

cyberpresse.ca

# LA PRESSE



**SÉRIE ÉNERGIE : À BOUT DE RESSOURCES**

**5. ARRÊTER LE GASPILLAGE**  
PAGE A11

**ACTUEL**  
**LA GROSSESSE DES STARS NOUS FASCINE**  
PAGE 1

**OSM**  
**ENTREVUE AVEC LUCIEN BOUCHARD**  
ARTS, PAGE 1



LIV TYLER

## LE SUROÏT REMIS AUX CALENDES GRECQUES

Le fort niveau d'eau des réservoirs d'Hydro a sonné le glas du controversé projet

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Devenu invendable politiquement, le projet Suroît va être bientôt mis au rancart.

Encore confidentiels, les plus récents chiffres sur le niveau des réservoirs d'Hydro-Québec dans le Nord viennent d'achever le controversé projet de centrale au gaz. Selon les plus récentes données d'Hydro-Québec, qui ont circulé la

semaine dernière dans la haute direction de la société d'État, les fortes pluies de l'été ont permis d'accumuler de gigantesques réserves d'eau dans les mers intérieures créées par les barrages.

Transformé en électricité, le niveau d'hydrolicité de 2004 constitue un coussin confortable de 24 terrawattheures pour Hydro, soit, en énergie,

► Voir **SUROÏT** en A10

### À la dure école des Gonaïves



DANIEL AGUILAR, REUTERS

Dans cet océan d'insalubrité qu'est devenue la ville haïtienne des Gonaïves, les murs de la petite école de Réal Malautère, située dans le quartier Ka Soleil, ont peut-être résisté à la tempête tropicale *Jeanne*, mais tout le reste est irrémédiablement perdu. Et pour les écoliers, le retour en classe ne se fera pas avant quelques mois, écrit notre envoyé spécial Marc Thibodeau en page A4.

### SUICIDE DE CHARLES FARIALA

## Sa mère n'aurait joué qu'un rôle mineur

KARIM BENESEAIEH

Charles Fariala a pratiquement tout fait dans son suicide, samedi dernier, préparant et avalant lui-même un cocktail mortel de médicaments selon un « rituel » trouvé sur Internet.

Sa mère, Marielle Houle, qui risque aujourd'hui 14 ans de prison, s'est en fait bornée à l'assister et à appeler les policiers à la toute fin.

Selon ce qu'a appris de source sûre *La Presse*, Charles a choisi ses médicaments puis a téléphoné à sa mère pour lui demander de le rejoindre dans son appartement, rue Drolet, dans le quartier Villeray. Il était près de minuit. Il était déjà convenu que l'homme de 36 ans, atteint depuis deux ans de la sclérose en plaques, mais encore autonome, allait se suicider ce soir-là. À son arrivée, la mère a aidé le fils à concocter le mélange mortel selon une méthode disponible sur le Web. On ignore en quoi consistait exactement ce cocktail.

« Il y avait une espèce de rituel. M. Fariala faisait des recherches sur Internet pour trouver comment se tuer avec le moins de douleur possible, a révélé une des personnes proches de l'enquête. Il y avait une espèce de recette, une espèce de protocole qu'il a suivi.

► Voir **SUICIDE** en A10

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**  
Les spectateurs des Expos seront bientôt en lock-out.

### SOMMAIRE

Astrologie du jour	n.d.
Bandes dessinées	AFFAIRES D18
Bridge	n.d.
Carrières	AFFAIRES 8
Décès	AFFAIRES 16 et 17
Feuilleton	AFFAIRES 18
Forum	A 22 et 23
Horaires télévision	ARTS 4
Loteries	A 14
Mots croisés	AFFAIRES 18 et SPORTS 12
Mot mystère	AFFAIRES 18
Observateur	AFFAIRES 12
Petites annonces	AFFAIRES 12 et AFFAIRES 2
Vacances/voyage	ACTUEL 6

### Météo

Ensoleillé en après-midi, maximum 19, minimum 8, plus de détails en page



## Problèmes d'accès à l'aéroport: ADM reçoit un bon savon

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le ministre des Transports, Jean Lapierre, et le maire de Montréal, Gérald Tremblay, ont critiqué avec vé-

hémençe Aéroports de Montréal (ADM) pour avoir lancé son projet de rénovation et d'agrandissement de Montréal-Trudeau avant même de régler la délicate question du transport.

La construction d'un lien ferroviaire direct entre le centre-ville et l'aérogare de même que la rénovation du rond-point Dorval pour accéder à Montréal-Trudeau (anciennement

Dorval) sont dans les cartons depuis bon nombre d'années pour faciliter les déplacements des voyageurs.

« Je suis surpris de constater qu'ADM a décidé de dépenser 700 millions (en travaux de réaménagement et d'agrandissement) sans se poser la question de savoir comment le monde allait se rendre là. J'ai l'intention de convoquer tout le monde : ADM, le gouvernement du Québec et

► Voir **ADM** en A10

## Vers une superstructure de la maternelle à l'université en Beauce

MARIE ALLARD

La Beauce veut créer une superstructure accueillant les élèves de la maternelle à la maîtrise, en abolissant la commission scolaire, le cégep et le centre universitaire de la région. Les conseils d'administration de ces trois organismes ont eux-mêmes approuvé le projet de fusion, qui sera présenté sous peu au ministre de l'Éducation, Pierre Reid.

« Nous pouvons vous confirmer que nous travaillons à un projet de fusion en un seul organisme », a indiqué

hier à *La Presse* Charles Garneau, directeur général du cégep Beauce-Appalaches et secrétaire du Comité d'éducation interordre en Beauce-Etchemin. Baptisée « régie » ou « conseil scolaire », cette nouvelle structure regroupera les 21 000 élèves et étudiants de la région.

C'est à l'invitation du ministre Reid — qui a récemment écrit aux dirigeants du monde de l'éducation pour les inciter à collaborer davantage entre eux — que le projet a été élaboré. « Le but de cette fusion serait de rendre les meilleurs services éducatifs

possibles à la population », précise une lettre envoyée au personnel des trois organismes le 21 septembre.

« Nous voulons contre la baisse démographique de notre région, favoriser la formation professionnelle et technique et assurer la survie du service universitaire en Beauce-Etchemin, a expliqué M. Garneau. Nous sommes convaincus qu'en disposant d'une enveloppe financière régionale et globale, nous pourrions trouver des solutions. »

► Voir **BEAUCE** en A14

### LES DEUX ITALIENNES ENLEVÉES EN IRAK SONT LIBRES

PAGE A24



**Solarium Panovision**

Conçu et fabriqué par Zytco

**85\$** par mois / 1 an

enfin réalisable

Visitez-nous sur [zytco.com](http://zytco.com)

**1-800-338-2575**

Profondeur	8 pieds	10 pieds	12 pieds	14 pieds	
12 pieds	4 898 \$	5 595 \$	6 176 \$	6 757 \$	<b>Montréal</b> 4940, chemin Bois-Franc <b>Rive-sud</b> 848, place Trans-Canada <b>Heures d'ouvertures</b> lun. au ven. de 10h00-17h00 samedi de 10h00-15h00
14 pieds	5 363 \$	6 060 \$	6 757 \$	7 455 \$	
15 pieds	5 479 \$	6 293 \$	6 990 \$	7 687 \$	
18 pieds	6 060 \$	6 874 \$	7 687 \$	8 500 \$	
20 pieds	6 525 \$	7 455 \$	8 152 \$	8 965 \$	

## SANTÉ

## Encore l'obésité...

Le surplus de poids provoque une hausse de la tension artérielle chez les enfants et adolescents

ANDRÉ NOËL

De 13 % à 29 % des enfants et adolescents québécois âgés de 9 à 16 ans ont une tension artérielle anormalement élevée, indique une étude publiée hier dans la revue médicale *Circulation*. Ces données inquiétantes ont une cause bien précise : l'épidémie d'obésité.

Les taux les plus élevés de tension artérielle systolique ont été constatés chez les adolescents de 16 ans. Presque le tiers des garçons de cet âge en souffrent. Le mal est moins répandu chez les enfants de 9 ans, mais il est présent et inquiète les chercheurs.

« Il est urgent d'adopter des politiques, des programmes de santé publique et des mesures de prévention clinique pour combattre l'épidémie d'obésité », écrivent les auteurs de l'étude.

Ils font une association directe entre l'obésité et la tension artérielle systolique (TAS), qui correspond à la force avec laquelle le cœur doit pomper le sang. La tension artérielle diastolique, qui mesure la résistance des artères, est normale chez les jeunes Québécois.

Une moyenne élevée de TAS chez les jeunes Québécois suffit néanmoins à envoyer un signal d'alarme, explique un des auteurs de l'étude, le docteur Gilles Paradis, de la direction de santé publique de Montréal. « Les enfants et les adolescents qui ont une tension artérielle élevée courent des risques limités de maladie à court terme, dit-il. Mais ils risquent d'avoir de gros problèmes une fois adultes. »

Une étude a déjà montré que les jeunes qui ont une tension artérielle élevée ou plus élevée que la normale risquent de devenir des adultes hypertendus. Ce risque peut être multiplié par 2,4, selon les estimations avancées par d'autres chercheurs. La tension artérielle élevée est une des causes majeures de crises cardiaques et d'accidents cérébro-vasculaires.

Le Dr Paradis et ses collègues ont analysé en détail les données de l'Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois, menée en 1999 auprès de 3700 jeunes de 9 ans, 13 ans et 16 ans. Cette cohorte représentait un échantillon fidèle des jeunes Québécois de toutes les régions et de tous les groupes sociaux ou ethniques.

Pendant cinq mois, 10 équipes ont interviewé les jeunes et recueilli une foule d'informations sur leur santé physique et mentale, en mesurant entre autres leur indice de masse corporelle (IMC) et leur tension artérielle.



Une enquête a montré que près du quart des enfants et des adolescents québécois souffrent d'un excès de poids et que la tension artérielle systolique est trop élevée chez 13 % des enfants de 9 ans, 20 % des jeunes de 13 ans et 24 % chez les adolescents de 16 ans. Elle est trop élevée chez 29 % des garçons de 16 ans.

Cette enquête a montré que près du quart des enfants et des adolescents québécois souffrent d'un excès de poids : 23 % des enfants de 9 ans, 21 % des jeunes de 13 ans et 22 % des adolescents de 16 ans. La tension artérielle systolique est trop élevée chez 13 % des enfants

de 9 ans, 20 % des jeunes de 13 ans et 24 % chez les adolescents de 16 ans. Elle est trop élevée chez 29 % des garçons de 16 ans.

« Il faut, et de façon urgente, renforcer les messages d'une saine alimentation, a déclaré le Dr Paradis. Le problème, c'est que d'un côté se

trouvent les chaînes comme McDonald's qui dépensent des milliards de dollars en publicité, et de l'autre côté se trouve la santé publique, qui a une fraction de leurs moyens. On assiste à une lutte de David contre Goliath, et on n'a pas une grosse fronde pour affronter Goliath. »

## Les Québécois prêts pour la recherche en génétique

PASCALE BRETON

Sera-t-il possible un jour de mieux connaître des maladies comme l'obésité, la rhinite allergique, le diabète ou l'asthme grâce aux gènes des Québécois ? Possible puisque la population du Québec se dit prête parfaitement à la recherche en génétique.

C'est du moins ce qu'affirment les chercheurs de Galiléo Génomique, compagnie montréalaise fondée en 1998 et spécialisée dans l'identification des gènes à partir des populations fondatrices.

En identifiant le patrimoine génétique d'un individu selon les gènes hérités de ses parents, l'entreprise tente de cerner les gènes à la base de 25 maladies communes.

Elle vient d'ailleurs d'achever l'analyse du génome de la maladie de Crohn, première étape qui pourrait mener à l'identification d'au moins huit nouveaux gènes responsables de la maladie, croient les dirigeants.

Ultimement, la compagnie veut aussi créer une bio-banque qui permettra d'établir des liens entre certaines maladies qui démontrent des gènes communs, le tout respectant évidemment des règles éthiques strictes. L'identification de ces gènes pourrait ensuite aider à développer de nouveaux traitements.

« Il s'agit d'une approche unique », souligne le directeur général scientifique, Majid Belouchi. Le Québec est reconnu pour constituer l'une des populations fondatrices idéales, sinon la meilleure actuellement, pour le type de recherche sur laquelle se concentre Galiléo Génomique.

Avec une population de près de sept millions d'habitants, un nombre restreint de 2600 fondateurs et une histoire de 12 à 16 générations, la société québécoise offre un profil relativement homogène, parfait pour l'identification génétique.

« Après 12 ou 14 générations, il reste de petits bouts de gène que nous pouvons ensuite identifier à l'aide de marqueurs. Chaque marqueur a une adresse spécifique dans le génome », explique M. Belouchi.

L'analyse des données provenant de ce génotypage, soit l'identification du patrimoine génétique d'un individu, permet ensuite d'identifier un nombre plus élevé de gènes responsables d'une maladie que la méthode aléatoire qui a cours actuellement, soulignent les dirigeants de Galiléo Génomique.

Io, COMANDANTE DEL TEMPO.



LUMINOR MARINA 44 MM  
RÉSERVE DE MARCHÉ  
ÉTANCHE JUSQU'À 300 M  
TITANE / ACIER POLI

**PANERAI**  
LABORATOIRE D'IDÉES.

www.panerai.com

Célébrons 25 ans  
d'excellence

**CHÂTEAU D'IVOIRE**

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651  
www.chateaudivoire.com

## La rhinite allergique en progression constante

PASCALE BRETON

Plus question pour Isabelle Tremblay de peler elle-même la pêche qu'elle donne à son bambin d'un an, ni de croquer à pleines dents dans une pomme fraîchement cueillie. Allergique au pollen de bouleau, elle doit ainsi se priver de plusieurs fruits.

Les nectarines, les kiwis, les cerises et les ananas ont ainsi été bannis de son alimentation quotidienne. Même commander une salade de fruits au restaurant devient une expérience périlleuse : si elle contient des fruits auxquels M<sup>me</sup> Tremblay est allergique, des picotements désagréables vont se faire sentir.

« Au début, je pensais que j'étais allergique aux agents de conservation », explique cette mère dans la jeune trentaine. Les médecins ont plutôt découvert qu'elle avait développé une allergie au pollen de bouleau.

« Il y a, dans certains fruits, un allergène commun qu'on retrouve aussi dans le pollen de bouleau », explique le Dr Guy Delespesse, directeur du laboratoire de recherche en allergie à l'Université de Montréal.

Peler le fruit ou le faire cuire réduit cependant l'intolérance qui se limite d'ailleurs bien souvent au niveau de la bouche.

Le cas de M<sup>me</sup> Tremblay n'est pas unique. De plus en plus de personnes développent une aller-

gie au pollen de bouleau et, par conséquent, à plusieurs fruits frais qu'ils avaient l'habitude de manger.

C'est en raison de la progression importante de la rhinite allergique, une maladie qui se caractérise principalement par des éternuements et une congestion nasale. En l'espace d'une décennie, l'incidence de cette maladie a doublé dans la société pour toucher aujourd'hui jusqu'à 25 % des jeunes adultes.

**De plus en plus de personnes développent une allergie au pollen de bouleau et, par conséquent, à plusieurs fruits frais qu'ils avaient l'habitude de manger.**

La rhinite allergique saisonnière est notamment causée par les graminées, l'herbe à poux et les pollens, dont celui du bouleau. Souvent associée à la rhinite allergique, l'incidence de l'asthme a elle aussi doublé au cours des 10 dernières années.

Pourquoi ? « C'est en raison de la modification de l'hygiène. C'est le prix que nous avons payé pour avoir moins de maladies in-

fectieuses et pour avoir un environnement microbien différent dans notre première enfance, en raison de l'augmentation de l'hygiène », explique le Dr Delespesse.

Le phénomène est à ce point important que Galiléo Génomique, une entreprise montréalaise, a décidé de se pencher sur la maladie en décortiquant les gènes des Québécois.

En cours depuis 14 mois, la recherche des participants à cette étude s'achève. Au total, 1000 personnes souffrant de rhinite allergique ainsi que deux proches, soit leurs parents ou leurs conjoints et leurs enfants, auront été jointes pour l'étude.

**Médicament**

En décortiquant les gènes de la maladie, les chercheurs pourront peut-être ensuite contribuer au développement d'un médicament novateur. « Nous devons comparer les gens qui ont une allergie à des gens qui n'en ont pas et qui, idéalement, n'en développeront pas. Si une personne teste négatif au pollen de bouleau, à l'herbe à poux, aux acariens et aux graminées, elle a 90 % de chances de ne pas développer une rhinite allergique », indique Marc Jetté, directeur de projets cliniques chez Galiléo Génomique.

# ACTUALITÉS



PHOTO PIERRE MCCANN, LA PRESSE

Du terrain de la maison de Maxime Labbé, 6 ans, on voit l'école des Grands-Chemins, où il a fait sa maternelle. Cette année, il a été transféré dans un établissement situé 3,5 km plus loin. « Ça n'a aucun bon sens de lui faire faire 40 minutes d'autobus scolaire », dénonce son père, Richard Labbé.

## 40 minutes de bus alors qu'il y a une école en face de la maison

Maxime Labbé, un des 842 élèves déplacés au nord de Montréal

MARIE ALLARD

Comme 841 autres élèves de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI), le petit Maxime Labbé, 6 ans, a été changé d'école. Après avoir fait sa maternelle à l'école des Grands-Chemins, située juste en face de sa maison, à Boisbriand, il a été envoyé à la rentrée à l'école de la Clairière, située... 3,5 kilomètres plus loin.

« Ça n'a aucun bon sens : au lieu de traverser la rue à pied pour aller à l'école, qu'on voit de la fenêtre du salon, Maxime doit faire 40 minutes d'autobus tous les matins, dénonce Richard Labbé, son père. Nous avons pourtant emménagé là en juin 2003, justement pour que nos enfants soient près de l'école. »

Malheureusement, seuls 28 élèves étaient inscrits en 1<sup>re</sup> année aux Grands-Chemins, ce qui est insuffisant pour former deux classes. « Pour être financés adéquatement, il faut avoir plus de 14 élèves dans un groupe, a précisé hier Michel Gratton, directeur des affaires corporatives de la CSSMI. Il ne faut par ailleurs pas dépasser le maximum de 22 élèves, notamment pour des raisons pédagogi-

ques. »

En conséquence, six des 28 élèves de 1<sup>re</sup> année de l'école des Grands-Chemins ont dû être envoyés ailleurs. Leur cas n'est pas unique, puisque la CSSMI a transféré cette année 662 élèves du primaire et 180 du secondaire, sur un total de 39 000 élèves. Il y a eu 146 cas de contestation, dont une

soixantaine ont été réglés. Restent 87 transferts maintenus par la commission scolaire malgré l'opposition des parents, comme c'est le cas du petit Maxime.

« Comme ces changements ne sont jamais populaires, nous nous sommes dotés d'une politique qui précise que ce sont les élèves qui habitent le plus près de la nouvelle école qui

sont transférés », a expliqué M. Gratton. L'ironie, c'est que les élèves qui demeurent le plus près de l'école des Grands-Chemins sont aussi les plus près de l'école de la Clairière. « Notre politique passe bien la rampe partout sauf aux Grands-Chemins », a admis le directeur des affaires générales.

« Ce règlement a été élaboré pour minimiser l'impact des transferts sur

les enfants et là c'est le contraire qui se produit, souligne M. Labbé. Tout le monde le reconnaît, mais rien n'est fait. »

C'est pourtant dès le lendemain de l'annonce du transfert de Maxime — soit le 14 mai — que M. Labbé et sa conjointe, Annick Martin, ont rempli le formulaire de contestation. Reçus au comité de révision le 31 août, à la veille de la rentrée, ils ont finalement appris le 15 septembre que la décision de transfert était maintenue par le conseil des commissaires pour 2004-2005.

Si M. Labbé et sa conjointe ont attendu si longtemps, c'est parce que la CSSMI avait perdu leur dossier. « Dans deux cas, malheureusement, il y a eu une erreur, les dossiers se sont égarés, a indiqué M. Gratton. Nous ne pouvons pas faire autrement que nous excuser. » Cela ne rassure pas M. Labbé, qui craint que sa fille Laurence, 4 ans, soit elle aussi déplacée quand elle commencera la maternelle, en septembre 2005.

Bonne nouvelle, le conseil des commissaires a demandé à la commission scolaire de revoir sa politique d'ici à l'an prochain. « Nous allons essayer d'apporter quelques correctifs à notre politique, a dit M. Gratton. Il n'est cependant pas possible de le faire pour cette année. »

### CSDM

## Une soixantaine de transferts

MARIE ALLARD

À la Commission scolaire de Montréal (CSDM), qui accueille 1300 élèves de moins que l'an passé selon un décompte effectué le 9 septembre, une soixantaine d'élèves du primaire ont dû changer d'école. Les quartiers Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce sont particulièrement touchés par cette baisse de clientèle, avec 340 enfants de moins que prévu.

Sans avoir à déménager dans un

nouvel établissement, bien des élèves ont dû changer de classe peu après la rentrée. À l'école des Nations, située rue Vézina, un groupe de deuxième année a été aboli le 20 septembre. Résultat : 17 enfants ont dit adieu à leurs camarades et à leur professeur, faute de financement suffisant pour garder la classe ouverte.

« Comme les quatre groupes de deuxième année ne comptaient que 17 élèves chacun, nous avons dû en abolir un, a expliqué hier

Claudette Lechasseur, porte-parole de la CSDM. Il y a maintenant deux classes de 23 enfants et une de 22 élèves. Les professeurs ont cependant préparé les élèves à ce changement. »

Les nouveaux groupes dépassent le rapport d'un enseignant pour 20 enfants, fixé par le Ministère pour les écoles en milieu défavorisé. « Ils ne contreviennent toutefois pas à la convention collective des professeurs », a précisé M<sup>me</sup> Lechasseur.

### BASSES-LAURENTIDES

## Des élèves, des élèves et encore des élèves

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Alors que les autorités scolaires de Laval et de diverses municipalités au sud de Montréal font face à de sérieuses baisses de leur clientèle, ce qui conduira à la fermeture d'écoles, c'est tout le contraire qui se produit dans deux commissions scolaires des Basses-Laurentides.

Les commissions scolaires de la Seigneurie des Mille-Îles et de la Rivière-du-Nord figurent parmi les trois ou quatre de la province où il n'y a pas de régression de clientèle, si bien que l'on doit demander au ministère de l'Éducation l'autorisation de construire de nouvelles écoles ou d'en modifier d'autres afin de pouvoir augmenter leur capacité.

La première dessert 16 municipalités, de Blainville à Oka, ce qui lui confère le titre de la quatrième commission scolaire en importance au Québec.

Quant à la commission scolaire de la Rivière-du-Nord, elle compte quelque 20 923 élèves qui habitent le Grand Saint-Jérôme ainsi que quelques villes-dortoirs, comme Saint-Colomban.

Au nord, la commission scolaire des Laurentides connaît une légère hausse de sa clientèle du primaire dans la partie sud de son territoire, principalement à Saint-Sauveur, Sainte-Adèle et Val-David. À Mont-Tremblant, la clientèle de l'école secondaire Curé-Mercure est en hausse. « Chez nous, c'est le statu quo. Il n'est pas question de fermeture d'école à brève échéance », a mentionné le directeur général adjoint de cette commission scolaire, André Bouchard.

Le directeur des affaires corporatives de la commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles, Michel Gratton, a indiqué que, cette année, la clientèle du primaire a baissé lé-

gèrement, tandis que celle du secondaire augmente. Cette situation n'entraînera pas de fermeture d'école, mais plutôt quelques déplacements et au moins une nouvelle construction. Le plan de réorganisation sera présenté au conseil des commissaires et des séances d'information seront données aux parents au cours des trois prochains mois.

Même si la clientèle baisse chez les jeunes écoliers, une demande a été faite pour la construction d'une nouvelle école résidentielle à Blainville. Cette municipalité connaît un véritable boom dans la construction domiciliaire ; une école secondaire est d'ailleurs en construction.

À Boisbriand, une école secondaire est en train de subir des modifications pour pouvoir hausser sa clientèle.

De son côté, la secrétaire générale

de la commission scolaire de la Rivière-du-Nord, Louise Dostaler, estime que cet organisme va connaître une croissance au cours des sept ou huit prochaines années. Elle explique cette situation par une augmentation phénoménale de la construction résidentielle dans les secteurs Lafontaine et Bellefeuille de Saint-Jérôme et dans la municipalité de Saint-Colomban. On constate également une hausse dans les autres villes du territoire. De nouvelles écoles seront bientôt demandées à Québec.

#### Au premier rang

Le nombre de résidents permanents dans les Laurentides a augmenté de 20,7 % de 1994 à 2003, passant de 326 000 à 393 000, ce qui classe la région au premier rang pour ce qui est de la hausse de population au cours de ces neuf années au Québec. La deuxième est Lanau-

dière avec une augmentation de 16,4 %.

Pour les élus locaux, les autorités scolaires et différents intervenants économiques de la région, la hausse considérable de la population s'explique par diverses raisons. D'une part, de plus en plus de jeunes familles viennent s'y installer parce que les terrains et les maisons sont moins chers que dans les grands centres urbains. D'autre part, et par voie de conséquence, on y trouve de plus en plus d'écoles, de loisirs pour les jeunes et de services, comme des magasins de grande surface, principalement à Saint-Jérôme, le long de l'autoroute des Laurentides.

Il faut aussi prendre en considération le fait que les emplois sont en hausse de 29,8 % depuis 1994. Cette augmentation fait en sorte que les jeunes qui ne vont plus à l'école sont moins portés qu'auparavant à quitter la région où ils ont grandi.

## ACTUALITÉS

# Les risques d'épidémie font craindre le pire

SARA CHAMPAGNE

Si la soif et la faim demeurent un problème criant aux Gonaïves, les risques d'épidémies font craindre le pire à Médecins du monde qui a dépêché une première équipe canadienne sur place.

L'urgentiste de l'hôpital du Sacré-Coeur, François Scarborough, le Dr Réjean Thomas et deux autres membres de l'organisme ont pris l'avion ce matin en direction de Port-au-Prince. Leur mission : administrer les premiers soins et effectuer une surveillance épidémiologique.

L'équipe médicale va d'abord établir trois cliniques mobiles et joindre ses efforts à ceux des médecins de la France qui travaillent à l'hôpital Ebenezer, l'un des rares centres de santé à avoir été épargnés. Là-bas, la population commence à manifester des signes évidents de la maladie, surtout en raison des eaux stagnantes et contaminées par la salmonelle et autres bactéries.

« Nous nous attendons à devoir soigner une centaine de personnes par jour », a expliqué à *La Presse* le Dr Scarborough. Il explique que plusieurs personnes souffrent de problèmes gastro-intestinaux aigus et de la fièvre et que plusieurs sinistrés doivent recevoir des soins pour des entailles aux pieds.

« Les gens marchent dans l'eau et dans la boue sans souliers, ils se blessent sur des débris, plusieurs ont des coupures profondes et infectées », a-t-il précisé.

Outre les premiers soins, l'équipe médicale compte vacciner la population, surtout les enfants. Selon l'UNICEF, plus de 150 000 enfants de moins de 18 ans ont directement été touchés par la tempête et se retrouvent aujourd'hui sans toit, à vivre dans des abris de fortune et dans des conditions déplorables.

« Nous devons agir au plus vite pour éviter la propagation de la rougeole, de la rubéole et la typhoïde, des maladies hautement contagieuses », dit le médecin, ajoutant que le choléra et la malaria sont aussi une menace.

Pour sa part, Médecins sans frontières a déjà une équipe de 27 personnes sur place, dont cinq médecins et trois psychologues. « Il y a les besoins alimentaires et l'hygiène, mais il faut aussi commencer à se concentrer sur la détresse des gens. Plusieurs n'ont plus de famille, il faudra les aider à réintégrer la communauté et à créer des liens », a affirmé une porte-parole de l'organisme, Isabelle Jeanson.

## Deux avions canadiens

Avec deux jours de retard en raison d'un cafouillage administratif, deux avions des Forces armées canadiennes doivent finalement se poser, aujourd'hui, en Haïti, avec une cargaison de près de 60 000 livres de matériel de survie. Le premier à atterrir sera un avion de type Hercules avec à son bord des trousseaux d'hygiène et des bâches.

Et puis le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, est parti en Haïti pour un séjour de deux jours. Au cours de sa visite à Port-au-Prince, il compte rencontrer le président et le premier ministre du pays. Demain, il ira constater l'ampleur du désastre aux Gonaïves. Jusqu'ici, le gouvernement fédéral a versé une aide de 3,25 millions aux sinistrés.



La boue qui recouvre le sol des Gonaïves commence maintenant à sécher.

PHOTO AFP ©

# Dur apprentissage

## Une école des Gonaïves dans un état désastreux



MARC THIBODEAU

ENVOYÉ SPÉCIAL  
EN HAÏTI

**LES GONAÏVES** – L'écho des dictées ne résonnera pas de sitôt dans l'école privée de Réal Malautère.

Le modeste bâtiment, situé dans une ruelle ravagée de Ka Soleil, l'un des quartiers les plus touchés par la tempête tropicale *Jeanne*, est dans un état catastrophique. Les murs ont tenu le coup, de justesse, mais les pièces sont recouvertes d'une couche de boue visqueuse de plus de 30 centimètres d'épaisseur.

« Je venais d'acheter des manuels pour la rentrée. Ils ne serviront jamais. Notre ordinateur aussi y a passé. Ce n'est pas bon », a commenté hier M. Malautère en faisant visiter les lieux à *La Presse*.

Pour ses élèves, ce sont des mois et des mois qui risquent de s'écouler avant le retour en classe. « J'attends de voir ce que va décider le gouvernement pour le nettoyage. Jusqu'ici, ils n'ont rien dit », explique ce père de famille, qui a échappé aux inondations en se réfugiant avec plusieurs centaines d'autres personnes dans la cathédrale Saint-Charles-Borromée, au centre des Gonaïves.

L'imposante église est sens dessus dessous, comme la plupart des bâtiments des secteurs touchés de la ville. Le manque d'infrastructures

promet de dérégler pour longtemps le quotidien des enfants, qui doivent déjà surmonter les peurs et les peines suscitées par la tempête.

« Mon fils fait des cauchemars chaque nuit », a confié hier Sonia Antoine, une résidente de Ka Soleil, qui a réussi à sauver les siens en se rendant dans le centre des jeunes voisin, seul bâtiment de plusieurs étages du secteur. Près de 2000 personnes s'étaient entassés dans le centre, lui aussi rendu inutilisable par la boue.

Les difficultés de la dernière semaine n'empêchent pas les enfants de courir un peu partout en riant. Les garçons accourent à la vue d'étrangers, demandant parfois de l'eau, parfois de la nourriture en

semaine. Ses enfants n'ont pratiquement rien eu non plus », a expliqué Simon Keiser, alors que la pauvre femme cheminait péniblement vers la route principale, la boue jusqu'aux hanches.

Le jeune homme a cherché en vain hier à interpeller un travailleur humanitaire de passage dans le quartier dans l'espoir de réussir à réunir quelques vivres pour sa voisine éplorée. « On ne peut pas la laisser comme ça. Ce n'est pas humain », a-t-il lancé.

Nombre de personnes dans le quartier se plaignaient hier de ne pas avoir reçu d'aide alimentaire, même si les séances de distribution ont commencé mercredi dernier.

Les problèmes de sécurité conti-

énergiquement et doivent escorter, mitraille en main, chaque camion qui circule dans la ville pour éviter le pire.

L'administrateur régional de Care, Joseph Jouthe, a indiqué hier que 15 000 des 50 000 familles touchées avaient reçu jusqu'à maintenant des vivres suffisants pour une semaine. Des 35 000 restantes, près de la moitié n'auraient pas les moyens d'assurer seules leur subsistance.

Les enfants, s'ils sont assez chanceux pour échapper à la faim, doivent lutter contre la maladie. Les risques d'infection sont multiples puisque la moindre égratignure, dans l'environnement humide, sale et brûlant des Gonaïves, est une menace.

« Je ne sais pas ce que l'on va pouvoir faire pour les enfants. Ils sont complètement découragés », indique M. Malautère, qui a décidé d'envoyer deux de ses filles à la campagne pour leur permettre de se remettre de leurs émotions. Les deux plus jeunes demeurent sous le toit de la maison familiale ravagée avec leur mère alors que le père prête main-forte à la cathédrale.

C'est plus difficile pour les plus vieilles. Elles comprennent plus ce qui nous frappe », dit-il. Malgré la faim, la soif, le manque d'argent, la destruction de son école et le mal-être des enfants, l'enseignant refuse de céder au découragement. « Je suis chrétien, je n'ai pas le droit de me laisser aller. Il faut que je montre du courage », dit-il. L'apparence dantesque de Ka Soleil témoigne du défi qui l'attend.

## Les problèmes de sécurité continuent de freiner l'action de Care International, chargé de distribuer les vivres et l'eau acheminés à partir de Port-au-Prince.

montrant leur estomac, alors que les fillettes saluent en souriant timidement. Ils s'enfuient à la première mise en garde de leurs parents ou des voisins.

Bien qu'ils aient l'air de bonne humeur, leur situation est souvent dramatique, comme en témoigne le cas de Guerda Jean. Cette mère de famille monoparentale, dont la maison a été sérieusement endommagée, tente tant bien que mal depuis une semaine de s'occuper de ses deux jeunes enfants même si elle est partiellement paralysée et contrainte de se tirer dans la boue avec les bras.

« Elle n'a pas mangé depuis une

nue de freiner l'action de Care International, qui est chargé de distribuer aux Gonaïves les vivres et l'eau acheminés à partir de Port-au-Prince. Hier, un camion chargé de dizaines de gallons d'eau a été pris d'assaut et vidé à une centaine de mètres de l'entrée de l'entrepôt sous haute surveillance où sont stockés les vivres.

Hommes, femmes et enfants s'entassaient à l'entrée du bâtiment et scrutent les véhicules qui passent dans l'espoir de trouver quelque chose pour apaiser leur faim et leur soif. Les soldats de la Mission de stabilisation des Nations unies en Haïti sont forcés de les repousser

## LE NOUVEAU BILLET CANADIEN DE 20 \$

VOICI LE TOUT NOUVEAU BILLET DE 20 DOLLARS CANADIEN. IL COMPORTE DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ QUI VOUS PERMETTENT DE VÉRIFIER QU'IL EST AUTHENTIQUE.

### TOUCHEZ ET VOYEZ LA DIFFÉRENCE !

#### 1 Bande holographique

Lorsqu'on incline le billet, des chiffres 20 et des feuilles d'ébène métallique de couleur et « bougent » à l'intérieur de la bande métallique brillante.

#### 2 Portrait en filigrane

Devant une source de lumière, une petite image fantôme du portrait apparaît.

#### 3 Fil de sécurité fenêtré

Devant une source de lumière, une ligne verticale pleine et continue est visible des deux côtés du billet. Vu du verso, une série de traits métalliques (fenêtres) passent du doré au vert quand on incline le billet.

#### 4 Chiffre en transvision

Devant une source de lumière, les motifs irréguliers au recto et au verso du billet forment, comme des morceaux d'un casse-tête, un chiffre 20 complet et parfaitement aligné.

EN CIRCULATION À PARTIR DU 29 SEPTEMBRE 2004

Banque du Canada  
Sans frais: 1 888 513-8212  
Télécopieur: (613) 782-7533

education@banqueducanada.ca  
www.banqueducanada.ca/fr/billets

La sécurité des billets de banque: c'est à nous tous d'y voir.



Banque du Canada



© Banque du Canada / Bank of Canada Vue du billet lorsqu'on le tient devant une source de lumière.



© Banque du Canada / Bank of Canada Vue du billet lorsqu'on ne le tient pas devant une source de lumière.



# YVES BOISVERT

## Ni crime ni courage

Oubliez Sue Rodriguez, oubliez Robert Latimer. L'affaire de cette mère accusée d'avoir aidé son fils à se suicider n'est pas une affaire de « suicide assisté », ni une cause de « meurtre par compassion ».

Personne n'a décidé à sa place ce qui était mieux pour lui, comme dans le cas de Latimer. Et malgré sa maladie, il était capable de s'enlever la vie lui-même, contrairement à Rodriguez.

Le peu qu'on en sait nous indique que sa mère, infirmière, l'a aidé à faire ce que, de toute manière, il aurait pu faire lui-même, et qu'il avait fermement résolu d'accomplir.

Laissons les politiciens et les juges tranquilles deux minutes. Que le Parlement ou la Cour suprême ait ou non légalisé l'euthanasie, le suicide assisté ou le « meurtre par compassion » n'aurait rien changé à l'affaire.

On est ici en dehors des catégories juridiques rassurantes préétablies. La réponse, cette fois-ci, n'est pas écrite dans une loi aux Pays-Bas, en Belgique, en Suède ou au Sénat.

On n'est pas face à une personne condamnée à mourir dans une semaine et qui veut mourir plus rapidement. Ni d'une personne maintenue en vie artificiellement.

On a affaire à un homme condamné à vivre, au contraire, très

longtemps, paralysé, dépendant, souffrant. Qui refuse et qui prend toutes les dispositions pour en finir.

Puis qui dit à sa mère : Maman, je m'en vais. Veux-tu me bercer une dernière fois ?

Je ne vois pas là-dedans un « vrai » crime. Ni un acte d'héroïsme. Il ne faut pas confondre le désespoir et l'héroïsme.

Je ne crois pas au courage des suicidés, parce qu'alors je devrais croire à la lâcheté de ceux qui ont choisi de vivre. Courage, pas courage... Ce n'est pas dans ces termes que je pose le problème.

Posons-le, justement. Qu'est-ce que vous auriez fait à la place de cette mère ? Je ne le sais pas vraiment, moi non plus, précisément parce que je ne suis pas à cette place. Peut-être aurais-je fait exactement la même chose. Il ne me serait pas venu à l'esprit pour autant, comme on nous le suggère ici et là, de demander le secours de la loi ensuite, de remodeler le droit pour cause de compassion. J'accepte que la loi dise : n'aide pas quelqu'un à s'enlever la vie. Mais je conçois qu'un jour, face à quelqu'un qui en décide ainsi, je puisse décider de le faire malgré tout. Comme plein de gens l'ont fait silencieusement. Et quelles qu'en soient les conséquences.

Peut-être aurais-je fait la même

chose, s'il avait été mon fils. Mais peut-être que non. Peut-être, s'il avait voulu, aurais-je tenté de lui faire le coup des Mille et Une Nuits à l'envers : lui raconter des histoires pour gagner du temps, pour essayer de lui enlever l'idée de mourir.

La première nuit, je lui aurais raconté l'histoire de ce père à qui tout réussissait, et qui faisait un beau dimanche un tour de « quatre roues » avec ses fils. Le véhicule a basculé. En protégeant ses fils, il a reçu le véhicule sur le cou. Il ne pouvait plus bouger ses bras, ni ses

**On a affaire à un homme condamné à vivre, au contraire, très longtemps, paralysé, dépendant, souffrant.**

jambes. Il n'y a que la tête qui bougeait, à peine.

Au bout de quelques mois dans un lit, sans espoir de guérison, avec la vie qu'il avait devant lui, il a décidé de se laisser mourir. Mais malgré tout ce qu'il pouvait dire, le centre d'accueil le nourrissait de force. Il est allé voir un juge. Ou plutôt un juge est venu le voir. Il lui a dit : personne ne peut vous forcer à vivre. Vous avez le droit de choisir de mourir.

L'hôpital a cessé de l'alimenter de force.

Mais le temps avait passé. Sa famille lui avait organisé une camionnette pour le sortir de temps en temps. Il allait voir les gens marcher, les enfants courir, le vent dans les feuilles. Ça change des couloirs du centre.

Il a changé d'idée. Il a décidé de vivre. Il s'est fait une blonde, qui le sort. Il appelle ses amis, qui viennent le chercher pour prendre une bière. Une crème glacée. Pour aller au cinéma. Ses enfants viennent le visiter. Oh, il n'a pas la vie qu'il avait. Il ne construira jamais plus de maisons, comme il le faisait. Ses bras n'embrassent plus. Mais malgré tout le désespoir, il l'aime, cette vie.

Peut-être, si je lui racontais cela, m'écouterait-il jusqu'au matin. Peut-être la lumière un peu penchée de l'aube le distrairait-elle un instant. Peut-être pas, je sais, mais peut-être quand même.

La deuxième nuit, je lui parlerais de Claude. Gros travailleur, militant politique, homme engagé, prof de droit, chasseur, père de famille... Au début de la cinquantaine, il est frappé d'une maladie qui fait mourir tous les muscles, un par un. C'est incurable. Il n'est pas question qu'il parte à petit feu. Il décide de s'enlever la vie.

Son idée de la dignité est alors de ne pas vivre en fauteuil roulant. Il a son fusil de chasse dans la main.

Puis il pense à ceux qu'il aime. Son fils et ses deux filles, sa blonde, ses amis, ses étudiants...

Il dépose son arme et décide qu'il continuera à vivre, y compris les mille souffrances de la maladie. Jusqu'au bout. Et plein de gens vous diront qu'il l'a aimée jusqu'à la toute fin, cette vie, et qu'il a rendu celle de plein de gens meilleure.

Au deuxième matin, si on s'y rendait, je dirais à mon fils que ces deux personnes-là ne s'en sont pas sorties toutes seules. Elles ont eu de l'aide. Je lui dirais : me semble qu'on a grand besoin d'aide, tu trouves pas ?

Peut-être que c'est des histoires en l'air. Peut-être que ça n'aurait aucune chance. Dans le suicide comme dans la survie, il y a des tentatives qui ne fonctionnent pas. C'est aussi un droit de décider de mourir, c'est la première question philosophique, comme disait Camus. O.K.

Mais c'est aussi une obligation de remettre en question ce choix. Vu qu'on n'en revient pas.

Facile à dire ? Peut-être aussi. Mais pas plus facile, il me semble, que de régler le cas en fermant le livre au chapitre de la « compassion ». Des fois, l'histoire n'est pas finie.

# Une Thaïlandaise pourrait avoir attrapé la grippe aviaire de sa fille

MARIANE KROL

La Thaïlandaise Pranee Krongkaew, décédée le 20 septembre à l'âge de 26 ans, a-t-elle attrapé la grippe aviaire de sa fille ? La question, banale s'il s'agissait d'une autre maladie, met les épidémiologistes sur les dents. Une réponse affirmative pourrait signifier que le virus, qui a déjà infecté 42 personnes en Asie cette année, est devenu plus contagieux.

« Il est toujours nécessaire d'enquêter immédiatement sur toute possibilité de transmission de personne à personne afin de déterminer si la transmission a été efficace et soutenue. Une telle situation serait alarmante, car elle pourrait être le signal du début d'une pandémie d'influenza », a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un communiqué hier.

La transmission mère-fille sera cependant très difficile à prouver hors de tout doute. Les experts de l'OMS vérifient actuellement deux pistes. D'abord, peut-on être certain que la jeune femme n'a pu être contaminée qu'au chevet de sa fille, décédée le 8 septembre à l'âge de 11 ans ? La mère, qui habitait Bangkok, a rejoint l'enfant dans le nord du pays pour veiller sur elle à l'hôpital jusqu'à sa mort, mais rien n'empêche qu'elle ait aussi été en contact avec des volatiles contaminés. « C'est la Thaïlande rurale, on

peut être exposé à des poulets en bien des endroits, ne serait-ce qu'en prenant l'autobus », souligne Dick Thomson, de l'OMS.

Ensuite, le virus qui a tué la mère porte-t-il une signature génétique particulière établissant un lien indiscutable avec sa fille ? Le Centers for Disease Control, qui analyse des échantillons aux États-Unis, pourrait fournir une réponse dès aujourd'hui.

Dans l'affirmative, il s'agirait d'un des premiers cas de transmission humaine de la grippe aviaire de souche H5N1. Une découverte inquiétante en ce début de saison de la grippe. Si les humains peuvent désormais attraper le virus les uns des autres, et non plus seulement des poulets, la maladie pourrait se répandre beaucoup plus rapidement. Mais pas nécessairement.

Si la mère a contracté la grippe parce qu'elle y a été exposée de façon exceptionnellement intense en veillant sa fille, ça ne veut pas dire que le virus est capable de se propager facilement d'un humain à l'autre, souligne le microbiologiste Brian Ward, spécialiste des maladies infectieuses et des pandémies de grippe à l'Université McGill.

L'OMS vérifiera d'ailleurs si le virus qui a tué la jeune Thaïlandaise a acquis des gènes lui permettant de se transmettre plus efficacement aux humains. « Le virus est en mutation constante. Plus il se propage-

ra souvent d'un humain à un autre, plus grande sera la probabilité qu'il subisse une mutation facilitant sa transmission aux humains », explique Brian Ward.

En 1997, huit travailleurs de la santé de Hong Kong se sont révélés porteurs d'anticorps du virus, mais ils n'ont pas été malades. L'OMS soupçonne aussi que le virus s'est

transmis au sein d'une famille vietnamienne plus tôt cette année, mais la contagion s'est arrêtée là.

Les 10 Thaïlandais et les 20 Vietnamiens morts de la grippe aviaire depuis le début de l'année ont donc presque tous attrapé la maladie d'un volatile. Le virus se transmet d'ailleurs beaucoup plus efficacement chez les oiseaux : il en

a tué des millions en Asie depuis décembre, sans compter tous ceux qui ont été abattus parce qu'ils étaient infectés.

La petite Thaïlandaise morte le 8 septembre habitait avec sa tante, qui a aussi contracté la maladie. Son cousin de 6 ans, qui a été hospitalisé, subira également des tests.

Des épidémiologistes enquêtent dans le nord de la Thaïlande pour trouver d'autres cas. « Nous nous attendons à trouver d'autres gens infectés parce qu'il y a eu des oiseaux morts. Mais ces gens ont-ils eu des contacts étroits avec la famille ? Nous ne le savons pas, nous devons attendre », conclut Dick Thomson, de l'OMS.

Avec l'AFP

# Vers des piqûres sans douleur

MATHIEU PERREAULT

Une compagnie américaine vient de mettre sur le marché le premier système d'injection cutané sans douleur. Sonoprep vient d'être homologué par les autorités américaines pour administrer un analgésique cutané, et la compagnie qui fabrique ce système, Sontra, entend commercialiser une version de Sonoprep qui mesurera le taux de glucose sanguin sans piqûre.

Les « systèmes d'injection sans aiguille » constituent l'un des Graal de l'industrie médicale. Il existe des systèmes d'injection sous pression, sans aiguille, depuis les années soixante, mais ils ne sont pas sans douleur. De plus, les systèmes d'injection sous pression, qui ont notamment été utilisés dans les campagnes de vaccination dans le tiers-monde, peuvent transmettre certaines maladies parce que des gouttes de sang se retrouvent parfois dans l'appareil.

Sonoprep a une action radicalement différente : il élargit les pores de la peau avec des stimulations

par ultrasons. De cette manière, les pores deviennent 100 fois plus gros pendant un bref instant. Cela permet l'absorption de l'analgésique cutané lidocaïne, en cinq minutes plutôt qu'en 30 quand la lidocaïne est appliquée sur la peau sous forme de gel. Le Sonoprep doit être maintenu au-dessus de la peau pendant 15 secondes.

« Nous visons tout d'abord le marché pédiatrique de la lidocaïne, explique Sean Moran, vice-président de Sontra. Mais nous préparons aussi une version du Sonoprep qui pourra surveiller en continu le taux de glucose sanguin. Actuellement, les diabétiques doivent se piquer le doigt pour avoir leur taux de glucose, et ils ne le font que quatre fois par jour. Avec Sonoprep, la surveillance sera continue. »

L'appareil se vend 2000 \$. Sontra entend le commercialiser au Canada, mais à une date indéterminée, parce qu'ils se concentrent actuellement sur les États-Unis. Un programme de recherche pour l'injection d'insuline est aussi au menu.



la jupe **sirène frangée** 175.<sup>00</sup>

CONTEMPORAINE

Silhouette élégante sous le carreau redessiné à la diagonale pour un effet optique allongeant, silhouette racée sous la forme moulante doucement évasée, soulignée par une frange légère. Noir et blanc. 4 à 16. Col roulé 75.00

POLITIQUE

BOUCLIER ANTIMISSILE

# L'opposition demande la tenue d'un vote en Chambre

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Si le gouvernement Martin décide de prendre part au bouclier antimissile avant la reprise de la session parlementaire qui commencera lundi, le Bloc québé-

cois, farouche opposant à ce projet, a bien l'intention de présenter une résolution pour annuler la décision du Cabinet.

D'ailleurs, les trois partis de l'opposition réclament la tenue d'un vote à ce sujet et souhaitent

également se prononcer chaque fois qu'il sera question d'un traité international. Si le gouvernement n'a pas encore annoncé officiellement sa décision concernant le bouclier antimissile, le ministre de la Défense, Bill Graham, a évoqué la semai-

ne dernière la possibilité d'une participation canadienne.

« Les déclarations de M. Graham m'ont inquiété, a déclaré hier, lors d'un point de presse, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. M. Graham nous dit que son gouvernement pourrait très bien se passer de l'avis de la Chambre sur une telle initiative. Si jamais on signe ce traité avant la reprise de la Chambre, le Bloc proposera que la Canada se retire du bouclier antimissile », assure M. Duceppe.

Le chef bloquiste imagine mal que le gouvernement puisse prendre une décision unilatérale sur un dossier qui soulève autant de questions. En effet, même s'il y a un vote, le Cabinet pourrait décider de ne pas en tenir compte. « Paul Martin qui nous a parlé de déficit démocratique doit nous montrer que ce n'était pas que des mots et qu'il respectera le vote des parlementaires, ajoute M. Duceppe. C'est un débat qui concerne l'avenir des relations internationales. Je pense que les libéraux ne se rendent pas encore compte qu'ils sont minoritaires, dit-il, tout en les accusant d'agir avec arrogance. »

Le Bloc québécois ne fait pas cavalier seul dans ce débat. Une vingtaine de députés libéraux s'oppose au projet et réclame la tenue d'un vote. « Au moment où l'on se parle, il n'y a personne qui a réussi à me convaincre de la nécessité d'un tel projet, mentionne Françoise Boi-

vin, députée libérale de Gatineau. C'est un dossier qui divise beaucoup trop les gens, c'est pourquoi j'aimerais qu'il y ait un vote. »

De leur côté, les néo-démocrates n'écartent pas la possibilité d'appuyer l'initiative du Bloc si le gouvernement ne consulte pas les élus. « Si le gouvernement refuse de présenter ça aux parlementaires, il faudra trouver d'autres options et ce que le Bloc a proposé ce matin (hier) en est une », mentionne Karl Bélanger, porte-parole du chef Jack Layton. D'ailleurs, M. Layton a prononcé un discours hier à l'université Carleton à Ottawa où il dénonçait « le programme de défense antimissile de la Guerre des étoiles de George W. Bush ».

Le chef conservateur, Stephen Harper, souhaite également que les élus soient consultés. « Nous nous joignons aux autres partis d'opposition en ce sens, a-t-il déclaré hier sur les ondes de CBC. Le gouvernement devrait consulter les parlementaires afin de connaître l'avis des partis avant de signer quoi que ce soit. »

Les libéraux rappellent que la responsabilité de ratifier un traité international revient au gouvernement. « Bien que le gouvernement ait l'intention de prendre en considération l'opinion des députés en Chambre, c'est l'exécutif qui prend la décision à la toute fin », souligne Marc Roy, porte-parole au bureau du premier ministre.

**5 JOURS SEULEMENT!** **FABRICVILLE**  
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON  
www.fabricville.com

**ACHÉTEZ 1m (au prix cour.)**  
**2 GRATUITS**  
**OBTENEZ-EN (de valeur égale ou moindre)**

**NOUVEAUX TISSUS D'AUTOMNE**

<b> Tissus à costume PURE LAINE</b> Cour. 24,99m	<b> Tissus à costume PLATINUM</b> Cour. 9,99m	<b> NYLON imprimé</b> Cour. 7,99m
<b> Tissus à costume BOUCLÉ</b> Cour. 14,99m	<b> TAFFETAS 2-tons Rhea</b> Cour. 9,99m	<b> SATIN soyeux</b> Cour. 9,99m
<b> Tissus à costume LAINE 4-saison</b> Cour. 14,99m	<b> Imprimé de POLYESTER Valentina</b> Cour. 12,99m	<b> COTON imprimé de fantaisie</b> Cour. 8,99m
<b> MOLLETON réversible</b> Cour. 25,99m	<b> MICROFIBRE pour manteaux</b> Cour. 14,99m	<b> TOUS LES TISSUS pour NAPPE et imprimés Moisson</b> Cour. jusqu'à 14,99m
<b> VELOURS CÔTELÉ</b> Cour. 9,99m	<b> tissu aspect CUIR</b> Cour. 9,99m	
<b> MOLLETON lié aspect CUIR</b> Cour. 19,99m	<b> Collection NOIRE</b> Cour. 7,99m	<b> 50% de rabais</b>
<b> GABARDINE Charlton</b> Cour. 9,99m	<b> JACQUARD assortis</b> Cour. 9,99m	

POUR TROUVER.

**CARRIÈRES**  
Le samedi dans LA PRESSE

EN PRIMEUR, CE SOIR...

**ARTS SPECTACLES**  
Tous les jours dans LA PRESSE

**40% de rabais** sur TOUS LES TISSUS:  
• VOILE  
• DENTELLE  
• BRISE-BISE  
sur le prix cour.

**decorville @Fabricville**

**TOUS LES STYLES • TOUTES LES LONGUEURS • TOUTES LES LARGEURS**

Le symbole "Moins cher pour membres" indique les prix membres. Escomptes non-membres aussi disponibles en magasin. Les rabais de la carte ne s'appliquent pas aux commandes de décoration à domicile. Spéciaux de draperies non-valides pour les commandes à domicile. La marchandise peut varier d'un magasin à un autre.

**FABRICVILLE**  
Visitez nous à www.fabricville.com  
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada  
Ouvert les dimanches de MIDI à 17h  
Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

**decorville Service à Domicile GRATUIT (514) 388-6600**

- PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est. NOUVELLEMENT RÉNOVÉ (514) 493-6666
- CENTRE VILLE - 354, rue Ste-Catherine ouest (514) 866-1821
- N.D.G. - 6444, av. Somerset (514) 483-2685
- D.D.O. - 2050, boul. St-Régis (514) 483-4550
- MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 737-4755
- L'ASALLE - 8469, boul. Newman. NOUVELLEMENT RÉNOVÉ (514) 365-8045
- GALERIES LAVALLÉE - 1545, boul. Le Corbusier (450) 978-1313
- CENTRE GREENFIELD PARK - 3566, boul. Taschereau. NOUVELLE SUCCURSALE (450) 672-6884
- CENTRE RÉGIONAL CHÂTEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 699-6112
- GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910
- AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO - 1311, boul. St-Bruno (450) 653-1303

**VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DES MAINTENANT**

**Repas complet pour l'Action de Grâce - 2,29\$**

Nous avons besoin de votre aide pour servir notre repas de l'Action de Grâce et procurer des repas chauds additionnels ainsi que d'autres services essentiels cet automne aux personnes démunies, sans abri et qui souffrent, dans la région de Montréal.

Pour seulement 2,29 \$, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent, en postant votre don dès maintenant.

22,90\$ pour aider 10 personnes     45,80\$ pour aider 20 personnes  
 68,70\$ pour aider 30 personnes     91,60\$ pour aider 40 personnes  
 229\$ pour fournir 100 repas ou des services essentiels  
 \_\_\_\_\_ \$ pour aider autant de personnes que possible

Pour facturer votre don sur votre carte de crédit veuillez composer le (514) 523-5288.

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10\$ et plus.

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_  
 Ville/Prov./Code Postal \_\_\_\_\_  
 Téléphone (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_  
 Courriel \_\_\_\_\_

3255977

**NOTRE 112<sup>e</sup> ANNÉE DE SERVICE À MONTRÉAL**

**Peut-on porter des chaussures brunes avec un complet bleu ?**

**Demandez à Harry.**

Bien sûr. Le port de chaussures brunes avec un complet bleu, ou même gris, confère une allure très recherchée. Vous avez probablement pour habitude de porter des chaussures noires avec un costume gris ou bleu, mais c'est loin d'être la règle. Vous pourriez même découvrir que vous préférez les chaussures brunes car cette couleur met en valeur les teintes naturelles du cuir. Il y a toutefois deux principes de base à respecter : assortir sa ceinture à ses chaussures et ses chaussettes à son pantalon.

Si vous êtes dans le doute en matière d'habillement, demandez conseil à Harry en ligne à [www.harryrosen.com](http://www.harryrosen.com)

LES COURS MONT-ROYAL 514.284.3315

**LES PREMIERS 50 ANS HARRY ROSEN**

CENTRE ROCKLAND 514.735.6227 • [www.harryrosen.com](http://www.harryrosen.com)

Commission Gomery La stratégie post-référendaire du gouvernement Chrétien dévoilée

# Ottawa voulait « réfuter les arguments et mythes séparatistes »

GILLES TOUPIN

OTTAWA — C'est dans un climat d'urgence, voire de panique, que le gouvernement Chrétien a décidé au début de 1996, quelques mois après le référendum du 30 octobre 1995 sur la souveraineté, de mettre au point une stratégie d'unité nationale dont l'une des composantes majeures fut le renforcement de la présence du Parti libéral au Québec.

Un procès-verbal confidentiel d'une réunion de deux jours du Conseil des ministres de Jean Chrétien, les 1<sup>er</sup> et 2 février 1996, qui ne devait pas être rendu public avant 2026, mais qui a été mis en preuve hier à la Commission d'enquête sur le scandale des commandites, révèle en effet toute la stratégie qu'allait adopter le

**Cette réunion, était considérée « la plus importante réunion du Cabinet tenue par le gouvernement à ce jour ».**

gouvernement pour empêcher la séparation du Québec.

Cette réunion, peut-on lire dans les notes préparatoires soumises au premier ministre Chrétien, était considérée, 27 mois après la prise de pouvoir par les libéraux, « la plus importante réunion du Cabinet tenue par le gouvernement à ce jour ».

Tous les ministres et secrétaires d'État étaient présents, dont l'actuel premier ministre, Paul Martin, ainsi que des nouveaux venus au Cabinet, tel celui qui allait devenir ministre des Travaux publics et responsable du programme de commandites, Alfonso Gagliano.

C'est le président du Conseil du Trésor de l'époque, Marcel Massé,

qui a mené le bal lors de cette rencontre en présentant à ses collègues un rapport d'un comité spécial du cabinet sur l'unité canadienne. Ce rapport avait été soumis à Jean Chrétien quelques jours auparavant, soit le 26 janvier 1996. M. Massé précisait dans sa lettre d'introduction au premier ministre que tous les ministres du comité spécial appuyaient les propositions contenues dans le projet.

**Ainsi naquit le programme de commandites**

En gros, il s'agissait de « recenser et réfuter les arguments et mythes séparatistes », de réagir rapidement sur le terrain, de mettre au point « une approche mieux ciblée et plus énergique des communications », d'« appuyer les porte-parole fédéralistes », de contrer l'image que les Canadiens anglais n'aiment pas les Québécois, bref de vanter tous azimuts les mérites du fédéralisme au Québec, de « susciter la passion ». Il fallait pour ce faire mettre au point un éventail d'activités de communication, ce qui donna naissance au programme de commandites décrit par la vérificatrice générale dans son rapport de novembre 2003.

Le sentiment qui prévalait à la réunion était un sentiment d'urgence. « Nous devons agir rapidement pour donner suite au référendum du 30 octobre », avait dit Jean Chrétien. « Il ne faut pas être complaisant », avait-il ajouté, en rappelant la courte victoire du NON au référendum. « On dispose de peu de temps, peut-on encore lire dans le procès-verbal, il faut faire plus vite que lors des négociations intergouvernementales. »

Les ministres du comité spécial étaient d'accord pour que cette grande stratégie sur l'unité repose sur quatre volets : un bon gouvernement, la promotion de l'attachement au Canada à l'aide d'un soli-



PHOTO ARCHIVES PC ©

C'est le président du Conseil du Trésor de l'époque, Marcel Massé, qui a mené le bal lors d'une rencontre de deux jours du Conseil des ministres de Jean Chrétien, en février 1996, en présentant à ses collègues un rapport d'un comité spécial du Cabinet sur l'unité canadienne.

plan de communication et des programmes d'identité nationale, un programme de changement, c'est-à-dire des modifications de la fédération considérées au Québec comme une réponse significative à l'insatisfaction tout en évitant l'en-

lèvement dans le dossier constitutionnel, et une contestation permanente des règles du jeu qui soutiennent la stratégie du PQ.

Dans sa lettre à M. Chrétien, le ministre Massé note que « les ministres ont souligné que pour réali-

ser l'objectif de contrer la séparation, il est essentiel que le gouvernement ait un programme de bon gouvernement, ce qui signifie notamment une responsabilité financière, un souci de justice, la création d'emplois, un sens de la justice sociale et la création d'occasions d'avancement. »

Il ajoute que « les ministres recommandent que le gouvernement fédéral s'approprie les valeurs fondamentales des Canadiens, qu'il en fasse la promotion de façon énergique et qu'il les défende, par exemple, la démocratie, la tolérance, la générosité et le respect des droits fondamentaux. » Le comité recommande aussi que des initiatives soient prises pour contrer la croyance selon laquelle les Canadiens du reste du Canada n'aiment pas les Québécois et ne les respectent pas. Il recommande de plus « la création d'un secrétariat ou d'un organisme bien financé, travaillant à temps plein et doté d'un mandat précis, pour élaborer et mettre en oeuvre la stratégie et les tactiques en matière de communication et de politiques ». Ce secrétariat se devait d'être « très différent des activités régulières de communications du gouvernement ».

**Visibilité du PLC au Québec**

Le document fait également état de considérations partisans puisqu'il préconise de donner une plus grande visibilité au Parti libéral du Canada au Québec. Cette partie du document touche particulièrement la commission Gomery. En effet, dans sa déclaration préliminaire, le juge Gomery a souligné que son mandat consistait aussi à savoir si la distribution de fonds de commandite à des agences de communication du Québec avait « été influencée par des interventions politiques, notamment si les bénéficiaires de ces fonds ont fait des contributions ou des dons de nature politique, directement ou indirectement ».

## BELLEDUNE

# Stéphane Dion en appelle

CHARLES CÔTÉ

Le ministre de l'Environnement, Stéphane Dion, a décidé d'en appeler d'une décision de la Cour fédérale au sujet de l'incinérateur de Belledune, au Nouveau-Brunswick.

« On vient de déposer les papiers pour porter l'affaire en appel », a indiqué hier le porte-parole de M. Dion, André Lamarre.

Ce projet de la compagnie Bennett Environmental visant la destruction de terres contaminées aux hydrocarbures est contesté des deux côtés de la baie des Chaleurs. Les résidents craignent l'impact des émanations de l'installation, qui a été construite avec la permission du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

L'incinérateur de Belledune doit procéder au cours des prochains jours à ses premiers essais sur des terres contaminées. Mais des opposants, qui comptent maintenant dans leurs rangs des artistes comme Normand Brathwaite et Kevin Parent, des autochtones et des milliers de résidents, contestent le projet depuis son annonce.

La décision de M. Dion était très attendue dans la baie des Chaleurs. L'annonce d'hier a réjoui Geneviève Saint-Hilaire, de la coalition Retour à l'expéditeur. « Mais il faudrait que cette décision soit assortie d'un moratoire ou de mesures qui stopperaient les activités à l'incinérateur », a-t-elle ajouté.

Peu importe la décision ministérielle, les opposants vont se réunir demain pour examiner la marche à suivre. « Un rassemblement est prévu jeudi soir, dit M<sup>me</sup> Saint-Hilaire. On a fait le tour des avenues politiques et juridiques. On va voir ensuite quelles actions citoyennes on va prendre. On ne veut pas de cet incinérateur. »

Le 21 mai dernier, David Anderson, le prédécesseur de M. Dion, avait ordonné la formation d'une commission d'examen du projet. Cette décision a été contestée avec succès par Bennett Environmental.

# VENTE FERMETURE

## FIN DE BAIL DOLLARD-DES-ORMEAUX

# Vaillancourt

MEUBLES • ACCESSOIRES • DÉCORATION

Jusqu'à **70%** de rabais

# 4 JOURS DE SUPER VENTE

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

**Nos magasins sont fermés aujourd'hui pour nous permettre de réduire nos prix !**

<b>SOFA ET FAUTEUIL DECORO</b> rég.: 2429 <sup>95</sup> \$ <b>1245<sup>00</sup>\$</b>
<b>BUFFET ET HUCHE</b> rég.: 1999 <sup>95</sup> \$ <b>860<sup>00</sup>\$</b>
<b>MATELAS QUEEN</b> rég.: 949 <sup>95</sup> \$ <b>469<sup>00</sup>\$</b>

**SANS AUCUNE EXCEPTION !**

LAMPES, GRAVURES, MIROIRS, ACCESSOIRES DÉCORATIFS

**25% à 70%** de rabais

**TOUT DOIT ÊTRE VENDU !**

**PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI !**

# 5 000 000 \$ EN LIQUIDATION

**La Super Vente se tiendra dans nos 3 magasins**

**Laval**  
2400 boul. Le Corbusier  
corner of boul. Le Carrefour  
(Exit 10 of the Autoroute des Laurentides)  
**450-687-5221** or  
**514-337-6077**

**Saint-Léonard**  
5860 boul. Métropolitain Est  
Lacordaire exit  
(South of the Métropolitain)  
**514-257-6001**

**Dollard-des-Ormeaux**  
3345 boul. des Sources  
(North of the Métropolitain)  
**514-685-5009**

**HEURES D'OUVERTURE:**  
(Exceptionnellement durant la vente)  
Lundi et mardi: 9h à 21h  
Mercredi: Fermé  
Jeudi et vendredi: 9h à 21h  
Samedi et dimanche: 9h30 à 17h00

Depuis 1983

**micro-boutique**

JEAN-TALON

**Le Magasin Apple à Montréal**  
6615, avenue du Parc (sud de Jean-Talon)  
Tél.: 514.270.4477

DÉCARIE

AV. PARC

FINANCEMENT **accord D**

# LA GRANDE LIQUIDATION



Canada



## CHEVROLET

# ESSENCE

RÉDUCTION DE

# 20¢

PAR LITRE D'ESSENCE APPLICABLE SUR 2500 L  
AVEC LA CARTE DE PRIX PRÉFÉRENTIEL\*

## OFFRE EXCLUSIVE À GM



+

# CRÉDIT

# 1000\$

À L'ACHAT,  
AU FINANCEMENT  
OU À LA LOCATION†

+

# FINANCEMENT

# 0%

DE FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À **60 MOIS**‡



Ces offres s'appliquent à presque tous les modèles 2004

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. \*A l'achat ou à la location de modèles neufs ou de démonstration et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01\$. La réduction de 20¢ inclut les taxes applicables. Les cartes sont valables du 1<sup>er</sup> octobre 2004 au 30 novembre 2007 (la date limite de validité peut être prolongée, demandez les détails à votre concessionnaire), uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. Véhicules 2005 admissibles: Cavalier et Venture. L'offre ne s'applique pas aux véhicules 2004 suivants: Fourgonnettes G (de tourisme, utilitaires et tronquées), SSR, camions poids moyen (y compris la famille GMT560 2 et 3, les camions à cabine basculante et la série W), pick-up de grande capacité (modèles 2500 HD à cabine classique/allongée/multiplace et 3500 (pick-up ou châssis-cabine)), HUMMER (tous les modèles) et Cadillac (tous les modèles). Le crédit de 1000\$ comprend les taxes applicables. Véhicules 2005 admissibles: Cavalier et Venture. L'offre ne s'applique pas aux véhicules 2004 suivants: Fourgonnettes G (de tourisme, utilitaires et tronquées), SSR, camions poids moyen (y compris la famille GMT560 2 et 3, les camions à cabine basculante et la série W), pick-up de grande capacité (modèles 2500 HD à cabine classique/allongée/multiplace et 3500 (pick-up ou châssis-cabine)), HUMMER (tous les modèles) et Cadillac (tous les modèles). 10% de financement à l'achat sur approbation de crédit de GMAC seulement. Un versement initial et/ou un échange peuvent être exigés. La Corvette 2004 est admissible uniquement pour une durée maximale de 36 mois. Les Cavalier 2004 et 2005 sont admissibles pour une durée maximale de 72 mois. La mensualité variera selon le montant emprunté et le versement initial/l'échange. L'offre ne s'applique pas aux véhicules 2004 suivants: fourgonnettes G (de tourisme, utilitaires et tronquées), SSR, camions poids moyen (y compris la famille GMT560 2 et 3, les camions à cabine basculante et la série W), pick-up de grande capacité (modèles 2500 HD à cabine classique/allongée/multiplace et 3500 (pick-up ou châssis-cabine)), HUMMER (tous les modèles) et Cadillac (tous les modèles). †Les offres s'appliquent tel qu'indiqué aux véhicules neufs ou de démonstration. Un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Les quantités de modèles 2004 sont limitées. Les offres s'adressent aux clients du service de détail admissibles au Canada. Les frais reliés à l'inscription au Régistre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. Ces offres exclusives sont d'une durée limitée et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

PROJET DE LOI 44 SUR LES POLLUEURS-PAYEURS

# Québec pourrait économiser entre 5 et 10 millions par année

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Québec devrait économiser entre 5 et 10 millions de dollars par année en faisant payer les pollueurs récidivistes qui causent des maux de tête au ministère de l'Environnement.

« La première année, on obtiendrait plusieurs centaines de milliers de dollars par année et, à terme, dans trois à cinq ans, plusieurs millions par année, versés dans un Fonds qui sera créé avec le Plan vert », a indiqué le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, au sujet du projet de loi 44 présentement à l'étude à Québec.

Cette somme varierait entre 5 et 10 millions par année, tout dépendant des tarifs fixés par réglementation et des secteurs industriels touchés, selon ce qu'a appris *La Presse*. Québec compte laisser aux entreprises une période de transition de trois à cinq ans afin qu'elles s'adaptent aux nouveaux règlements.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, CP ©

Thomas Mulcair, ministre de l'Environnement du Québec.

M. Mulcair a expliqué que le coût des laboratoires mobiles auxquels son ministère fait appel pour certains

désastres écologiques peut s'élever jusqu'à 9000 \$ par jour.

Il a précisé que les sommes écono-

misées en facturant les pollueurs serviraient à « assurer un financement stable pour les groupes environnementaux et financer de nouvelles activités d'application des lois et de répression, notamment notre nouvelle équipe de procureurs ».

Le ministre de l'Environnement compte embaucher 12 avocats en droit criminel et civil afin de mieux faire respecter les lois environnementales. Il oppose toutefois une fin de non-recevoir à la Communauté métropolitaine de Montréal qui veut aussi obtenir le pouvoir de facturer les pollueurs sur son territoire.

« La CMM a le droit de tarifier l'eau et c'est quelque chose qu'on l'encourage à faire, mais pour ce qui est de l'application des lois environnementales, c'est du ressort de l'Assemblée nationale », a répondu M. Mulcair.

En vertu de sa propre loi, la CMM fait valoir qu'elle détient déjà la compétence en matière d'assainissement de l'air et de l'eau sur l'ensemble de la région métropolitaine. Mais le mi-

nistre refuse de modifier la loi afin d'étendre à la CMM les pouvoirs de son ministère.

« C'est nous qui assumons le fardeau et c'est à nous d'aller chercher ces sommes parce que ça correspond à un service rendu », dit le ministre. M. Mulcair souligne qu'il ne cherche pas à faire payer l'ensemble des entreprises pour la pollution, mais bien les récidivistes qui en sont à plusieurs infractions environnementales.

À l'Assemblée nationale, le Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ) a d'ailleurs qualifié de « non justifiés » les pouvoirs que se donne le ministre Mulcair avec la loi 44. Les patrons craignent que toutes les entreprises, pas seulement les pollueurs, aient à payer la tarification imposée. Le CPEQ pense que Québec devrait plutôt faire respecter les lois actuelles en imposant des pénalités accrues.

De son côté, l'opposition péquiste souligne que le ministère de l'Environnement ne fera jamais assez d'argent en tarifiant les récidivistes pour éponger des compressions de 13 millions en 2004-2005 et payer le Plan vert, l'embauche de 12 avocats et la surveillance des pollueurs.

« On est dans le flou total, ils n'ont aucune idée de ce que ça va rapporter, souligne le critique du Parti québécois, Luc Thériault. Et le ministre ne s'est pas engagé à avoir un fonds dédié. S'il ne pose pas de balises dans le projet de loi, est-ce que ça ne deviendrait pas une taxe déguisée ? »



S.V.P.  
FAIRE  
LE  
MÉNAGE

Quand vous aurez fini de faire le ménage de votre pharmacie, ne vous arrêtez pas là. Entre le 20 septembre et le 10 octobre, venez participer à une consultation publique sur Internet par **Opinion Santé** afin de donner votre avis et d'approfondir vos connaissances sur le bon usage du médicament. C'est une question de santé.

OpinionSante.com

Si vous n'avez pas accès à Internet, appelez Communication-Québec au 1 800 363-1363.

Québec

# SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

RÉDACTION (514) 285-7070  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
[cyberpresse.ca/abonnement](http://cyberpresse.ca/abonnement)

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
[petitesannonces@lapresse.ca](mailto:petitesannonces@lapresse.ca)

DÉCÈS (514) 285-6816  
[deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca)

CARRIÈRES (514) 285-7320  
[carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

## Le Suroît remis aux calendes grecques

**SUROÎT** suite de la page A1

l'équivalent de la production de quatre centrales comme le Suroît.

Depuis 15 ans, une seule année, 1999, avait connu de tels niveaux de précipitations dans le nord du Québec, où la météo est souvent bien différente de celle de Montréal ou Québec.

La situation de cette année constitue tout un revirement car en 2003, les très faibles précipitations avaient créé un déficit du même ordre — 25 terrawattheures — un niveau alarmant qui avait incité Hydro à exercer d'intenses pressions pour mettre en chantier son polluant projet, l'équivalent de 600 000 automobiles supplémentaires.

Au gouvernement de Jean Charest, on n'attend plus désormais que la commission parlementaire de la mi-novembre, le moment où Hydro rendra publics ces chiffres, pour procéder à un enterrement de pre-

mière classe du Suroît.

Car au surplus, les informations colligées par *La Presse* au cours des derniers jours, tant au gouvernement Charest qu'à Hydro-Québec, les arguments en défaveur du projet n'ont fait que s'accumuler depuis l'été dernier.

« La municipalité de Beauharnois n'en veut pas, or c'était une condition essentielle », chuchote-t-on au plus haut niveau à Québec. Et il n'est pas question de légiférer pour forcer la main de la municipalité, où les élus avaient menacé de bloquer, par une résolution, les velléités d'Hydro.

Autre coup dur pour les promoteurs du projet, avec les retards importants, la fenêtre d'opportunité est désormais bien étroite. Hydro insistait pour un projet vital selon elle pour faire face à la demande énergétique entre 2005 et 2009. Initialement, le projet devait être en production en novembre 2006. En

juillet dernier, le ministre par intérim aux Ressources naturelles, Pierre Corbeil, reconnaissait que, même dans le meilleur scénario, le projet ne pourrait voir le jour avant 2009.

Et comme si c'était nécessaire, une autre source d'économie appréciable vient d'apparaître sur l'écran radar d'Hydro, confie-t-on aux Ressources naturelles.

La grève de l'aluminerie d'ABI, à Bécancour, depuis juillet, aura un impact sur le bilan énergétique. On calcule qu'elle pourrait annuler la croissance de la demande pour 2004.

L'économiste Pierre Fortin, dans un texte publié dans les pages *Forum* de *La Presse*, samedi, estimait déjà le projet inutile, sur la foi d'indications quant au niveau des réservoirs d'Hydro.

Le Suroît devait produire 6 terrawattheures par année, rappelle-t-il. Si les 24 terrawattheures — le niveau des réserves obtenu par *La*

*Presse* — s'avère fondé, Hydro détiendrait en réserve quatre années de production de cette centrale, explique le professeur de l'UQAM.

Lui aussi avait entendu parler des conséquences de la grève d'ABI. L'aluminerie de Bécancour doit consommer, grosso modo, 5 terrawattheures par année; une demi-année de grève viendrait annuler la croissance de la demande en énergie au Québec pour une année, estime l'économiste Fortin.

Le gouvernement Charest avait été échaudé avec le Suroît le printemps dernier quand le premier ministre a dû essuyer la fronde d'une poignée de députés, inquiets devant l'opposition des groupes environnementalistes. M. Charest avait alors décidé, pour calmer les députés, de passer le ballon à la Régie de l'énergie qui devait produire un avis à la fin du mois de juin. Ironiquement, la Régie renvoyait son ballon au premier ministre, en disant tout à la fois que

le projet Suroît était « souhaitable », mais « pas indispensable » à l'équilibre énergétique du Québec.

Le président d'Hydro, André Caillé, ne parle plus guère du Suroît dans les milieux d'affaires à Montréal. À la haute direction d'Hydro, tout le monde comprend que l'enterrement du projet n'est plus qu'une formalité.

Ce n'est pas le premier camouflet qu'inflige le gouvernement à M. Caillé. L'ancien président de Gaz Métro, passé à Hydro, n'a accepté qu'à contrecœur la décision de Québec de forcer la vente des intérêts détenus par Hydro dans Noverco, la filière gazière de la société d'État.

Dans son avis de juin, la Régie de l'énergie avait déjà ouvert la voie à des solutions de remplacement au Suroît. Elle avait réclamé une augmentation de 50 % des économies d'énergie.

De plus, la Régie demande à Hydro de mettre en production d'ici 2010 entre 2000 et 3000 mégawatts d'énergie éolienne, deux ou trois fois plus que prévu.

Avec la collaboration de Mario Cloutier

## Suicide de Charles Fariala: sa mère n'aurait joué qu'un rôle mineur

**SUICIDE**

suite de la page A1

Disons que sa mère l'a aidé à accomplir le protocole. »

M<sup>me</sup> Houle, infirmière auxiliaire à la retraite depuis octobre 2002, aurait tout au plus donné des conseils « finaux » à son fils sur le choix des médicaments, résume une autre source.

Charles Fariala a écrit un bref testament et a avalé ses médicaments en présence de sa mère, qui lui tenait la main.

La dame de 58 ans a appelé la police dès qu'elle a constaté le décès, comme le lui avait demandé son fils. La quinquagénaire, qui était déjà soignée pour des troubles psychiatriques avant le drame, était effondrée à l'arrivée des policiers dimanche vers 2 h 30. Plus de 36 heures plus tard, à sa comparution au palais de justice de Montréal lundi, elle était toujours sous le choc, comme ont pu le constater la trentaine de journalistes présents.

Marielle Houle est accusée d'avoir aidé ou encouragé son fils Charles à se donner la mort, crime passible d'une peine de 14 ans d'emprisonnement. Elle a échappé du coup à une accusation plus grave de meurtre non prémédité, qui aurait pu lui valoir l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 10 ans.

L'avocat de M<sup>me</sup> Houle, Salvatore Mascia, a d'ores et déjà fait savoir qu'il allait demander un procès devant jury et plaidera que sa cliente avait « agi strictement par compassion ».

« Nous tous sommes un jour ou l'autre confrontés à ça, a-t-il déclaré. Nous avons une personne chère qui est malade, qui souffre, et vous priez pour que le Bon Dieu éloigne d'elle la souffrance. »

### Secret et renfermé

Les dernières informations dans cette affaire confirment que Charles Fariala était encore autonome et manifestement capable d'organiser son suicide. Les voisins interrogés hier étaient formels: l'homme de 36 ans se déplaçait sans fauteuil roulant, bien que son pas ait parfois semblé chancelant.

Le propriétaire du dépanneur voisin, Ali Assi, se souvient de l'avoir servi deux ou trois fois par semaine. « Au début, je croyais qu'il était ivre parce qu'il s'accrochait aux marches de l'entrée, il a failli tomber quelques fois. J'ai appris ensuite qu'il était malade. »

Charles Fariala était un homme « secret, renfermé », qui n'a pratiquement jamais parlé à M. Assi même s'il fréquentait son commerce depuis trois ans. « Il avait son *walkman* avec ses écouteurs sur la tête, il ne parlait pas, il venait chercher ses

chips et sa bière, des trucs comme ça. Il avait l'air triste, en fait. »

Soucieux de garder la forme malgré sa maladie, M. Fariala se rendait au moins deux fois par semaine à un gymnase à environ cinq minutes de chez lui. Là aussi, on se rappelle un homme discret et sans histoire. « On voyait qu'il avait un handicap, mais ça ne l'empêchait pas de s'entraîner, précise le gérant de l'établissement. Il était très tranquille et ne parlait à personne. »

Sa conjointe et partenaire de théâtre au tournant des années 90, la comédienne Dulcinée Langfelder, le résume en un mot: intense. « Quand les choses allaient bien, elles allaient très très bien, mais quand elles semblaient aller mal, elles allaient très très mal. C'était un ermite. Il n'avait personne à qui parler. »

Préposé aux bénéficiaires à l'hôpital Saint-Charles-Borromée depuis 1990, M. Fariala a été obligé de quitter son emploi en mai 2002 à cause de sa maladie. C'est en mai dernier qu'il a fait part à M<sup>me</sup> Langfelder de sa décision de se suicider.

M<sup>me</sup> Houle, elle, s'occupait assidûment de son fils depuis son départ à la retraite. Elle a pratiquement élevé seule son enfant. Le père de Charles, d'origine rwandaise, a rencontré Marielle Houle lors de l'Expo 67 et est retourné dans son pays peu après la naissance de l'enfant.

## Problèmes d'accès à l'aéroport: ADM reçoit un bon savon

**ADM** suite de la page A1

le maire de Montréal parce que ça n'a pas de bon sens, c'est un bordel », a déclaré le ministre Lapierre.

Le maire Tremblay s'est lui aussi montré déçu des démarches d'ADM et il s'est montré encouragé par les propos du ministre. « Ça fait trop longtemps que ça dure et le ministre Lapierre accorde une priorité à une navette ferroviaire, donc au transport en commun, et à l'aménagement du rond-point de Dorval pour faciliter la circulation automobile », a ajouté M. Tremblay. Il estime qu'une navette ferroviaire transportant les voyageurs au centre-ville est primordiale en raison des fréquents bouchons de circulation dans ce secteur.

Le ministre Lapierre veut mettre sur pied un groupe de travail rapidement, mais aucun échéancier n'a encore été planifié. Ce groupe de travail étudiera l'ensemble du réseau de transport utilisé pour accéder à l'aéroport à partir du centre-ville dans le but d'améliorer les déplacements des voyageurs.

Il voudrait qu'une partie de la taxe sur l'essence serve à résoudre ce problème. Il souhaite également revoir la loi sur les aéroports au Canada pour rendre les administrations « responsables » envers les communautés où elles opèrent.

Du côté d'ADM, on s'est montré médusé par les critiques des deux hommes politiques, précisant que la direction réclame du changement depuis 1995 sur la question du transport, soit avant le début des travaux de rénovation en 2001. « Ce n'est pas nous qui pouvons refaire les routes, ce sont des infrastructures payées par la Ville et le gouvernement du Québec ou encore par les programmes d'infrastructures du gouvernement fédéral », dit Christiane Beaulieu, vice-présidente aux affaires publiques d'ADM.

M<sup>me</sup> Beaulieu précise que les travaux de rénovation étaient incontournables en raison de la vétusté de certains bâtiments et que ces rénovations n'augmentaient pas l'affluence. « Dorval était dans un état insoutenable. Quand l'aéroport a été transféré, il était dans un état pitoyable, Montréal ne pouvait pas attendre », dit-elle.

La vice-présidente aux affaires publiques d'ADM souligne qu'un projet de nouvelle bretelle vers l'aérogare a déjà été déposé au Bureau des audiences publiques sur l'environnement et qu'un projet de démenagement de la gare ferroviaire juxtaposé à l'aéroport est en discussion. Une nouvelle bretelle coûterait 115 millions et ADM se dit prêt à payer 10 millions.



Aujourd'hui à 13h

Entrevue avec le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, LOUISE ARBOUR.

MAISONNEUVE

dès 11 h 30

Réalisation: Lucie Benoit

**95.1** FM  
Première Chaîne  
Radio-Canada

[www.radio-canada.ca/maisonneuve](http://www.radio-canada.ca/maisonneuve)

# SÉRIE ÉNERGIE : À BOUT DE RESSOURCES

## 5. Arrêter le gaspillage

# Dur, dur d'économiser

Le monde ne manque pas d'inventions géniales qui dorment sur les tablettes. C'est aussi vrai dans le domaine de l'efficacité énergétique. Mais avec des politiques bien conçues, on peut stimuler la diffusion de technologies éco-énergétiques, à la maison comme au volant. Il faut toutefois se préparer à affronter la résistance des intérêts en place et la peur de la nouveauté, conclut le cinquième et dernier volet de notre grande série sur l'énergie.



CHARLES CÔTÉ

Prenez maintenant et économisez plus tard. Pas très alléchant comme proposition ! C'est pourtant sur cette logique que s'appuient en général les efforts d'économie d'énergie. En effet, la plupart des appareils qui consomment moins coûtent plus cher à l'achat. Les économies d'énergie qu'ils permettent de réaliser compensent pour ce prix plus élevé, mais cela prend du temps. La même logique s'applique aux travaux comme l'isolation ou l'installation de thermostats plus efficaces : on a la certitude de dépenser et l'espoir d'économiser. C'est l'un des deux principaux obstacles à l'introduction de techno-

logies éco-énergétiques. L'autre, c'est le coût de l'énergie. Au Québec, par exemple, ce coût est trop bas, ce qui retarde l'implantation des technologies de pointe plus efficaces.

Mais un organisme réussit à renverser l'équation de l'économie d'énergie : le Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro. Son directeur général, Jean-Pierre Finet, dispose chaque année de 3 à 4 millions puisés à même les gains de Gaz Métro. La somme est entièrement employée à réduire la consommation de gaz naturel des clients. Et ça marche.

« On fait payer les systèmes plus efficaces par les économies qui en découlent, dit M. Finet. On prête l'argent nécessaire à l'installation et il est remboursé sur cinq ans sans intérêt, à même l'argent qui irait de toute manière à Gaz Métro. »

Les programmes du fonds s'appliquent autant aux bâtiments existants qu'aux constructions neuves. Par exemple, le fonds va financer la mise aux normes Novoclimat d'un grand projet de logements sociaux. Cette norme permet des économies de 25 % des coûts de chauffage.

« Prenons par exemple un projet de centre communautaire de 5 millions, explique M. Finet. Pour être efficace sur le plan énergétique, il coûterait 5 % de plus à construire, soit 250 000 \$. On leur prête les 250 000 \$ et, selon les calculs d'ingénieur, on sait qu'ils vont économiser 70 000 \$ par année. On leur dit : gardez

20 000 \$ là-dessus et retournez-nous 50 000 \$ pendant cinq ans. Ils obtiennent un bâtiment efficace sans aucun frais supplémentaire, au contraire. »

« Il n'y a plus de raison de construire des bâtiments inefficaces ! » dit M. Finet.

Actuellement, un des programmes les plus populaires du Fonds vise l'installation de panneaux réflecteurs derrière les calorifères à eau chaude. C'est loin d'être une affaire de haute technologie : une simple feuille de PVC recouverte d'une pellicule métallique. Mais ce simple panneau de 10 \$ augmente de 10 % l'efficacité du chauffage. Et les coûts diminuent d'autant. Le Fonds en a distribué 30 000.

« Il y avait des ingénieurs qui mettaient en doute nos affirmations, dit M. Finet. Les entrepreneurs ne voulaient pas faire cette dépense. C'est une nouvelle technologie, alors ça demande un effort promotionnel pour la faire pénétrer. »

Tout cela serait impossible sans le cadre ré-

glementaire original qui a été conçu pour Gaz Métro. En effet, le rendement financier de ce monopole de distribution est fixé par la Régie de l'énergie. Gaz Métro est autorisé à faire un pourcentage plus élevé de profits quand ses clients utilisent le gaz de façon plus efficace. Les gains d'efficacité sont partagés entre Gaz Métro, la clientèle (par la voie de baisses de tarifs) et le Fonds en efficacité énergétique.

« C'est ce qui a fait que Gaz Métro a lancé toutes sortes de programmes d'efficacité, explique l'expert en énergie Philip Dunsy. Le Fonds a été créé pour rejoindre des clientèles plus particulières, comme les ménages à faibles revenus et les petits commerces. Ils expérimentent de nouvelles façons de faire pour rejoindre des clientèles. C'est important de le faire. Mais cela reste complémentaire. »

### COURRIEL

Pour joindre notre journaliste charles.cote@lapresse.ca



## Quelques trucs

**1** > Si tous les Canadiens adoptaient les lampes fluorescentes compactes, un type d'ampoule à longue durée qui utilise 75 % moins d'énergie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre équivaldrait au retrait de 66 000 voitures.

**2** > Tous les électroménagers ne naissent pas égaux. Les laveuses à chargement frontal dépensent de 10 % à 20 % moins d'énergie que les laveuses à chargement par le haut. La gravité permet d'éviter quelques efforts au moteur, et elles utilisent moins d'eau chaude.

**3** > Les camionneurs qui se reposent dans les haltes routières doivent souvent laisser leur moteur rouler, l'été pour avoir de la climatisation, l'hiver pour le chauffage. Selon une entreprise de Sherbrooke, Énerstat, les coûts de carburant des semi-remorques peuvent être diminués de 30 % avec une pompe à chaleur de sa conception, qui est couplée à un réservoir de stockage thermique.

**4** > Au lieu de combattre la nature, pourquoi ne pas s'en servir pour diminuer les coûts de chauffage et de consommation ? Le centre-ville de Toronto est depuis cet été climatisé par l'eau du lac Ontario, ce qui permet de réduire de 40 000 tonnes les émissions de gaz à effet de serre.

**5** > Électrolux a lancé en 2000 une tondeuse à gazon automatique solaire, le Solar Mower. Ce robot n'est pas donné, plus de 5000 \$, mais il est particulièrement « vert » : les émissions des tondeuses à gazon seraient responsables de 5 % de la pollution aux États-Unis, selon le site Consumersearch.

Mathieu Perreault

## PRÉCISION

Une erreur s'est glissée dans notre dossier sur l'énergie éolienne hier. L'expert Philip Dunsy estime à 7,4 cents du kilowattheure — et non 4,4 cents comme nous l'écrivions — le coût d'achat pour Hydro-Québec de l'énergie éolienne. Cela comprend les frais d'équilibrage, le profit du producteur et la subvention fédérale d'un cent.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

### POUR SUIVRE NOTRE SÉRIE

#### ÉNERGIE : À BOUT DE RESSOURCES

- 1 > La fin du pétrole
- 2 > Gaz ou hydrogène ?
- 3 > Le courant ne passe plus
- 4 > Pour qui souffle le vent
- 5 > Arrêter le gaspillage**

Faites-nous part de vos réactions à [commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

## NORMES DE CONSOMMATION D'ESSENCE

# Le Canada dans le siège du conducteur

CHARLES CÔTÉ

Au cours des prochaines années, la quasi-totalité de la hausse de la demande de pétrole en Amérique du Nord viendra du transport routier. L'efficacité énergétique des voitures sera donc un enjeu majeur. Dans ce domaine, le Canada n'a jamais eu une grande influence. Ottawa a toujours préféré adopter telle quelle la norme fédérale américaine. Mais les choses sont différentes aujourd'hui, selon Dan Becker, du Sierra Club, spécialiste de cette question depuis 30 ans.

### La Presse D'où viennent les normes actuelles d'économie d'essence aux États-Unis ?

**R** Dan Becker Après l'embargo de 1973, la Fondation Ford a convié des experts qui ont conçu le programme CAFE (Corporate

Average Fuel Economy). En 1975, le Congrès l'a adopté, sous la présidence de Gerald Ford, un conservateur du Michigan. Ce programme a forcé les constructeurs automobiles à respecter une norme de consommation moyenne pour l'ensemble des véhicules vendus au cours d'une année. Alors s'ils vendent des voitures qui consomment beaucoup d'essence, ils doivent aussi en vendre de plus économiques.

### Et cela a fonctionné ?

**R** En 1974, la consommation moyenne des voitures aux États-Unis était de 13,8 milles au gallon (17 litres aux 100 km). À la fin des années 80, la consommation moyenne avait chuté de moitié. En 1989, elle était de 27,5 milles au gallon (8,6 l/100 km). Au départ, les constructeurs avaient combattu farouchement la

proposition CAFE en disant qu'ils devraient construire des voitures minuscules et invendables. Mais en réalité, 86 % des économies ont été obtenues en améliorant les moteurs et les transmissions, pas en réduisant la taille des voitures. Alors l'industrie est capable de grandes choses quand elle y est obligée.

### Mais on dit que l'efficacité énergétique des voitures stagne aujourd'hui.

**R** Oui, les exigences ont cessé de croître en 1989 et les compagnies ont arrêté de s'améliorer. Le peu de technologie additionnelle est utilisé pour améliorer la puissance et les accélérations. Pendant ce temps, il y a des solutions qui sont partout sur les véhicules japonais, mais qui dorment sur les tablettes à Detroit. Et aujourd'hui, la consommation moyenne des véhicules neufs est

la pire en 20 ans. Elle se situe autour de 24 milles au gallon (9,8 l/100 km).

### Pourquoi sommes-nous aujourd'hui sous la norme de 1989 ?

**R** La loi de 1975 avait une grosse faille. Elle ne s'appliquait pas aux camions légers. Mais à l'époque, ces véhicules ne représentaient que 15 % des ventes. Aujourd'hui, ils comptent pour plus de 50 %.

### Quelle différence une norme plus stricte aurait-elle pu faire depuis 1989 ?

**R** Si on appliquait les technologies disponibles maintenant — et je ne parle pas de solutions exotiques comme les véhicules hybrides — nous pourrions avoir une moyenne aujourd'hui de 40 milles au gallon (5,9 l/100 km). Cela entraînerait des économies quotidiennes supplémentaires de 4 millions de gallons (15 millions de litres). En plus, nos émissions de gaz à effet de serre diminueraient de 10 %. Et nous n'aurions peut-être pas à faire la guerre tous les 10 ans pour assurer l'approvisionnement.

### Où en est le dossier aujourd'hui sur le plan politique ?

**R** Les constructeurs automobiles ont bloqué toutes les tentatives de recommencer à relever chaque année la norme CAFE. Mais de leur côté, les États se sont mis à vouloir combattre le phénomène du réchauffement climatique. La Californie a pris la tête de ce mouvement en obligeant l'industrie à fournir des véhicules consommant de 25 % à 30 % moins d'essence. L'industrie conteste cette approche devant les tribunaux en affirmant que la Californie joue dans les compétences du gouvernement fédéral. Mais six autres États, dont New York et le New Jersey, ont adopté la norme californienne. En tout, ils représentent 30 % du marché automobile aux États-Unis.

### Et quel peut être le rôle du Canada dans ce débat interne aux États-Unis ?

**R** Tout ce qu'il faudrait, c'est qu'un autre grand marché automobile adopte la norme californienne. Si le Canada le fait, l'industrie pourrait décider de baisser les bras et construire les véhicules voulus. Le Canada peut donc jouer un très grand rôle pour pousser l'industrie dans une direction qui serait bénéfique pour tous. Ça n'arrive pas souvent que le Canada ait autant d'influence sur ce qui se passe aux États-Unis. Vous devriez saisir cette occasion !



**GRAND SOLDE**  
DE L'AUTOMNE CHEZ VOTRE  
CONSEILLER FORD.

**SEULEMENT DU**  
**15 AU 30 SEPTEMBRE**

## FORD FREESTAR 2004

ACHETEZ À

**19 995 \$**

FRAIS DE TRANSPORT  
ET DE PRÉPARATION EN SUS



Moteur V6 de 4,2 L • Boîte automatique • Freins assistés à disque avec antiblocage aux 4 roues et répartition électronique de la force de freinage  
Groupe d'équipements électriques (rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, glaces à commande électrique, verrouillage électrique des portes)  
Radio AM/FM stéréo • Climatisation • Entrée sans clé à télécommande • Éclairage intérieur à extinction progressive  
Capacité de 7 occupants • Banquette de 3<sup>e</sup> rangée repliable à plat dans le plancher • Et plus encore!

# DESSERREZ-VOUS LA CEINTURE.

## FORD F-150 XLT 2004 4x4 SuperCrew

LOUEZ À

**299 \$\***

PAR MOIS, POUR 24 MOIS  
MISE DE FONDS DE 2 995 \$  
FRAIS DE TRANSPORT  
ET DE PRÉPARATION INCLUS



Ford F-150, le camion de l'année selon l'AJAC.

Moteur V8 Triton® • Boîte automatique • Système à 4 roues motrices, avec sélection électronique 4x4 en marche  
Freins assistés à disque avec antiblocage aux 4 roues et répartition électronique de la force de freinage  
Jantes de 17 po en aluminium coulé • Pneus tous terrains • Groupe d'équipements électriques  
(rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, glaces à commande électrique, verrouillage électrique des portes)  
Climatisation • Capacité de 6 occupants • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Et plus encore!

## FORD RANGER EDGE 2004 4x2 à cabine double

LOUEZ À

**229 \$\*\***

PAR MOIS, POUR 36 MOIS  
MISE DE FONDS DE 1 995 \$  
FRAIS DE TRANSPORT  
ET DE PRÉPARATION INCLUS



Moteur V6 de 3 L • Boîte automatique • Jantes de 15 po en aluminium usiné  
Pneus tous terrains • Antibrouillards • Pare-boue arrière • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser  
Banquette divisée 60/40 • Et plus encore!

**FAITES VITE, LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES.**



Ford Motor Company  
100 ANS AU CANADA  
ford.ca



**Bien pensé**

Fondation  
canadienne du  
cancer du sein™



Photos à titre indicatif seulement. \*F-150 : dépôt de sécurité de 350 \$, mise de fonds de 2 995 \$ et première mensualité exigés. \*\*Ranger : dépôt de sécurité de 275 \$, mise de fonds de 1 995 \$ et première mensualité exigés. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 40 000 kilomètres pour le F-150 et après 60 000 kilomètres pour le Ranger et d'autres conditions s'appliquent. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de crédit de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Les mensualités et prix annoncés incluent une remise taxable du constructeur de 1 000 \$. Les taxes sont calculées sur le plein prix de location avant la déduction de la remise. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre ou louer moins cher. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.



Le vaisseau américain SpaceShipOne.

PHOTO AP

# Course à l'espace: les Américains s'envolent, les Canadiens restent

PHILIPPE MERCURE

La course à la conquête de l'espace par des compagnies privées pourrait bien entrer dans sa phase finale aujourd'hui. Tandis que le vaisseau américain *SpaceShipOne* tentera son premier vol officiel ce matin, son plus proche rival canadien vient d'annuler son lancement prévu samedi en Saskatchewan.

La fondation à but non lucratif Ansari X Prize a promis 10 millions de dollars américains à la première équipe qui parviendra à amener un pilote et deux passagers à 100 kilomètres d'altitude et à les ramener sains et saufs sur la terre ferme. Pour être valide, l'exploit doit être réalisé deux fois en moins de deux semaines à l'aide d'un engin réutilisable. Les vols sont dits suborbitaux, car les vaisseaux ne s'élèvent pas suffisamment pour entrer en orbite autour de la Terre.

Le suspense était à son comble depuis que le projet da Vinci, de Toronto, avait annoncé un lancement le samedi 2 octobre, s'immiscant entre les deux essais des Améri-

cains de la compagnie Scaled Composites prévus pour aujourd'hui et lundi prochain. Dans un revirement de dernière minute, l'équipe canadienne dirigée par Brian Feeney a annoncé qu'elle ne volerait pas samedi en raison des problèmes d'approvisionnement en maté-

riel, laissant le champ libre aux Américains.

Des 26 concurrents en lice, les projets da Vinci et SpaceShipOne étaient les seuls à avoir annoncé des dates de lancement. Alors que les Américains avaient déjà effectué un vol non officiel réussi le 21 juin

dernier, le groupe da Vinci était en pleine course contre la montre. « Nous n'avons reçu notre financement complet qu'au début du mois d'août, et nous avons réussi à faire 98 % du travail. Certaines compagnies ont fait des pieds et des mains pour nous fournir ce dont nous avions besoin », a confié Brian Feeney au magazine électronique *Wired*.

Pour réaliser leurs prouesses, les équipes canadiennes et américaines ont opté pour la même stratégie : faire décoller le vaisseau spatial à partir des airs. « Remplir de carburant une énorme fusée qui décollerait du sol n'est pas la chose à faire. C'est trop cher, technologiquement complexe et non réutilisable », explique le groupe da Vinci sur son site Web. Un immense ballon à l'hélium tirera plutôt le vaisseau jusqu'à une altitude de 24 kilomètres, d'où il sera lancé. L'engin des Américains, qui bénéficie du financement du cofondateur de Microsoft, Paul Allen, sera quant à lui porté jusqu'à 15 kilomètres de hauteur par le *White Knight*, un avion

de transport construit sur mesure.

La compagnie Scaled Composites n'a pas annoncé qui pilotera l'avion porteur, ni le vaisseau lui-même au cours des essais qui se dérouleront à Mojave, en Californie. L'équipe choisira sûrement de remplacer les deux passagers par un équivalent en poids comme le permet la compétition, mais des rumeurs veulent que le fondateur de la compagnie, Burt Rutan, puisse se retrouver dans un des deux vols.

Du côté de da Vinci, on ne se montre pas trop abattu. « Nous avons fait des progrès énormes depuis l'arrivée de notre commanditaire, Golden Palace.com, et nous avons toujours l'intention de prouver que les Canadiens peuvent et vont envoyer un homme dans l'espace. »

Le X Prize a été lancé en 1998 par un groupe de donateurs pour encourager le voyage spatial privé. Il rappelle le prix Orteig de 25 000 \$ qui avait poussé Charles Lindbergh à effectuer son fameux vol transatlantique en 1927.

## 200 000 \$ pour un vol de trois heures

Le tourisme spatial est à nos portes, s'il faut en croire le milliardaire britannique Richard Branson. L'homme qui dirige l'empire Virgin vient d'annoncer la création de Virgin Galactic, une société qui prévoit exploiter cinq vaisseaux similaires au *SpaceShipOne* d'ici trois ans. Pour 200 000 \$ américains, les engins offriraient aux touristes un voyage suborbital d'une durée de trois heures.

L'homme d'affaire prévoit que 3000 clients de par le monde se montreront intéressés par l'aventure, et que l'argent généré par ces vols initiaux permettra de faire baisser le coût du forfait par la suite. Et les ambitions de l'entrepreneur ne s'arrêtent pas là : « Si c'est un succès, nous nous lancerons dans les vols orbitaux, et nous envisageons même de construire un hôtel là-haut. »

# IMAGINEZ-VOUS EN LEXUS

LOCATION OU FINANCEMENT À L'ACHAT

À PARTIR DE

4,9 %\*

538 \$/mois\*

49 900 \$\*

Êtes-vous de ceux qui pensaient que conduire une Lexus était hors de portée ? Pourtant, le RX 330 est plus accessible que vous ne le croyez. Avec son moteur 3,3 litres de 230 chevaux. Son intérieur en cuir souple et douillet. Sans oublier son toit ouvrant optionnel jusqu'à 50 % plus grand. Faites de votre rêve une réalité en visitant un concessionnaire Lexus sans tarder. Pour plus d'information ou pour connaître le concessionnaire le plus près, composez le 1 800 26-LEXUS ou visitez [www.lexus.ca](http://www.lexus.ca).

**PINCEZ-VOUS, PUIS PASSEZ POUR UN ESSAI ROUTIER.**

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION



RX 330



lexus.ca

Plans de location de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre valable pour les Lexus RX 330 2004 neufs loués avant le 30 septembre 2004. Immatriculation, enregistrement, assurances et toutes les taxes applicables en sus. La location comprend les frais de transport et de préparation (valeur de 1 575 \$). Les frais de transport et de préparation ne sont pas inclus dans le PDSF. Basée sur une location-bail de 48 mois à un taux de location de 4,9 % (modèle HA31EP « R »). Acompte de 7 995 \$ ou échange équivalent requis. Dépôt de garantie de 0 \$. Premier paiement exigé à la livraison. Coût total de la location de 33 819,17 \$ et prix de l'option d'achat de 23 952 \$ basés sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location) s'appliquent. PDSF de 49 900 \$. Exemple de financement : 20 000 \$ à un taux annuel de 4,9 % correspond à une mensualité de 459,68 \$ pendant 48 mois. Frais d'emprunt de 2 064,66 \$ pour une obligation totale de 22 064,66 \$. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour plus de détails. Le concessionnaire peut offrir la location à un prix moindre.

325/87A

325/87A

Ceux qui aiment les additions adorent ce numéro :

# 1 800 463-5229

Les **Obligations à taux fixe** : Vous choisissez le terme de votre placement\* et connaissez dès cet instant le gain que vous en retirerez. Capital garanti. Que du positif.

Termes	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Taux annuels (%)	1,85	2,65	3,05	3,40	3,75	4,05	4,30	4,50	4,65	4,75

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

**BONI DE 1%**  
la première année du terme pour les nouveaux fonds REER.

[www.epq.gouv.qc.ca](http://www.epq.gouv.qc.ca)

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ou passez nous voir au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h. Nous serons également ouverts les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.

\*Encaissable à l'échéance du terme.

Épargne  
Placements

Québec

## SUITE DE LA UNE

# Vers une superstructure de la maternelle à l'université en Beauce

**BEAUCE**  
suite de la page A1

de la maternelle à l'université en Beauce

La proposition sera déposée au ministère de l'Éducation au début d'octobre. « Si le ministre accepte notre projet, nous le peaufinerons jusqu'à décembre avec nos partenaires, a poursuivi M. Garneau. Une décision finale devra ensuite être prise. »

Depuis la tenue du Forum sur l'avenir du collégial en juin, une demi-douzaine de projets-pilotes (portant sur des projets plus limités de collaboration entre les formations professionnelle et technique) auraient été présentés à M. Reid. « Des projets sont à l'étude au ministère, a confirmé hier Caroline Richard, attachée de presse du ministre. Pour l'instant, nous laissons les régions nous présenter leurs projets; ils seront ensuite analysés. »

M<sup>me</sup> Richard n'a pas précisé si la fusion proposée par la Beauce correspond aux attentes du ministre. « M. Reid va faire connaître ses orientations au courant de l'automne », a-t-elle indiqué. En 1998, un projet semblable présenté par le Comité d'éducation interordre en Beauce-Etchemin avait été rejeté par l'ex-ministre de l'Éducation, François Legault.

Au grand dam de Réjean Parent,

président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la proposition devrait cette fois recevoir un meilleur accueil. Qualifiant le projet de fusion de « mini catastrophe », M. Parent a dit craindre « que quelques administrateurs locaux puissent entraîner à eux seuls des changements majeurs au fonctionnement du système d'éducation ». Quatre syndicats membres de la CSQ (enseignants, professionnels et employés de soutien de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et professionnels du cégep Beauce-Appalaches) sont opposés à la fusion.

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) donne quant à elle « son appui et son support » à l'initiative. « Un comité de liaison regroupant le MEQ, la FCSQ et la Fédération des cégeps a été mis sur pied pour regarder de plus près les projets-pilotes, a révélé Denis Pouliot, porte-parole de la FCSQ. Ce comité essaiera de résoudre les problèmes qui pourront survenir avec les conventions collectives ou le régime pédagogique. »

Le cabinet de M. Reid a refusé de confirmer la nouvelle de la création de ce comité, souhaité également par la Fédération des cégeps. « Il faut que nous ayons un organisme national qui permette de jeter un coup d'oeil sur les projets-pilotes, a fait valoir Caroline Tessier, porte-parole de la Fédération. C'est nécessaire pour assurer la cohérence du réseau. »

## EN BREF

### Georges Radwanli plaide coupable

L'un des principaux accusés dans l'affaire du réseau de prostitution juvénile à Québec, Georges Radwanli, a plaidé coupable hier à 12 des 32 chefs d'accusation qui pesaient sur lui. Après avoir changé d'idée à deux reprises, le commerçant de Québec a finalement reconnu avoir obtenu les services sexuels de 11 jeunes filles mineures et avoir encouragé des adultes à obtenir les faveurs sexuelles de jeunes filles âgées de 15 à 17 ans. En échange, la Couronne a abandonné les 20 autres accusations portées contre Radwanli, dont la plupart de proxénétisme. PC

### FAUTEUIL OPÉRATEUR

- RECOUVERT DE CUIR NOIR OU DE TISSU NOIR, BLEU, GRIS OU ROUILLE
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
- BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR



**CUIR 9999\***  
Rég. 11999

**TISSU 8999\***  
Rég. 9999

### CHAISE APPUI-GENOUX

- DISPONIBLE EN NOIR, BLEU ET ROUILLE
- SIÈGE ET APPUI-GENOUX REMBOURRÉS
- AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR



**8999\***  
Rég. 9999

### FAUTEUIL OPÉRATEUR

- DISPONIBLE EN NOIR AVEC DOSSIER EN MAILLES
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
- RÉGLAGE DU BASCULEMENT À POSITION UNIQUE
- RÉGLAGE DE LA TENSION DU BASCULEMENT
- BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR



**12999\***  
Rég. 14999

### FAUTEUIL EXÉCUTIF À DOSSIER HAUT

- DISPONIBLE EN TISSUS « NATURAL » BLEU MARIN
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
- MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE
- RÉGLAGE DE L'ANGLE ET DE LA HAUTEUR DU DOSSIER
- INCLINAISON MULTIPLE AVEC BLOCAGE
- RÉGLAGE DE LA TENSION DU BASCULEMENT
- BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR



**19999\***  
Rég. 24999

# SPÉCIAL À PLEIN CAMION



### POSTE INFORMATIQUE MOBILE

- DISPONIBLE EN FINI BLEU SUR PIÉTEMENT DE MÉTAL ARGENT
- TABLETTE POUR CLAVIER AVEC PLATEAU POUR SOURIS
- SUPPORT INCLINÉ POUR MONITEUR ET ESPACE POUR ORDINATEUR
- DIMENSIONS : 38" L X 30" P X 31" H



**BIBLIOTHÈQUE**

- DISPONIBLE EN FINI HÊTRE
- 3 TABLETTES AJUSTABLES ET 1 FIXE
- DIMENSIONS : 24" L X 9,5" P X 67,5" H

**3999\***  
Rég. 4999



**5999\***  
Rég. 7999

**POSTE INFORMATIQUE**

- DISPONIBLE EN FINI CHÊNE
- ESPACE POUR ORDINATEUR
- TIROIR CLAVIER
- DIMENSIONS : 42" L X 18" P X 30" H



**11999\***  
Rég. 16999

**POSTE DE TRAVAIL**

- DISPONIBLE EN FINI ÉRABLE SUR PIÉTEMENT DE MÉTAL ARGENT
- TIROIR-CLAVIER AVEC PLATEAU POUR SOURIS
- DIMENSIONS : 54" L X 69" P X 30" H

### POSTE INFORMATIQUE DE COIN

- DISPONIBLE EN FINI ÉRABLE AVEC LES SURFACES EN VERRE GIVRÉ
- TIROIR-CLAVIER
- SUPPORT PIVOTANT POUR ORDINATEUR
- SUPPORTS EN VERRE GIVRÉ POUR MONITEUR ET IMPRIMANTE
- DIMENSIONS : 52" L X 38" P X 66" H



**18999\***  
Rég. 24999

### POSTE DE TRAVAIL EN COIN

- DISPONIBLE EN ÉRABLE ET MASTIC
- TIROIR-CLAVIER 27" ET PLATEFORME POUR ORDINATEUR
- ÉTAGÈRE AVEC PORTE ET RANGEMENT POUR CD
- CAISSON AVEC TIROIR-FILIÈRE POUR CLASSEMENT DE FORMAT LETTRE OU LÉGAL
- DIMENSIONS : 65,25" L X 61,25" P X 57,75" H



**29999\***  
Rég. 34999

Chaise non incluse



**34999\***  
Rég. 39999

**POSTE DE TRAVAIL**

- DISPONIBLE EN VERRE CLAIR SUR PIÉTEMENT DE MÉTAL ARGENT, AVEC DES ACCENTS CHROME ET AÇAJOU
- TIROIR-CLAVIER COULISSANT DE GAUCHE À DROITE DE COULEUR AÇAJOU
- DIMENSIONS : 70,5" L X 70,5" P X 29,5" H

FOURNITURES DE BUREAU

# Denis

## 15 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE

ANJOU Les Galeries D'Anjou	(514) 351-1055	QUÉBEC 1415, boul. Charest O.	(418) 682-3113
BELOEIL 329, Duvernay	(450) 464-1072	ST-JÉRÔME 291, De Villemure	(450) 438-4111
BROSSARD 7503, boul. Taschereau O.	(450) 656-4840	ST-HYACINTHE 1312, rue des Cascades	(450) 778-1212
GATINEAU 120, boul. de L'Hôpital	(819) 561-5611	SAINTE-ANNE 3500, Côte-Vertu	(514) 332-7883
LAVAL 2990, boul. Le Corbusier	(450) 687-8682	SOREL-TRACY 72, rue du Roi	(450) 742-2706
LONGUEUIL 2255, Place Roland-Therrien	(450) 468-6319	TERREBONNE 1348, boul. Moody	(450) 471-8704
MONTRÉAL Centre-ville 499, Viger O.	(514) 878-3777	TROIS-RIVIÈRES 2450, boul. des Récollets	(819) 376-2538
OTTAWA 2500, Lancaster Road	(613) 739-8900		

**POUR COMMANDER**  
PAR TÉLÉPHONE (514) 336-8113 EN LIGNE [www.Denis.ca](http://www.Denis.ca)

**LIVRAISON GRATUITE\*\* MÊME LE SAMEDI**

FINANCEMENT SANS INTÉRÊT DISPONIBLE SUR APPROBATION DU SERVICE DE CRÉDIT VIA DESJARDINS. VOIR DÉTAILS EN MAGASIN.

**accord D**  
Desjardins

**LOTO QUÉBEC** Résultats  
TVA, le réseau des tirages

**PANCO** Tirage du 2004-09-28  
02 04 07 12 13 24 34 37 38 44  
48 50 52 53 58 61 65 66 67 70

**Quintessence** Tirage du 2004-09-28  
385 5344

**Extra** Tirage du 2004-09-28  
NUMÉRO 172069

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ en cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

**SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU 649**

**ANGLAIS**  
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION  
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue  
À temps partiel et semi-intensif | COURS INTENSIF  
matin, après-midi, soir, samedi | de jour, 25 h/semaine  
1 à 7 fois/sem. • 375 \$/45 h • 165 \$ à 183 \$/semaine\*  
\*matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins  
Cours privés : toutes les langues

**Converlang**  
école de langues postmoderne  
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3<sup>e</sup> étage, Montréal  
(514) 278-5309 [www.converlang.com](http://www.converlang.com)

**Stressless**  
ESKONER

Vos meilleurs moments de détente

En cuir souple

**EspritNouveau**  
1828, boul. Le Corbusier, Laval  
Tél. : (450) 686-5055  
[www.esprit-nouveau.com](http://www.esprit-nouveau.com)

**MEUBLES**  
**ANDRÉ PERRAULT**

nouvelle collection  
**Sklar Peppler**  
prix imbattable

Le prix de l'Ouest au prix de l'Est  
Sharmac

3960, rue Bélanger Est, MtL.  
**Fermé le dimanche**  
Tél. : 514-725-5245  
Meubles du Québec

HAUSSE DU SALAIRE DES DÉPUTÉS FÉDÉRAUX

# Les fonctionnaires crient à l'hypocrisie

PATRICE GAUDREAU  
LE DROIT

OTTAWA — Près de 400 fonctionnaires ont bruyamment manifesté devant les bureaux du premier ministre Paul Martin, hier matin, au centre-ville d'Ottawa, afin de dénoncer la hausse salariale de 10 % que pourraient toucher les députés fédéraux.

« Le premier ministre devrait commencer à nous dire la vérité », s'est écrié le vice-président principal, région de la capitale, de l'Alliance de la fonction publique du Canada, Ed Cashman. « Il nous a dit qu'il n'avait pas d'argent pour donner plus que 2,25 % à ses employés, a-t-il ajouté, mais il se permet de songer à s'accorder une augmentation de 10 %. C'est de l'hypocrisie à l'extrême. »

Dans son plus récent rapport, qui doit être déposé aux Communes dans les premiers jours de la

rentrée parlementaire, la commission chargée d'évaluer le salaire des juges recommanderait des augmentations de 10 %. En vertu d'une loi adoptée par le gouvernement Chrétien, en 2000, ces hausses seraient automatiquement appliquées aux salaires des 308 députés fédéraux.

Si le gouvernement décidait d'aller de l'avant, les députés fédéraux verraient leur rémunération passer de 141 000 \$ à

**En vertu d'une loi adoptée par le gouvernement Chrétien, en 2000, les hausses de 10 % accordées aux juges seraient automatiquement appliquées aux salaires des 308 députés fédéraux.**

155 000 \$, tandis que leurs collègues ministres gagneraient 208 600 \$ par année, une hausse avoisinant les 21 000 \$.

« Chose ironique, le gouverne-

ment est prêt à voir la majorité de ses employés aller en grève pour des revendications nettement inférieures aux augmentations que lui-même ou la Commission d'examen propose pour les députés », a déclaré la présidente de l'AFPC, Nycole Turmel.

Dans la journée d'hier, plus de 800 fonctionnaires fédéraux de la région de la capitale ont participé à une journée de grève stratégique. À l'Agence du revenu du

Canada, tous les employés affectés aux centres d'appels, à l'accueil, au courrier et à l'encaissement des chèques ne se présenteront pas au travail durant

le reste de la semaine, à l'instar de leurs collègues cols bleus.

Aujourd'hui, le mouvement de grèves stratégiques ciblera les bureaux des députés fédéraux, de part et d'autre de la rivière des Outaouais. Sept des huit députés libéraux de la région — de Françoise Boivin à Marcel Proulx, en passant par Don Boudria, Mauril Bélanger, Marc Godbout, Marlene Catterall et David McGuinty — seront invités à rencontrer les grévistes, qui manifesteront en matinée devant les bureaux de circonscription. Seul le député libéral de Pontiac, David Smith, échappera aux manifestations, ses bureaux étant jugés trop loin de la capitale.

« Les manifestants sont les mêmes personnes qui ont voté pour eux il y a à peine deux mois, a déclaré M. Cashman. Avant les élections du 28 juin dernier, il y avait 13 libéraux dans la région ; il n'y en a plus que huit. Certains d'entre eux ont été élus par une très mince majorité. Ils ont donc intérêt à écouter. La grogne des fonctionnaires aurait une influence. Dans un gouvernement minoritaire, on ne sait jamais quand les prochaines élections vont venir. »

Rappelons que les 80 000 employés du groupe des Services des programmes et de l'administration attendent cette semaine le rapport du bureau de conciliation. Ils pourraient avoir le droit de grève vers le 6 octobre.

## La gouverneure générale privée de son personnel

LE DROIT

OTTAWA — « M<sup>me</sup> Clarkson est obligée de faire son thé toute seule, ce matin », a ironisé le vice-président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, Ed Cashman.

C'est que les préposés à l'entretien ménager, le personnel des cuisines et les employés de bureau de Rideau Hall, la résidence de la gouverneure générale, ont débrayé pour l'ensemble de la semaine.

Arrivés dimanche pour leur rencontre annuelle de trois jours, les lieutenants-gouverneurs des provinces n'ont donc pas pu goûter à la cuisine de Rideau Hall, ni aux couettes de ses chambres d'invités.

« Personne ne fait le ménage ou la cuisine à Rideau Hall », a indiqué M. Cashman, qui souhaite ainsi envoyer un message au gouvernement Martin. « On ne vise pas spécifiquement M<sup>me</sup> Clarkson, mais il faut que le gouvernement prenne conscience de ce qui l'attend au cours des prochaines semaines. »



### Confort. Élegance. Relaxation.

Le Luxor Condominium est un immeuble de 12 étages aux lignes élégantes, offrant une pléthore de commodités et d'aménagements somptueux. Situé dans l'un des secteurs les plus prestigieux et central de Montréal, Le Luxor Condominium offre un niveau de vie luxueux et de grande qualité. L'immeuble comprend une piscine intérieure, des saunas, une salle pour le conditionnement physique, et une salle de rencontres; le tout conçu dans un goût exquis! Vous constaterez combien il est difficile de quitter les lieux.

## Le Luxor

CONDOMINIUMS DE LUXE

82 condominiums de 1,277 pi<sup>2</sup> à 2,693 pi<sup>2</sup>

Livraison printemps 2005

Maintenant en construction

Bureau des ventes  
5805, Tommy Douglas  
North Hampstead, Québec  
tél.: 514.905.5555

Visitez-nous au [www.leluxor.com](http://www.leluxor.com)



[www.tramsmgmt.com](http://www.tramsmgmt.com)

3235038A

3295837

[www.antirouille.com](http://www.antirouille.com)



## Trop de pluie pour votre véhicule?

La réponse est OUI, mais pourquoi?

Au cours de l'été, les pluies abondantes et le manque de temps sec ont permis à l'humidité de s'accumuler sous votre véhicule. En effet, à cause de la poussière et des saletés accumulées sous votre véhicule, cette humidité se cache dans tous les recoins, fissures et défauts de votre véhicule, créant ainsi ce qu'on appelle « zone de corrosion supérieure ».

Ces zones de corrosion supérieure, si laissées à l'abandon, vont causer des dommages irréparables à votre véhicule, tout cela à cause d'un été désastreux. C'est pour cette raison qu'un traitement antirouille de qualité est indispensable cette année. L'application d'un produit à haute efficacité (donc très fluide) va enrayer ces zones de corrosion

pour permettre à votre véhicule de passer l'hiver en toute tranquillité.

N'hésitez pas à nous téléphoner pour prendre rendez-vous ou tout simplement pour prendre de l'information. Développé par le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et breveté, vous avez ainsi la certitude d'avoir un produit hautement spécialisé et de qualité supérieure. De plus, notre service approuvé par le CAA et nos deux certifications ISO démontrent notre détermination à être les meilleurs. Pour couronner le tout, les 28 années de spécialisation et la confiance de plus de 140 000 clients par année démontrent la qualité et le sérieux de l'entreprise.

Saviez-vous que nous possédons des installations de force industrielle capables d'assécher votre véhicule les jours de pluie?

TRAITEMENT COMPLET POUR SEULEMENT

**7295\$** +taxes



Longueuil (450) 651-5531 | Laval (450) 668-9883 | Anjou (514) 356-1519 | N.D.G. (514) 488-7300 | Pierrefonds (514) 685-5055

Appelez dès maintenant **1 866 antirouille 268-4768**

3257201A

3257202



# MODE BEAUTÉ

AUTOMNE-HIVER 2004

> Les tendances de l'automne > Les choix de Corneille > Guide pratique, trucs et secrets de beauté

Jeudi, le 4<sup>e</sup> rendez-vous Mode Beauté dans **LA PRESSE**

3255375A

# BEAUTÉ

à la baie

# CLARINS

PARIS

## Temps de Choisir votre prime

### Total Double Sérums

Le premier soin anti-âge naturel, complet et intense dont les effets régénérants et hydratants raffermissent et donnent un air de jeunesse à la peau.

2 X 15 ml - 81,50 \$



À l'achat de 2 produits Clarins, dont un produit de soin, recevez l'une des 4 primes correspondant à votre type de peau.



Éclat



Hydratante

Choix de **4** primes personnalisées



Régénérante



Normalisante

la Baie encore plus

L'offre prend fin le dimanche 10 octobre. Une prime par personne, tant qu'il y en aura.



Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.

Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.



# Les femmes plus que les hommes s'occupent de leurs parents âgés

LOUISE LEDUC

Les femmes qui travaillent, qui ont des enfants à la maison et qui s'occupent d'une personne âgée consacrent deux fois plus d'heures par mois que les hommes à leur proche en perte d'autonomie.

C'est ce qui ressort d'une étude de Statistique Canada sur *La génération sandwich*. Au total, les « femmes sandwichs » de 45 à 64 ans donnent 29 heures de soins mensuels à leur parent âgé, en sus de toutes leurs autres tâches. Les « hommes sandwichs », eux, consacrent 13 heures par mois à un proche âgé de leur entourage.

En matière de soins aux parents âgés, la répartition des tâches est encore très stéréotypée : les femmes s'occupent plus des soins personnels (79 % comparativement à 22 %) — aide pour le bain, la toilette, etc. — et des tâches à l'intérieur de la maison tandis que l'homme se propose davantage pour l'aide

au transport et à l'entretien à l'extérieur de la maison.

Pas moins de 76 % des membres de la génération « sandwich » qui veillent de très près à un proche malade se disent stressés. Le tiers de ceux qui s'occupent de proches malades ont dû réduire leurs activités sociales et un quart, leurs projets de vacances.

« Environ un travailleur sur sept appartenant à la génération sandwich avait réduit ses heures de travail au cours des 12 mois précédents, 20 % avaient modifié leur horaire de travail et 10 % avaient subi une perte de revenu », peut-on lire dans l'enquête signée par Cara Williams.

En outre, « un travailleur sur 10 de la génération sandwich a subi une perte de revenu, quatre sur 10 ont engagé des dépenses supplémentaires telles que la location d'équipement médical ou l'achat de téléphones cellulaires ».

Elles sont évidemment nombreuses ces personnes coincées entre les enfants et les pa-

rents vieillissants à réclamer des avantages fiscaux, des horaires flexibles et à explorer la possibilité à travailleur de chez elles.

Bien que leur vie se déroule au pas de course, les gens de la génération sandwich voient quand même les choses du bon côté. Ainsi,

70 % des personnes dans cette situation ont dit qu'elles avaient l'impression que leurs liens avec la personne âgée s'en trouvaient renforcés et 60 % avaient l'impression « de rendre un peu de ce que la vie leur avait donné ».

Francine Ducharme, chercheuse à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, note que les conclusions de Statistique Canada vont dans le sens de ses propres études. « Pour les femmes, la prestation de soins devient un mode de vie, dit-elle. Les femmes passent autant de temps — soit 18 ans — à s'occuper de leurs enfants que de leurs parents âgés. »

# Les aidants naturels en manque de soutien psychologique

LE SOLEIL

QUÉBEC — Isolés, fatigués, les aidants naturels vivent souvent de la détresse psychologique. Pourtant l'aide psychologique dont ont besoin les aidants est encore moins disponible dans les CLSC que l'aide physique pour le bain et les soins infirmiers du patients.

C'est le constat de Robert Simard, responsable de l'aide à domicile au CLSC La Source à Charlesbourg. Les aidants naturels qui ont eux-mêmes besoin d'aide peuvent attendre jusqu'à six mois avant de voir un psychologue ou un travailleur social du CLSC. « Cette liste d'attente n'est pas normale », soutient Robert Simard.

Sans l'aide psychologique nécessaire, les aidants sont susceptibles de souffrir de détresse, « et si l'aidant tombe, nous avons alors deux personnes à prendre en charge », remarque M. Simard.

Ginette Thibault, elle-même aidante naturelle, affirme : « Il y en a des aidants qui pensent au suicide. »

Un chercheur de Québec, Serge Dumont, a

conclu que 62 % des aidants naturels présentaient des signes élevés de détresse dans les dernières semaines précédant la mort de leur proche. Il a aussi remarqué que plus les aidants ont de l'aide, tant psychologique que physique (aide pour le ménage, le bain, etc.), moins ils sont susceptibles de souffrir de détresse psychologique.

À l'Association des CLSC et des CHSLD, on confirme qu'en effet, l'aide psychologique est rare. Pas seulement pour les aidants, mais aussi pour les adolescents et les enfants. Certains CLSC ont des listes d'attente pour les soins physiques, particulièrement en ergothérapie et en physiothérapie.

L'intérêt pour les aidants naturels revient dans l'actualité avec le cas de Marielle Houle, une aidante naturelle de 58 ans, accusée lundi d'avoir aidé son fils atteint de sclérose en plaques à s'enlever la vie.

Au Québec, on estime qu'entre 70 et 80 % des soins sont donnés aux malades à domicile par les proches. Pourtant, le Québec arrive à l'avant-dernier rang quant aux sommes accordées à l'aide à domicile.



## LE GRAND BLITZ d'automne

27 septembre au 9 octobre

# PLUS LOIN!

**Classe A**  
Admiral 37 PCT 2004  
Allegro 30 pieds 2004  
Endeavor 40 PDQ (4 extensions) 2004  
Pace Arrow 35G 2004  
Scepter 40 PDD 2004

**Rabais pouvant aller jusqu'à 25 000\$**



**Classe B**  
Traverse 2003  
Pleasure Way EXTS 2004 (3 en stock)

**Classe C**  
Tioga 29V 2004




**Profitez de notre promotion: aucun paiement avant 6 mois.**

**Financement à taux réduit.**

**super spécial** sur unités de location, classe C, 24 et 28 pieds avec extension.

**AUTOROUTE 10, SORTIE 37 MARIEVILLE**

**(450) 460-3666**  
**1-800-387-4100**  
**www.horizonlussier.com**

## JOURS DE COURSES AUDI



Louez une A4 1.8 T 2005 quattro pour

# 499\$

par mois\*

acompte requis de 750 \$

2.9% d'intérêt en location†

# A4



Événement « Jours de courses Audi ». De la piste de course à votre entrée de garage. Le moment n'a jamais été aussi propice pour trouver des offres exceptionnelles sur les technologies novatrices d'Audi, telles que la révolutionnaire boîte de vitesses variable continue (CVT) multitronic<sup>MC</sup> ou la mordante traction intégrale quattro<sup>MD</sup> offerte en option. Et avec la suspension avant à quatre bras conçue pour la course, l'agile A4 sait comment se mesurer à la route et transformer une promenade en aventure. Visitez [audicanada.ca](http://audicanada.ca) pour en savoir plus. Suivre, jamais.

**Avantage Audi : Services d'entretien périodique sans frais pendant 4 ans ou 80 000 km\*\***



Visitez [www.concessionnairesaudimontreal.com](http://www.concessionnairesaudimontreal.com)

<p><b>Automobiles Lauzon</b> 2435, boulevard Chomedey Laval (QC) (450) 688-1120 <a href="http://www.lauzon.qc.ca">www.lauzon.qc.ca</a></p>	<p><b>Prestige Audi</b> 5905, autoroute Transcanadienne Saint-Laurent (QC) (514) 364-7777</p>	<p><b>Les Automobiles Popular</b> 5441, rue Saint-Hubert Montreal (QC) (514) 274-5471 <a href="http://www.popularaudi.com">www.popularaudi.com</a></p>	<p><b>Les Automobiles Niquet</b> 1917, boulevard Sir Wilfrid Laurier, Route 116 Saint-Bruno (QC) (450) 653-7553 <a href="http://www.niquet.com">www.niquet.com</a></p>	<p><b>Park Avenue Audi</b> 8755, boulevard Taschereau Brossard (QC) (450) 445-4811 <a href="http://www.parkavenueaudi.com">www.parkavenueaudi.com</a></p>
--	---	--	--	---

\*Taux de location fermé offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Location de 42 mois au taux annuel de 2,9 %, avec acompte de 750 \$ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 550 \$, première mensualité de 499 \$ et frais de transport de 600 \$. Obligation totale découlant du bail : 20 958 \$. Montant dû au début du bail : 2 399 \$. Montant calculé en fonction du PDSF de la Audi A4 1.8 T berline 2004 de 38 895 \$, incluant quattro. Taxes, immatriculation, droits, inspection de prélivraison, frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances et autres options en sus. Livraison avant le 30 septembre 2004. Frais de 0,20 \$/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Demandez les détails au concessionnaire. †Taux de financement à la location de 2,9 % sur toutes les A4 (sauf les S4), location de 42 mois. « Audi », « quattro », « A4 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « multitronic » est une marque de commerce de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de Audi of America, Inc. « Avantage Audi » est une marque de service de Audi of America, Inc. © Audi Canada 2004. \*\*Pour en savoir plus sur Audi et l'Avantage Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse [audicanada.ca](http://audicanada.ca).

## MANOEUVRE ÉLECTORALE FRAUDULEUSE À VAUDREUIL-DORION ?

## Sans admettre d'acte illégal, une compagnie paie l'amende

BRUNO BISSON

La compagnie Conestoga Cold Storage, de Kitchener, en Ontario, a accepté de verser une amende de 3000 \$, plus les frais, sans toutefois enregis-

trer de plaider à une accusation de manoeuvre électorale frauduleuse, portée par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ), hier, au palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield.

Conestoga, qui est en train de s'établir à Vaudreuil-Dorion, est accusée d'avoir tenté, à deux reprises, d'obtenir illégalement les votes des contribuables pour la construction d'un entrepôt frigorifique de quatre étages, à

proximité d'un quartier résidentiel. Le 8 juin 2003, un référendum municipal donnait à la compagnie une courte victoire par 19 à 18.

Cinq mois plus tard, le DGEQ a toutefois déposé deux accusations de

« manoeuvres électorales frauduleuses » contre Conestoga relativement à ce référendum. Malgré la marge d'une seule voix en sa faveur, et les accusations portées par le DGEQ qui impliqueraient une victoire arrachée grâce à des votes illégaux, la municipalité de Vaudreuil-Dorion a délivré à Conestoga tous les permis nécessaires pour mener son projet à bien. La construction de ses installations est presque terminée.

Au cours des dernières semaines, le DGEQ et les avocats de l'entreprise se sont entendus sur un plaidoyer, qui devait être présenté à la Cour du Québec hier. Le DGEQ a accepté d'abandonner une accusation relativement aux gestes faits par Conestoga lors de l'ouverture d'un registre municipal, en mars 2003, en échange d'un plaidoyer de culpabilité à l'accusation relative à au moins un vote « acheté » pendant le référendum.

C'est pourquoi la décision de l'avocat de la compagnie, Louis Brousseau, de se présenter en Cour du Québec avec un chèque, pour régler à la fois l'amende et les frais, et son refus de répondre « coupable ou non coupable », a visiblement pris au dépourvu la juge Marie-Andrée Villeneuve, qui ne savait trop que faire de cette étrange position de la compagnie, qui accepte ainsi de payer une amende sans reconnaître ses torts.

Les voisins de l'entreprise, qui s'estiment floués dans cette affaire parce que le vote référendaire aurait dû leur donner raison, si la compagnie ne l'avait gagné par « manoeuvres électorales frauduleuses », étaient abasourdis de l'attitude de Conestoga, et ont longuement demandé des comptes au procureur du DGE, Audrey Turmel, dans le hall de la petite annexe du palais de justice.

## Une femme accuse sa mère des pires sévices

CHRISTIANE DESJARDINS

Forcée de manger de la nourriture avariée, obligée d'avoir le vagin lavé avec sa brosse à dents ou frotté avec une lime à ongles, battue chaque jour avec une règle, un bout de bois, ou un marteau... Depuis lundi, une femme de 26 ans raconte devant la juge Rolande Matte, à Montréal, les sévices qu'elle dit avoir subis aux mains de sa mère quand elle était enfant.

Le procès de la mère, âgée de 55 ans, se tient sur 47 chefs d'accusation, dont agressions sexuelles et voies de fait graves et armées envers quatre enfants, dont trois étaient les siens. Le quatrième était un enfant qui se faisait garder. Les faits se seraient produits à une multitude de reprises, entre 1983 et 1994, à Montréal. Les enfants, tous majeurs aujourd'hui, ont décidé de porter plainte en 2001, quand ils ont su que la femme avait recommencé à garder des enfants, disent-ils. Il est interdit de dévoiler l'identité des enfants, et par conséquent, celle de la femme.

La jeune femme est la première des trois enfants de l'accusée à témoigner. Elle décrit sa mère comme une marâtre qui élevait ses rejetons d'une manière bien étrange, et qui s'amusait à les faire souffrir, autant psychologiquement que physiquement. La jeune femme a entre autres raconté que sa mère ne l'autorisait jamais à prendre un bain, sauf peut-être une fois ou deux par année. Le reste du temps, sa mère la lavait à la débarbouillette, et ce jusqu'à ce qu'elle soit placée en foyer d'accueil, à 14 ans. Ces séances étaient souvent accompagnées de tortures à caractère sexuel, se rappelle-t-elle. Elle affirme aussi que sa mère lui bloquait parfois le nez et la bouche, au point qu'elle a pensé mourir. Elle allègue avoir vu sa mère mettre la tête d'un des plaignants dans un étou, qu'elle a serré.

Elle se rappelle que sa mère venait à l'école à l'heure du midi pour inciter les élèves à ridiculiser l'un de ses frères, un des plaignants dans cette affaire. Elle a aussi témoigné que sa mère l'abandonnait souvent, avec ses frères, dans un parc public pendant des journées entières. Ils n'étaient qu'en maillot de bain, sans souliers ni vêtements, ni nourriture.

Depuis 1993, elle dit avoir coupé tout lien avec sa mère, et manifestement, elle lui en veut énormément. Elle dit n'avoir aucun bon souvenir d'elle. L'avocat de l'accusée, M<sup>e</sup> Davis, s'est étonné qu'il n'y ait pas de signe de mauvais traitements dans les dossiers médicaux. La jeune femme lui a rétorqué que la mère les obligeait à mentir chez le médecin.

La mère se dit victime d'un coup monté de ses enfants et de son ex-mari.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

SALON  
**MAISON &  
TENDANCES**  
MONTRÉAL  
2004

La plus importante  
exposition de produits  
et services d'habitation  
axée sur **la décoration  
et la rénovation!**



y paraît que ça revient  
**DU 29 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE**  
**PLACE BONAVENTURE**

Habitat 2005

Une maison de trois étages influencée par l'architecture d'Habitat 67 et meublée entièrement par la Baie.

Scènes d'intérieur

Une cuisine et une salle de bain de rêve signées Jean-Claude Poitras. Jean-Claude Poitras donnera une conférence le 30 septembre à 16 h et le 1<sup>er</sup> octobre à 15 h au Studio-conférences.

Vitr'IN des nouveautés

À découvrir chaque année, la vitrine des nouveautés est un « must » à voir !

Centre Info Réno-Maître

Obtenez de judicieux conseils pour mener à bien tout projet de rénovation.

HEURES D'OUVERTURES

du mercredi 29 septembre au vendredi 1<sup>er</sup> octobre de 11 h à 22 h

samedi 2 octobre de 10 h à 22 h :: dimanche 3 octobre de 10 h à 18 h

Prix d'entrée

Adultes : 10 \$

Étudiants et aînés (60 ans et plus) : 8 \$

Enfants (6 à 12 ans) : 4 \$

Enfants (0 à 5 ans) : gratuit

Avec la Carte Accès Montréal : 8 \$

\*taxes incluses

# Salon maison et tendances de Montréal

Place Bonaventure

Du mercredi 29 septembre au dimanche 3 octobre

## Courez la chance de gagner une carte-cadeau Hbc de 5 000 \$!

Obtenez votre bon de participation au salon et déposez-le dans la boîte prévue à cet effet.

Il y a un seul prix à gagner. Aucun achat requis. Déposez votre bon de participation au Salon maison et tendances avant l'heure de fermeture le 3 octobre 2004. Le concours est ouvert à toutes les personnes résidant au Canada et ayant l'âge de la majorité pendant toute la durée du concours, à l'exception des employés, représentants et agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson (ou de ses sociétés affiliées ou concédées), ainsi que des personnes demeurant à la même adresse que celles citées précédemment. Les chances de gagner dépendent du nombre de participation reçues. La réponse exacte à la question réglementaire est obligatoire.

## Venez voir ce que la Baie vous offre!

### meubles



salle à manger **Bermex**, 5 pièces  
**15 % de rabais**

canapé **Bauhaus** **699 \$**  
En taupe. Fauteuil assorti offert à 600 \$.

salle à manger **Fairfield**, 7 pièces  
**solde 799 \$**  
Ord. 999 \$.

trio de lampes  
Comprend 2 lampes de table et un lampadaire à choisir parmi 2 modèles.  
**9999**

### gros électros



duo-lessive **Frigidaire** à chargement frontal  
**1 199<sup>98</sup>** le duo  
Modèles n° 9002617 et 9002618.

frigo **GE** à compartiments côte à côte, profondeur comptoir  
**1 399<sup>99</sup>**  
Modèle n° 9004949.

cuisinière **Maytag** à four facile à nettoyer  
**499<sup>99</sup>**

aspirateur vertical **Empower de Hoover**  
**solde 199<sup>99</sup>**  
Modèle sans sac, vert Calypso. Modèle n° U5266-950. Ord. 239,99 \$.

### appareils électroniques



télé **Sony**, 69 cm (27 po)  
**solde 499<sup>99</sup>**  
Modèle n° KV27FS120. Ord. 599,99 \$

enregistreur DVD **Sony**  
**solde 649<sup>99</sup>**  
Modèle n° RDRGX300. Ord. 699,99 \$

chaîne MP3 **Panasonic**  
**solde 229<sup>99</sup>**  
Modèle n° SCPM19. Ord. 269,99 \$

micro-ondes **Sharp**, 34 l  
**solde 129<sup>99</sup>**  
Modèle n° R316FSC. Ord. 169,99 \$.



### duos-sommeil

**55 % de rabais**  
Plus la livraison en prime

duos-sommeil **Sealy et Simmons**

## Avant-première

# GLUCKSTEINHOME

Tradition, Villa, Harmonie, Déco, Métropole. Cinq collections de meubles et accessoires conçus pour vous aider à rafraîchir toutes les pièces de la maison. Dans chaque gamme, les motifs, les couleurs et les matières sont en parfaite harmonie. Élégant, réalisable, bientôt en magasin.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : Home Studio, GlucksteinHome, Liz Claiborne Home, offres de la direction, articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

**Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.**

Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.



FRANÇOISE THIBAUT  
Requérante  
c.  
ST. JUDE MEDICAL INC.  
-et-  
ST. JUDE MEDICAL CANADA INC.  
Intimées

**AVIS AUX MEMBRES**

- PRENEZ AVIS** que l'exercice d'un recours collectif a été autorisé le 3 septembre 2004 par jugement de l'honorable juge Jean-Yves Lalonde de la Cour supérieure, pour le compte des personnes physiques faisant partie du groupe décrit ci-après, savoir:

*«Toutes les personnes à qui on a implanté au Québec une valve cardiaque recouverte de Silzone entre le 7 juillet 1997 et le 21 janvier 2000, ainsi que leurs ayants droit et héritiers et toutes les personnes à qui on a implanté une telle valve à l'extérieur du Québec et qui résidaient au Québec en date du 13 décembre 2002 ainsi que leurs ayants droits et héritiers.»*

- Le juge en chef a décrété que le recours collectif autorisé par le présent jugement doit être exercé dans le district de Montréal.
- L'adresse de la requérante est comme ci-dessous:  
Madame Françoise Thibault  
3715, des Compagnons  
Condo 105  
Sainte-Foy (Québec) G1X 5B7  
L'adresse des intimées est comme ci-dessous:  
St. Jude Medical Inc.  
1, Lillehei Plaza, St-Paul Minnesota 55117, États-Unis  
St. Jude Medical Canada Inc.  
2550, Vanier, St-Hyacinthe (Québec) J2S 6L7
- Le statut de représentante pour l'exercice du recours collectif a été attribué à Françoise Thibault résidant au 3715, des Compagnons, condo 105, Sainte-Foy (Québec) G1X 5B7.
- Les principales questions de fait ou de droit qui seront traitées collectivement sont les suivantes:

La présence de Silzone sur l'anneau annuloplastique de la valve cardiaque, telle que conçue, fabriquée, mise en marché, publicisée, vendue et retirée du marché par St. Jude Medical, augmente-t-elle chez les membres du groupe le risque de complications médicales dont, sans limitation, celles de fuites paravalvulaires, thrombose valvulaire, d'endocardite, de thromboembolie ou d'hémorragie causant la mort ou toute autre conséquence non mortelle?

Compte tenu que la valve cardiaque Silzone est destinée à être implantée dans le corps humain, St. Jude Medical a-t-elle envers les membres du groupe des obligations de sécurité, d'innocuité, d'efficacité et d'aptitude du produit à sa destination?

Si oui, St. Jude Medical a-t-elle fait défaut à ses obligations et est-elle responsable des conséquences de son défaut envers les membres du groupe?

St. Jude Medical connaissait-elle ou devait-elle connaître les risques associés à l'implantation des valves cardiaques Silzone dans le corps humain?

Si oui, St. Jude Medical a-t-elle manqué à son obligation de mise en garde et à son devoir continu de renseigner les autorités publiques, les professionnels de la santé (intermédiaires compétents) et les porteurs de la valve cardiaque Silzone?

Le cas échéant, St. Jude Medical est-elle responsable des dommages résultant de l'absence de mise en garde et d'information à l'endroit des membres du groupe? L'implantation de valves cardiaques Silzone chez les membres du groupe a-t-elle causé ou contribué aux dommages à leur santé physique et mentale?

Quelle est la nature des dommages que les membres du groupe peuvent réclamer de St. Jude Medical?

St. Jude Medical Inc. et St. Jude Medical Canada Inc. peuvent-elles faire l'objet d'une condamnation solidaire?

- Les conclusions recherchées qui se rattachent à ces questions sont les suivantes:

**ACCUEILLE** l'action en recours collectif de la requérante et des membres du groupe contre les intimées;

**CONDAMNE** les intimées, conjointement et solidairement, à payer à la requérante la somme d'un million cinq cent mille dollars (1 500 000 \$) pour dommages subis avec intérêts plus l'indemnité additionnelle depuis l'assignation, sauf à parfaire;

**CONDAMNE** les intimées, conjointement et solidairement, à payer à chacun des membres du groupe une somme à déterminer en compensation des dommages subis, le tout avec intérêts au taux légal et l'indemnité additionnelle à compter de l'assignation;

**ORDONNE** le recouvrement individuel des réclamations des membres;

**LE TOUT** avec dépens, y compris les frais d'avis et d'experts.

- Le recours collectif à être exercé par la représentante pour le compte des membres du groupe consistera en une action en dommages-intérêts basée sur la responsabilité du fabricant d'un produit médical;
- Tout membre faisant partie du groupe, qui ne sera pas exclu de la façon ci-après, sera lié par tout jugement à intervenir sur le recours collectif;
- La date après laquelle un membre ne pourra plus s'exclure (sauf permission spéciale) a été fixée au 30 novembre 2004;
- Un membre, qui n'a pas déjà formé de demande personnelle, peut s'exclure du groupe en avisant le greffier de la Cour supérieure du district de Montréal par courrier recommandé ou certifié avant l'expiration du délai d'exclusion;
- Tout membre du groupe qui a formé une demande dont disposerait le jugement final sur le recours collectif est réputé s'exclure du groupe s'il ne se désiste pas de sa demande avant l'expiration du délai d'exclusion;
- Un membre du groupe autre qu'un représentant ou un intervenant ne peut être appelé à payer les dépens du recours collectif;
- Un membre peut faire recevoir par la Cour son intervention si celle-ci est considérée utile au groupe. Un membre intervenant est tenu de se soumettre à un interrogatoire préalable ou à un examen médical (selon le cas) à la demande de l'intimée. Un membre qui n'intervient pas au recours collectif ne peut être soumis à l'interrogatoire préalable ou à un examen médical que si le tribunal le considère nécessaire.

Montréal, le 29 septembre 2004  
**LAUZON, BÉLANGER, S.E.N.C.**  
Procureurs de la requérante  
511, Place d'Armes, bureau 200  
Montréal (Québec) H2Y 2W7  
Télécopieur: (514) 844-7009  
Téléphone: (514) 287-1000  
ou 1-800-287-8587  
[www.lauzonbelanger-qc.ca](http://www.lauzonbelanger-qc.ca)

**ACTUALITÉS**

**Statu quo pour les institutions scientifiques de Montréal**

L'administration municipale a laissé tomber son projet de transformer la direction des institutions scientifiques en une société paramunicipale. La résolution a été retirée en extrême au conseil municipal hier en raison

du refus de l'opposition de l'approuver et des demandes de certains élus défusionnistes. L'administration Tremblay-Zampino craignait de perdre le vote sur cette question. La responsable des institutions scientifiques, Helen Fotopulos, a dit que les élus défusionnistes s'opposaient à ce que les membres du conseil d'administration soient nommés par le comité exécutif. Sébastien Rodrigue

**Il sort indemne d'un accident... et se fait happer mortellement**

MARCEL LAROCHE

Un automobiliste a connu une fin horrible lundi soir sur l'autoroute 30, dans l'arrondissement de Brossard, à Longueuil, heurté mortellement par un camion qui a poursuivi sa route après la collision.

La victime, un homme dans la trentaine dont l'identité n'a pas été divulguée, est morte sur le coup, son corps ayant été littéralement déchiqueté sous la violence de l'impact, puis projeté à plusieurs mètres de distance. Le délit de fuite est survenu sur un tronçon de l'autoroute 30 Ouest, en direction de Châteauguay, où sont effectués des travaux de rénovation nécessitant une configuration temporaire des voies de circulation et une vitesse réduite.

L'automobiliste malchanceux circulait sur la 30, à environ un kilomètre à l'ouest de l'autoroute des Cantons-de-l'Est (la 10), quand il a perdu la maîtrise de sa Hyundai Elantra. Le véhicule est allé terminer sa course contre une butte de terre servant de protection à un lampadaire dans le terre-plein central de l'autoroute. Après cette embardée, le conducteur est descendu de sa voiture et a traversé à pied l'autoroute, probablement pour aller chercher de l'aide. Il a été fauché par un poids lourd, peut-être un semi-remorque circulant en direction ouest sur la 30. Le camionneur ne s'est pas arrêté pour porter secours à la victime.

Policiers et ambulanciers dépêchés sur les lieux de la collision n'ont pu que constater la mort de l'automobiliste. Tout un tronçon de la 30 Ouest, de l'autoroute des Cantons-de-l'Est jusqu'à la sortie du boulevard Matte, a été fermé à toute circulation pendant près de 10 heures afin de permettre aux spécialistes de la SQ de mener leur enquête.

Par ailleurs, un camionneur s'est présenté vers 11 h hier matin dans un poste de la SQ en Montérégie affirmant avoir circulé sur l'autoroute 30 Ouest, dans le secteur où le délit de fuite mortel s'est produit. Les policiers du bureau régional des enquêtes de la SQ s'approprièrent, hier, à effectuer des expertises sur le camion dans le but de déterminer s'il pourrait s'agir du poids lourd impliqué dans ce délit de fuite.

**Rénovation de la Maison du Père**

Grâce à des travaux d'agrandissement de plus de 12,3 millions de dollars, la capacité d'accueil de nuit de la nouvelle Maison du Père passe de 108 à 150 places. La Maison, inaugurée hier par le ministre des Affaires municipales, compte maintenant 142 chambres et studios destinés à des personnes sans-abri. La rénovation a également permis l'ajout de salles et d'installations communes pour répondre aux besoins des locataires du refuge.

**Opération Bonne Mine 2004-2005**

**Donnez! Chaque étoile a le droit de briller!**

**1-877-257-MINE 6 4 6 8**

**LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL**

Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal  
1930, rue de Champlain  
Montréal (Québec) H2L 2S8  
Tél. : (514) 526-5937  
Télec. : (514) 526-5930  
Site Internet : [www.ssvp-mtl.org](http://www.ssvp-mtl.org)  
Courriel : [permanence@ssvp-mtl.org](mailto:permanence@ssvp-mtl.org)

**JEAN COUTU**  
**Hydro Québec** **Bell**  
**LA PRESSE**

**Opération Bonne Mine 2004-2005**  
Coupon de participation

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Mandat-poste  Chèque

**VISA**  **Master Card**

Montant : \_\_\_\_\_

No de la carte : \_\_\_\_\_

Expiration : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

No d'enregistrement : 10759 9573 RR 0001



petite-fille  
cousine  
nièce  
fille  
tante  
grand-mère  
sœur  
mère  
épouse

**Vous connaissez très bien les raisons pour lesquelles on vous demande de courir.**  
Le cancer du sein peut s'abattre à l'improviste sur une personne qui vous est chère. Voilà pourquoi, en tant que commanditaire national, Ford invite tous et chacun à participer, le dimanche 3 octobre, à la Course à la vie CIBC afin d'aider à financer les travaux qui permettront un jour de freiner cette maladie.

**1 877 990-7171**

**Ford**  
**Bien pensé**  
ford.ca

# Fillette abattue dans une garderie

PRESSE CANADIENNE

**DETROIT** — Un homme qui a fait irruption dans une garderie en milieu familial a ouvert le feu sur les personnes qui s'y trouvaient, hier matin, tuant une petite fille de 3 ans et blessant gravement deux femmes, ont indiqué les services policiers.

Un garçon de 7 mois souffrait de ce qui semblait être un traumatisme à la tête, a dit le docteur Herman Gray,

de l'Hôpital du Michigan. Des représentants ont par la suite laissé entendre que l'enfant aurait pu être échappé durant l'attentat.

Les policiers étaient toujours à la recherche du tireur. Selon eux, il s'est tout simplement présenté à la porte de la résidence, qui se trouve dans un quartier au nord-ouest de Detroit.

« Quelques phrases ont été échangées et des coups de feu ont suivi, a

déclaré Ella Bully-Cummings, chef de police. »

La fillette de 3 ans, qui a reçu une balle dans la tête, a été hospitalisée immédiatement après la fusillade. Mais durant l'après-midi, un porte-parole de la police a annoncé qu'elle était morte.

« Les blessures étaient très graves et elle avait peu de chances de s'en tirer », a dit le Dr Stephen Knazik.

Par mesure de précaution, deux au-

tres enfants, qui ne semblaient pas avoir été blessés, ont été aussi transportés à l'hôpital.

L'agence qui supervise les garderies au Michigan a affirmé que l'établissement où l'attentat a été commis pouvait accueillir jusqu'à 12 enfants âgés de 6 mois à 12 ans. Son permis lui avait été accordé pour la première fois en janvier 1998.

Il avait été renouvelé le 13 septembre dernier.

« Nous n'avons jamais reçu aucune plainte concernant cet établissement », a déclaré un porte-parole de l'agence, Karen Smith.

Un porte-parole du service de police, James Tate, a indiqué qu'une des deux femmes blessées était la propriétaire de la garderie en milieu familial, âgée de 41 ans. Une jeune femme de 22 ans a aussi été blessée et elle se trouve dans un état grave.

## LES DIAMANTS DU LOUVRE

# Des voleurs « professionnels » très audacieux

ASSOCIATED PRESS

**PARIS** — Des Arsène Lupin en plein Paris ? Après l'un des plus spectaculaires vols de bijoux enregistrés en France ces 20 dernières années, la police n'excluait pas hier le geste de « professionnels » ayant fait plusieurs repérages, avant de dérober lundi deux diamants valant au total 11,5 millions d'euros (environ 18 millions \$) lors de la 22<sup>e</sup> Biennale des antiquaires au Carrousel du Louvre, sous le célèbre musée.

Il pourrait bien s'agir d'une équipe entière de malfaiteurs à l'origine de l'audacieux vol, indiquait-on de source policière. De quatre à six personnes à l'accent slave auraient été repérées à plusieurs reprises dans le secteur peu avant que les pierres précieuses ne disparaissent du kiosque du joaillier suisse Chopard.

La valeur marchande des diamants — un joyau bleu de 15,74 carats et une pierre blanche de 47 carats — a été estimée à 11,5 millions d'euros par les enquêteurs. D'après leur dernière investigation, des policiers n'excluent pas le geste de « profes-

sionnels » ayant fait plusieurs repérages avant de passer à l'action. Les vols, très ciblés, pourraient correspondre à une commande.

Les diamants, dans leur état actuel, sont difficilement négociables. Ils pourraient être retaillés après avoir clandestinement franchi les frontières.

Contrairement à ce qui avait été avancé au début de l'enquête, les policiers ont établi que la surveillance du kiosque Chopard correspondait aux normes en vigueur : quatre vendeuses et deux vigiles étaient présents au moment du vol. En revanche, aucun système d'alarme ou de vidéosurveillance n'équipait le présentoir en forme de cloche censé protéger les bijoux. Ce dernier aurait été crocheté avec une grande habileté par les malfaiteurs.

Le président du Syndicat national des antiquaires, Christian Deydier, organisateur de la Biennale, est revenu sur les circonstances. « Le vol a été fait extrêmement rapidement. La vitrine a été forcée. Deux pierres ont été volées », mais il y en avait une troisième, une pierre rose, qui n'a pas été dérobée, a-t-il précisé hier.

## Un suspect après 13 ans

MARCEL LAROCHE

Grâce à de nouvelles technologies en empreintes digitales, les enquêteurs de l'escouade des vieux crimes de la police de Montréal croient avoir réussi à mettre la main au collet d'un meurtrier qui leur échappait depuis 13 ans.

Croyant apparemment avoir berné la justice à tout jamais, Michel Lafond, 36 ans, est resté estomaqué quand les policiers sont allés le cueillir hier matin dans une résidence de Fort Erie, près de Niagara Falls, en Ontario.

Munis d'un mandat d'arrêt, ils lui ont signifié qu'il allait être inculpé du meurtre de Normand Gareau, représentant publicitaire d'une firme montréalaise retrouvé sans vie dans un sentier longeant le club de golf de L'Assomption, au nord-est de la métropole, le 8 mai 1991.

À cette époque, l'enquête policière avait démontré que la victime de 44 ans avait été rouée de coups à la tête et battue à mort à l'intérieur de son appartement du 450, rue Sherbrooke Est, à Montréal.

L'assassinat de Gareau, assidu du quartier gai de Montréal, avait soulevé une certaine crainte dans ce milieu, puisque deux autres homosexuels, Gaétan Éthier, un journalier de 45 ans, et Robert Assaly, un rentier de 59 ans, avaient subi le même sort, le premier dans son logement de la rue Saint-André, à Montréal, l'autre dans son appartement de la rue Corot, à l'Île-des-Soeurs.

L'enquête sur le meurtre de Normand Gareau était presque tombée dans l'oubli lorsqu'elle a récemment été réactivée par les policiers de l'escouade des vieux crimes du SPVM, une unité spéciale appelée le *cold case squad* aux États-Unis.

En utilisant de nouvelles technologies d'enquête, les policiers ont découvert des indices qui les ont mis sur la piste de Michel Lafond, qui habitait la région de Montréal au début des années 90. Après avoir effectué de nombreuses vérifications au cours des dernières semaines, les policiers sont arrivés à la conclusion que Lafond était leur principal suspect dans le meurtre de Gareau perpétré il y a plus de 13 ans. Ramené à Montréal hier, Lafond devrait comparaître aujourd'hui en Cour du Québec pour y être accusé de meurtre.

**Bouclair** L'origine de vos créations [www.bouclair.com](http://www.bouclair.com)

Prix en vigueur du 29 septembre au 5 octobre, 2004.

# OBTENEZ 50% de rabais\*

## TISSUS À DRAPERIE EN JACQUARD

\* Rabais applicables sur la marchandise sélectionnée à prix régulier et en magasin seulement. Exclut les jacquards « Unique », patrons, commandes sur mesure et articles discontinués (étiquettes jaunes). Non-applicables sur la marchandise achetée avant cette promotion.

<b>Table d'entrée</b> Toujours <b>99,99 \$</b>	<b>Housses de coussins</b> Toujours <b>2,99 \$</b> chacun 17 po x 17 po	<b>Rideaux prêts à installer</b> Toujours <b>9,99 \$</b> (ens. de 2)
---	---	--

ANJOU 7250, boul. des Roseraies (514) 355-4858 D.D.O. Galeries des Sources (514) 683-4711 MONTRÉAL-NORD Place Henri-Bourassa (514) 327-1113 ST-LÉONARD 4425, boul. Jean-Talon E. (514) 725-9175 LASALLE Place Newman (514) 365-7337 MONTRÉAL Marché-Central (514) 384-8856 PINCOURT Faubourg de L'Île (514) 453-1885 ST-HYACINTHE 2265, boul. Casavant O. (450) 771-4294 JOLIETTE Galeries Joliette (450) 753-1144 MASCOUCHE 125, montée Masson (450) 474-0577 REPENTIGNY 85, boul. Brien (450) 654-2619 ST-EUSTACHE 367, Arthur-Sauvé (450) 974-7500 ST-JÉRÔME 900, boul. Grignon (450) 569-0861 BELOEIL 528, boul. Sir-Wilfrid-Laurier (450) 446-6634 BOUCHERVILLE 1001, boul. de Montarville (450) 655-5100 GREENFIELD PARK 3704, boul. Taschereau (450) 466-6651 LONGUEUIL 1401, chemin de Chambly (450) 670-2070 ST-BRUNO Promenades St-Bruno (450) 461-3738 ST-CONSTANT 400, Route 132 (450) 635-8407 ST-JEAN 180, boul. Saint-Joseph (450) 348-1145 ROSEMÈRE 20-B, boul. Bouthillier (450) 443-0746 STE-DOROTHÉE 510, Aut. Chomedey O. (450) 969-0281 LAVAL 1720, boul. des Laurentides (450) 667-3120 LAVAL 2585, boul. Daniel-Johnson (450) 682-5541

# La magie : deux mois gratuits, 538 \$ / 48 mois



RX330 2004

## Les magiciens :

**SPINELLI LEXUS**  
561, boul. St-Joseph, Lachine  
(514) 634-7171 1 800 352-6111  
ventes@spinelli.lexus.ca

**VIMONT LEXUS**  
255, boul. St-Martin Est, Laval  
(450) 668-2710 1 800 625-3987  
ventes@vimont.lexus.ca

**GABRIEL LEXUS**  
3333, Côte de Liesse, St-Laurent  
(514) 747-7777  
ventes@gabriel.lexus.ca

**PRESTIGE LEXUS**  
5770, boul. Taschereau, Brossard  
(450) 923-7777  
ventes@prestige.lexus.ca



Deux premières mensualités gratuites; contribution des concessionnaires. Frais de transport et de préparation inclus. Le taux d'intérêt pour les véhicules Lexus RX 330 2004 Groupe Cuir neufs est de 4,9% et s'applique à des plans de location de 48 mois de LFS, sur approbation du crédit. - Acompte ou échange équivalent: 7995 \$ - Mensualité de location: 538 \$ - Dépôt de sécurité remboursable: 0 \$. PDSF: 499003. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne peut être combinée à aucune autre offre. Limite de kilométrage: 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location). Taxes, immatriculation et assurances en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 30 septembre 2004. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

# La terre vierge de la mort



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

La mort volontaire et présumément provoquée de Charles Fariala va probablement déclencher pour de bon un débat plus ou moins latent, au Québec, depuis deux décennies. Celui de la responsabilité et du pouvoir de décision d'un individu face à sa mort. Et celui de la latitude qui, en ce domaine, lui est allouée par la société.

Le territoire de la mort est probablement le dernier pré carré où subsiste un puissant tabou d'inspiration judéo-chrétienne.

Celui-ci veut que le début de l'existence, et sa fin, n'appartiennent pas à l'être qui donne la vie ou à celui qui arrive à son terme.

**Le débat sur le suicide, le suicide assisté, l'euthanasie, représentera le stade ultime des palabres sur la santé.**

Mais que ce début, cette existence même et sa conclusion relèvent plutôt d'une autorité supérieure. Soit divine. Soit, par extension, sociale et judiciaire.

Dans la plupart des sociétés occidentales développées, les femmes ont pris le contrôle d'une décision qui, biologiquement, leur revenait : celle du début de la vie — y compris par le biais de l'avortement. Il est d'ailleurs remarquable que la pilule anticonceptionnelle ait été commercialisée le 11 mai 1960 (date de l'approbation de la FDA américaine). C'est-à-dire juste à temps pour servir aux premières adolescentes issues du baby-boom et en âge de procréer.

Aujourd'hui, les baby-boomers ne procréent plus, ou si peu. Mais ils vieillissent. Et il arrive qu'ils

pensent à la mort. À la leur.

Toute leur vie, ils ont joui d'un pouvoir de décision — et des moyens de les rendre opérantes — presque sans partage sur leur existence. Du jamais vu dans l'histoire de l'humanité. Y a-t-il quelqu'un pour croire qu'ils ne décideront pas de la façon, du temps et du lieu qui seront ceux de leur mort ? Et que, à cette étape, ils consentiront à demeurer sans aide si elle leur est indispensable ?

Par conséquent, le suicide, le suicide assisté, l'euthanasie passive ou active, vont devenir les principaux sujets de discussion dans les années qui viennent.

C'est, d'une certaine façon, le stade ultime du débat sur la santé.

Or, la politique étant toujours en retard sur la vie, c'est ailleurs que l'affaire a débuté. Dans l'univers de la culture avec *Les Invasions barbares*, le très grand film de Denys Arcand. Et dans un prémonitoire intérêt des médias.

Voir notamment : *Le Droit à la mort* (à Jeux de société, tourné en mai, diffusé en août, rediffusé lundi prochain à Canal Vie). Voir éventuellement aussi : une émission spéciale des Francs-Tireurs, tournée en mai, narrant la fin volontaire (en Suisse) d'une Québécoise atteinte de sclérose en plaques, que Télé-Québec manie visiblement avec d'infinies précautions et dont la date de diffusion n'a pas encore été déterminée...

Ainsi, on verra pourquoi certains pays ont acquis une longueur d'avance sur le Canada en cette matière. On verra comment pourrait se développer un lugubre tourisme de la mort — alimenté par des gens qui prendront un billet aller simple pour aller mourir ailleurs — si, par une abyssale indifférence, notre société ignore ce besoin. On verra à quel point une mort douce et consentie est le dernier geste d'amour que l'on puisse offrir à un être humain.

L'affaire Fariala est unique, certes, notamment en raison de la personnalité d'exception qui est ici concernée. Mais justement : c'est un digne point de départ à partir duquel bâtir une solide réflexion.

# Fini le pétrole bon marché



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

Après une accalmie de quelques semaines en septembre, voilà que les prix du pétrole reprennent le chemin de la hausse, franchissant pour la première fois hier la barrière psychologique des 50 \$ US le baril. Aux problèmes d'approvisionnement liés aux dégâts causés par le passage de l'ouragan *Yvan* dans le golfe du Mexique, voilà que s'ajoute une poussée de violence au Nigeria qui menace la production de pétrole de ce pays, le cinquième fournisseur en importance des États-Unis. Bien qu'en dollars constants, les prix du brut sont encore loin des sommets atteints au début des années 80, il n'en demeure pas moins que depuis un an, le prix du pétrole a bondi de 75 %, ce qui représente tout un saut. Le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a beau soutenir que l'économie américaine a repris son élan et que la hausse des prix du pétrole ne s'est toujours pas reflétée dans les prix à la consommation, il n'en demeure pas moins que certains secteurs souffrent déjà beaucoup de l'escalade des prix de l'or noir.

C'est le cas notamment des transporteurs aériens qui, selon l'Association internationale des transporteurs aériens, l'IATA, afficheront une quatrième année consécutive de pertes en 2004. De l'avis du directeur-général de l'IATA, M. Giovanni Bisignani, cette inscription à l'encre rouge est directement liée à la hausse des prix du pétrole. La déception est amère puisqu'avant cette flambée des prix du brut, l'IATA avait plutôt prédit

que 2004 marquerait enfin le retour à la rentabilité pour les transporteurs aériens. Les entreprises de ce secteur ont en effet connu trois années infernales, où se sont conjugués les effets du ralentissement économique, des attentats terroristes du 11 septembre 2001, de la guerre en Irak et du SRAS. Résultats ; les pertes accumulées par les transporteurs entre 2001 et 2003 se sont élevées à 30,9 milliards de dollars US. Pour certains transporteurs, dont la santé financière était déjà chancelante, la hausse des coûts du carburant aura accéléré leur chute.

C'est le cas notamment de US Airways qui, le 12 septembre dernier, a été contrainte de se placer pour une deuxième fois sous la protection des tribunaux. C'est également dans ce contexte qu'Air Canada émergera de la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers jeudi soir à minuit. Bien qu'allégué de quelque 10 milliards de dollars de dettes et de près de 7000 employés, le transporteur montréalais devra gérer avec encore plus de prudence, en raison des prix élevés du carburant.

Mais la direction d'Air Canada ne sera pas seule à devoir composer avec la hausse des prix du pétrole. Il semble en effet évident aux yeux de nombreux experts qu'il faudra s'habituer à ce que les prix de l'or noir demeure à des niveaux élevés. Car au-delà des événements ponctuels comme les ouragans ou les crises liées au contexte géopolitique, se dégage en toile de fonds une demande croissante pour les hydrocarbures, en raison notamment de l'appétit vorace de pays en développement rapide comme la Chine et l'Inde. Il est difficile de prévoir où se situera le nouvel équilibre des prix, mais il est clair qu'il faudra s'y adapter en modifiant nos habitudes de consommation et en favorisant le développement de sources alternatives d'énergie.

## EN GRANDE PREMIÈRE, L'OSM INTERPRÈTE LA NÉGOCIATION INACHEVÉE



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

# Un Canadien à l'OTAN

La nomination du général Raymond Hénault jette une lumière crue sur le déclin de notre rôle militaire dans le monde



JOCELYN COULON

jcoulon@peaceoperations.org

Dans quelques jours, le gouvernement du Canada et l'OTAN annonceront la nomination du chef d'état-major des forces armées canadiennes, le général Raymond Hénault, au poste de président du Comité militaire de l'Alliance atlantique, à Bruxelles. C'est la troisième fois qu'un officier canadien dirige le Comité depuis 1949.

Cette fonction est prestigieuse. Le Comité est la plus haute instance militaire de l'OTAN. Il est chargé de préparer les mesures et plans jugés nécessaires à la défense de l'Alliance, d'entretenir et de renforcer les liens avec les nouveaux membres, mais aussi avec les partenaires européens non membres. Enfin, il joue un rôle de conseiller auprès des autorités politiques de l'Alliance, seules habilitées à décider des engagements de l'OTAN dans sa zone de responsabilité et, de plus en plus, ailleurs dans le monde, comme en Afghanistan, au Kosovo, et maintenant en Irak.

Au fil des ans, la charge de président est devenue plus lourde à assumer. Avant la fin de la guerre froide, l'OTAN n'avait qu'un ennemi, et tous ses membres se rassemblaient autour du leadership américain. Depuis une décennie, l'OTAN est une organisation en continuelle transformation où les tiraillements politiques sont plus nombreux, comme le démontre la crise de l'an dernier au sujet de la guerre américaine contre l'Irak. En caricaturant un peu, l'OTAN est maintenant divisée en deux camps : américain et français, chacun représentant une vision particulière de la sécurité occidentale et mondiale.

Le général Hénault devra donc naviguer avec doigté. Il est l'homme tout indiqué pour le faire. Issu de l'aviation, donc très proche des Américains, l'officier supérieur canadien est aussi diplômé de l'École de guerre de Paris et commandeur de la Légion d'honneur. Habile sur le plan politique, une qualité essentielle pour survivre dans l'univers bureaucratique souvent chaotique d'Ottawa, Hénault dirige depuis 2001 les forces canadiennes sans provoquer la moindre controverse. L'an dernier, lors du déclenchement de la guerre contre l'Irak il a su calmer la révolte de certains de ses collègues choqués par la décision de Jean Chrétien de ne pas participer aux combats.

Malgré les efforts de Hénault, l'institution militaire n'est pas pacifiée pour autant. Une rude bataille fait rage au quartier général à Ottawa entre l'aviation, la marine et l'armée de terre pour obtenir les rares ressources supplémentaires promises par Paul Martin. Un nouveau

chef militaire, jouissant de toute la confiance du premier ministre, aura sans doute plus de latitude pour imposer les vues du gouvernement que l'actuel chef d'état major dont le mandat arrivait de toute façon à échéance.

À Bruxelles, de toutes les tâches qui l'attendent, le général Hénault fera face à deux questions importantes pour les 26 membres de l'OTAN : l'Afghanistan et l'Irak. La mission en Afghanistan est la première menée hors d'Europe et servira à valider la nouvelle orientation prise par l'Alliance, qui consiste à s'impliquer dans des conflits un peu partout sur la planète. Le succès n'est pas assuré. Certes, l'intervention en Afghanistan a été acceptée par tous les membres de l'OTAN ce qui lui donne une grande légitimité, mais le travail sur le terrain est redoutable. À la veille de l'élection présidentielle du 9 octobre, l'insécurité règne sur le territoire afghan et l'OTAN peine à recruter parmi ses membres les militaires nécessaires à l'instaurer. Quels que soient les résultats du scrutin, l'OTAN est en Afghanistan pour dix ans au moins.

En Irak, la présence de l'OTAN pose un tout autre défi. Cette guerre n'était pas celle de l'OTAN et plusieurs pays, dont la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Espagne, mais aussi le Canada plus discrètement, restent opposés à une intervention ouverte et massive en Irak. Il y a bien eu, la semaine dernière, la conclusion d'un accord pour former des officiers irakiens. Mais les opposants à la guerre ont tenu à rappeler le caractère limité de cet accord et ils ont signalé qu'un certain nombre de garde-fous avaient été obtenus pour éviter à l'OTAN d'être aspirée dans l'incroyable gâchis américano-britannique. Le général Hénault devra déployer tout son sens de la diplomatie pour mettre en oeuvre cette décision et éviter les écueils qui ne manqueront pas de surgir.

Avec la nomination du général à la présidence du Comité militaire, le Canada se voit récompensé pour son action particulière en Afghanistan au cours de l'année 2003-2004. Il fait face toutefois à une pression accrue, car ce geste jette une lumière crue sur le déclin de notre rôle militaire dans le monde à un moment où Paul Martin désire revoir les engagements internationaux du Canada. Le premier ministre veut redresser la barre et doter l'armée de terre de 5000 nouveaux militaires pour participer aux opérations de paix de l'OTAN et de l'ONU. On espère qu'il tiendra promesse. Ces ressources additionnelles donneraient plus de crédibilité au Canada lorsqu'il réclame à la tribune de l'ONU des interventions urgentes au Darfour ou ailleurs.

L'auteur est chercheur invité au Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal.

## EMBEILLIR MONTRÉAL

Vous avez une idée audacieuse pour embellir Montréal ? La Presse vous invite à soumettre vos propositions dans le cadre du projet Embellir Montréal. Les plus intéressantes seront publiées, et soumises à un vote parmi nos lecteurs. Le projet s'adresse à tous les Montréalais, et comprend deux catégories.

> **VOLET «CITOYEN» :** Votre projet peut avoir un impact pour l'ensemble de la communauté montréalaise, ou pour un quartier. La description de la proposition ne doit pas dépasser 300 mots et peut être accompagnée d'un support visuel. Faites parvenir votre proposition à [embellir@lapresse.ca](mailto:embellir@lapresse.ca).

> **VOLET «PROFESSIONNEL» :** Ce volet s'adresse aux architectes, urbanistes, et autres professionnels de l'aménagement urbain, de même qu'à ceux qui étudient ces disciplines. Ces projets doivent avoir un impact pour toute la communauté montréalaise. La description ne doit pas dépasser 300 mots et doit être accompagnée d'un support visuel. Faites parvenir une description du projet à [embellirpro@lapresse.ca](mailto:embellirpro@lapresse.ca).

DATE LIMITE : SAMEDI 9 OCTOBRE 2004



# FORUM

## ADQ: le virage raté



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Il n'était peut-être pas toujours facile pour le parti de Mario Dumont de rester assis entre deux chaises, quelque part entre les fédéralistes libéraux et les souverainistes péquistes. Mais fallait-il absolument que l'ADQ se dote d'un programme constitutionnel ?

À voir son maladroit virage « autonomiste » du week-end dernier, l'ADQ n'y a certainement pas gagné au change. L'ADQ a raté sa chance historique de définir la politique autrement, et en voulant être tout à la fois, a accouché d'une formule hybride qui réunit le pire des deux mondes. En caricaturant un peu, l'ADQ autonomiste, c'est le statu quo du PLQ avec le militantisme du PQ.

Cet échec annoncé s'explique en bonne partie par l'opportunisme. Mario Dumont et son équipe ont proposé un programme constitutionnel qui reflète une stratégie de marketing politique plutôt que des convictions. Le résultat, un programme racoleur, peu cohérent, qui sonne faux.

Résumons à notre façon le virage adéquat. Partisan d'une troisième voie, ni souverainiste, ni fédéraliste, l'ADQ a choisi de se réclamer des traditions autonomistes québécoises en allant chercher les pouvoirs d'un État sans quitter le Canada ni sans négocier avec le Canada. L'ADQ propose une démarche unilatérale d'affirmation : élaboration d'une constitution, une citoyenneté québécoise, la déclaration de « l'État autonome du Québec », la perception de tous les impôts, le refus net de la présence fédérale en santé et en environnement, et une bataille pour des pouvoirs et pour des milliards dans la logique du rapport Allaire.

La première surprise, c'est évidemment de voir le parti de Mario Dumont, après avoir souhaité un moratoire sur les référendums, exprimer un suspect sentiment d'urgence et se lancer tête première dans la mêlée. Car il est clair que son projet plongerait le Québec dans un sursaut d'activité constitutionnelle comme il n'en a jamais connu depuis le référendum. Un virage étonnant, quand on sait que ce qui distinguait l'ADQ des vieux partis, c'était justement sa volonté de parler des vraies choses et son refus de se laisser obséder par un débat qui lasse les citoyens.

Était-ce impossible ? Peut-on, au Québec, faire de la politique sans avoir à se définir en fonction des enjeux constitutionnels ? La crise interne du courant souverainiste, tout comme les succès limités mais réels du patient travail des libéraux, semble indiquer que nous ne vivons pas dans une période de crise qui justifie les mobilisations intempestives et qu'il est plus possible que jamais de faire avancer le Québec sans se laisser piéger par notre éternel débat.

D'autant plus que le virage de l'ADQ, peut-être efficace au plan de l'image, n'apporte rien de nouveau. Sa stratégie d'affirmation, en apparence radicale, est surtout tapageuse, car les gestes proposés par l'ADQ, largement symboliques, auraient très peu d'impacts réels. Par exemple, l'idée d'appeler le Québec « État autonome du Québec », avec ses relents de lointaine république de l'ex-URSS, aura peu d'effet, sauf provoquer l'hilarité. La perception unique des impôts, qui ressemble à la menace de Jacques Parizeau de rapatrier les impôts, n'est en fait rien d'autre qu'un projet de perception unique comme pour la TPS.

Les deux éléments vraiment inquiétants de ce programme, ce sont d'abord l'idée faire fi d'Ottawa en santé, en raison des conséquences financières à court terme, et celle de soustraire les barrages hydroélectriques aux examens environnementaux fédéraux. Un projet inutile, car ce n'est pas là le principal problème d'Hydro, et complètement irresponsable, car il remet en cause l'État de droit.

Mais pour les grands dossiers, comme le déséquilibre fiscal ou le rôle international du Québec, comme pour la longue liste de pouvoirs que le rapport Allaire souhaitait rapatrier, l'ADQ n'a rien d'autre à proposer qu'un meilleur rapport de forces : « La nouvelle approche, est-il écrit dans le projet, vise à concentrer les efforts, à préciser les objectifs, à supporter l'argumentation par une recherche rigoureuse, à faire valoir les arguments auprès des groupes concernés ainsi qu'à rallier les intervenants clés et l'opinion publique afin de faire entendre raison au gouvernement central ». Où est la nouveauté, au juste ?

Il faut enfin noter, avec beaucoup de déception, que l'ADQ ne s'est pas affranchie de la logique du rapport Allaire, son document fondateur. Ce rapport est sans doute le document politique québécois le plus stupide du dernier quart de siècle, moins en raison de la longue liste de pouvoirs qu'il réclamait, que par sa façon de faire totalement abstraction du point de vue canadien.

Douze ans plus tard, c'est ce même narcissisme puéril qui sous-tend la démarche adéquate. Mario Dumont propose, encore une fois, une stratégie qui fait semblant que le Canada n'existe pas et reprend, dans le fond, mais sans humour, le slogan-boutade d'Yvon Deschamps : « Un Québec indépendant dans un Canada uni ».

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc  
adubuc@lapresse.ca

# Courage, M<sup>me</sup> Houle!

## > POUR le suicide assisté

Courage, madame Houle ! J'imagine qu'à bout de ressources et face à un système de santé si impassible, vous n'y voyiez qu'une seule avenue. Nous sommes plusieurs à vouloir vous embrasser de compassion et à condamner un système dont la philosophie semble vouloir ignorer l'âme humaine.

Jacques Chenail  
St-Émile-de-Suffolk

### Triste hypocrisie !

Les larmes de cette mère ont probablement coulé à torrent lorsque son fils lui a demandé la dignité d'une fin rapide à son fléau sclérosien. Est-ce que notre société lui permet le deuil ? Est-ce que notre société lui offre le support et l'assistance nécessaires à surmonter ce drame ? Non. Notre société, nos élus, nos juristes, nos policiers et autres lui offrent une horde de journalistes, des menottes et des procédures criminelles. Quelle triste hypocrisie ! Notre société traverse la rue lorsqu'elle voit un handicapé, regarde vers la montagne quand elle voit la pauvreté, cherche les pièces sonnantes lorsque la recherche lui quête un soutien, mais elle répond rapidement à ceux qui cherchent la dignité dans la mort. Le récidiviste alcoolique tue, nous lui offrons deux ans moins un jour, une station de radio s'amuse à insulter les gens, nous lui offrons 50 000 personnes dans la rue, une mère offre la dignité à son fils et nous lui offrons quatorze ans de prison. Trouvez l'erreur !

James Hatch  
Laval

### Jusqu'où va notre liberté ?

Ne peut-on mourir dignement en évitant des souffrances inutiles ? A-t-on le droit de décider de sa propre mort quand la vie ne nous laisse pas d'espoir ? Il faut vivre à coté de ces personnes condamnées d'avance à la



Marielle Houle (au centre) à sa sortie du palais de justice, lundi.

PHOTO MARTIN TREMBALY, LA PRESSE

souffrance, pour que se réveille en nous cette nécessité de les aider, et ceci quelle que soit la décision du malade. L'euthanasie n'est pas un crime, s'il s'agit de la propre volonté d'un malade incurable. Tout ça est une histoire de conscience et si les faits prouvent que la maladie est incurable, pourquoi pénaliser les personnes qui ont voulu et qui ont eu le courage d'abrèger les souffrances physiques et morales de leur proche ?

Noël Hemon.  
Montréal

### Qui sommes-nous pour juger ?

On ne peut juger un tel acte car on ne connaît pas toute la dynamique familiale. Je peux cependant dire que cette mère a posé ou a aidé à poser un geste irréversible à une personne qu'elle aimait plus que tout au monde, son fils. Que de bouleversements, de mal, de peine elle éprouvera toute sa vie ! Lors du reportage

télévisé, on disait que cette femme avait besoin d'une aide psychologique et j'espère de tout coeur qu'elle l'aura.

Josée Léveillé

### Tout à fait d'accord...

Je suis moi-même atteinte de sclérose en plaques et si un jour je me retrouve au point où j'en ai plus qu'assez, j'aimerais être en mesure de décider moi-même de ce que je veux faire de ma vie. Ce que je peux difficilement supporter c'est de voir la souffrance de cette pauvre dame. Imaginez une minute le calvaire qu'elle doit vivre. C'est trop demandé d'avoir droit à une équipe médicale compétente pour concrétiser notre décision ? Quand un chien est trop malade, que nous avons partagé sa vie durant 15 ans, que nous l'aimons mais devons le faire euthanasier, il a droit à un vétérinaire. La société doit réfléchir.

Catherine Lapierre

# Une société au coeur dur

## > CONTRE le suicide assisté

Connaissez-vous les soins palliatifs ? Ça, c'est respecter la dignité d'un mourant. Il ne s'agit pas alors d'éliminer un patient sous prétexte de compassion. Il faut s'attaquer à la souffrance, pas à la personne qui souffre ! Tout en refusant l'acharnement thérapeutique, il faut également refuser l'euthanasie et le suicide assisté, pour plutôt concentrer nos efforts sur l'accompagnement et l'aide aux aidants naturels (la famille très souvent) pour que cette étape très importante puisse être vécue dans une véritable compassion. Comme société, nous avons la tripe molle et le coeur dur. C'est facile, d'éliminer un patient... Cela demande plus de coeur, de l'accompagner tout en éliminant sa souffrance physique, dans ses derniers moments de vie.

François Gilles

### Une erreur fatale

Il existe bien des raisons de s'opposer à la légalisation du suicide assisté. Le suicide doit-il être permis parce que quelqu'un passe une période de découragement, comme beaucoup en passent dans leur vie, et que, ne voyant pas la lumière au bout du tunnel il veut en finir, alors qu'un mois plus tard le moral se rétablit ? De quelle façon peut-on s'assurer que l'on est bien en train de respecter la dignité d'un être humain avant de procéder à l'irréversible ? Le suicide assisté est-il bien un respect de la dignité de l'individu ou une façon commode de se débarrasser du problème ? Peut-on imaginer des situations où l'entourage pourrait pousser quelqu'un à demander le suicide assisté ? Il ne faut jamais sous-estimer les effets pervers que peuvent avoir une loi. Mais c'est un moindre mal dans plusieurs cas puisqu'il existe des moyens d'y remédier. Dans le cas d'un suicide assisté, il n'existe aucun moyen de remédier à une erreur.

Daniel Savard

### S'en remettre au Maître de la vie

Si l'être humain est la mesure de toutes choses, malade ou pas, il s'arroge alors le droit de décider, à plus ou moins long terme, à mettre fin à ses jours. Pourquoi ne pas décider de l'arrêter immédiatement, seul ou avec l'aide d'un autre ? Si l'être humain n'est pas la mesure de toutes choses, y compris de l'être qui l'habite, il doit s'en remettre à celui qui est l'Auteur de la vie, le Créateur de toutes choses. Qui, lui, devient la mesure de toutes choses, y compris de la maladie qui mène à la fin de la vie terrestre. Si l'être humain n'est pas l'auteur de la vie, il n'a donc pas la possibilité d'en être le maître. C'est là toute une question, l'unique question philosophique, qui n'est plus débattue sur nos écrans de télé, engouffrés qu'ils sont dans les ébats amoureux de la télé réalité.

Nestor Turcotte

# Tout le monde y gagne!

ÉLAINE MARTEL



Médecin, l'auteure pratique dans une clinique de la Rive-Sud.

Contrairement à ce que craignent certains, la stratégie des chaînes de pharmacies d'offrir des loyers bon marché aux cliniques médicales permet à tous — patients, pharmaciens et médecins — de sortir gagnants. En effet, les coûts d'opération d'une clinique sont tellement élevés que la seule solution rentable est d'obtenir un loyer avantageux. C'est la seule variable qui permet aux médecins d'alléger leur fardeau financier. Car le seul revenu du médecin, venant de la carte-soleil, est fixe. Contrairement à une entreprise, le médecin ne peut donc pas augmenter le prix de ses services pour équilibrer son budget.

On parle de « clinique privée », en ce sens que les coûts liés à son fonctionnement ainsi que le matériel utilisé sont en-

tièrement payés par les médecins qui y travaillent. Quand vous consultez votre médecin, vous êtes chez lui. Rien n'appartient au gouvernement. C'est une mini-entreprise, qui demande beaucoup de temps pour la gestion du personnel, pour la gestion du fonctionnement, temps qui n'est ni comptabilisé ni rémunéré et dont les médecins responsables de la clinique assument totalement les frais, gratuitement.

### 31,40 \$, « Rien que ça ? »

Une visite médicale, en pratique générale, qui nécessite un examen complet vaut, en moyenne, via la carte-soleil, 31,40 \$ (ou bien 15,70 \$ pour un examen partiel). Ce n'est un secret pour personne, car quiconque ne peut présenter sa carte se verra dans l'obligation de payer son médecin, lequel lui donnera un reçu pour un remboursement intégral auprès de l'assurance-maladie dès que sa situation sera régularisée. À notre clinique, la réaction habituelle des patients lorsque nous leur présentons la facture, en est une de surprise : « Rien que ça ? » Les gens pensent que l'opinion professionnelle d'un médecin coûte beaucoup plus cher !

La carte-soleil paie l'opinion médicale du médecin, lequel utilise ce montant pour payer ce qui suit : le matériel médical (pansement, gants stériles, spéculum, etc.), le matériel public (papier de toilette, détergent), le matériel permanent qui s'use au fil du temps (appareil à tension artérielle, table d'examen, etc.), le matériel informatique (logiciel de rendez-vous, écrans, claviers), la photocopieuse, les imprimantes, le fax (les papiers, encre et le contrat d'entretien de ces appareils), le matériel de bureau (installation des secrétaires, le système téléphonique), le loyer, les salaires du personnel, les salaires de nos comptables, les salaires de nos messagers et concierges. Il y a également des coûts directement liés à la pratique médicale, c'est-à-dire notre assurance médicale, notre permis de pratique et les associations. Puis arrive l'impôt et enfin ce qui reste... est pour le médecin.

En comparant les coûts opérationnels d'une clinique au montant défrayé par la carte-soleil, les chaînes de pharmacies ont vu qu'il y avait là un marché. En offrant aux cliniques médicales des loyers avantageux, elles espèrent attirer une clientèle fidèle par le biais de l'achalandage de la clinique médicale. C'est une solution gagnants-gagnants.

# MONDE

## Libération des deux Simona et de huit autres otages

# Une lueur d'espoir pour les étrangers

ANNE-SOPHIE LE MAUFF  
COLLABORATION SPÉCIALE

BAGDAD — Les deux coopérantes italiennes enlevées il y a trois semaines à Bagdad sont de nouveau libres. Leurs deux collègues irakiens ont aussi été relâchés hier, en même temps que six autres otages, dont quatre ressortissants égyptiens. Ces libérations ont provoqué un grand soupir de soulagement au sein de la petite communauté d'étrangers qui résident toujours à Bagdad et qui ont été fortement ébranlés par la récente vague d'enlèvements et d'exécutions.

Simona Pari et Simona Torretta, âgées toutes deux de 29 ans, ont été remises hier soir au siège de la Croix-Rouge italienne à Bagdad. Les deux volontaires, saines et sauvées, ont dès leur libération pris la route de l'aéroport, où les attendait un avion militaire en partance pour le Koweït et l'Italie, qui a accueilli avec un énorme soupir de soulagement et un élan de joie la libération et le retour des otages, dont le sort avait plongé le pays dans l'angoisse pendant trois semaines.

Le premier ministre Silvio Berlusconi est monté personnellement avec les familles des deux jeunes femmes à bord de l'appareil militaire qui les a ramenées en compagnie du chef de la Croix-Rouge italienne, Maurizio Scelli. De nombreuses personnalités se sont rendues à l'aéroport pour accueillir les deux volontaires.

« Nous allons bien », ont lancé à la presse les deux Simona avant d'abandonner le tarmac de l'aéroport militaire de Rome-Ciampino pour être conduites au parquet de Rome où elles devaient être entendues par des magistrats chargés de l'enquête sur leur enlèvement.

Témoignant de l'importance qu'ont prise les jeunes femmes dans le cœur de leurs concitoyens, les réac-



Les Italiennes Simona Pari (à gauche) et Simona Torretta, qui ont été détenues en otages pendant trois semaines en Irak, étaient tout sourire hier à leur arrivée à l'aéroport Ciampino de Rome.

PHOTO REUTERS

tions enthousiastes se sont multipliées dans le pays et le pape Jean-Paul II a fait savoir que leur libération le remplissait de joie. Le célèbre Colisée de Rome était illuminé hier soir en signe de fête pour leur libération.

Leur enlèvement le 7 septembre dernier par un commando armé, à 5 h de l'après-midi dans les bureaux de leur ONG, « Un pont pour Bagdad », avait conduit au départ de l'ensemble des organisations non

gouvernementales d'Irak. Beaucoup de ressortissants étrangers, pour la grande majorité des journalistes, ont alors pris la décision de quitter leurs villas cossues pour des complexes hôteliers plus sécurisés, ou encore de rejoindre les pays frontaliers.

Il était encore difficile hier de connaître les tenants et aboutissants de cette libération intervenant après que deux groupes islamistes eurent annoncé leur assassinat sur des sites Internet jugés peu fiables.

Les deux coopérantes qui, lors de leur libération, sont apparues voilées avec à la main des boîtes de carton contenant leurs effets personnels, ont été, durant leur détention, séparées de leurs collègues irakiens. « Dès le premier jour, les ravisseurs m'ont isolé dans une chambre à part. Je n'ai jamais vu les jeunes femmes sauf ce matin quand ils nous ont emmenés », a expliqué l'Irakien Ali Raad Abdul Aziz, qui faisait partie du groupe de quatre otages.

Mahnaz Assam, chef de projet pour l'ONG italienne Intersos, elle aussi détenue, a déclaré être rentrée chez elle en taxi après avoir été relâchée dans une rue de la capitale. « Ils m'ont laissée libre dans une rue de Bagdad vers 19 h 30. J'ai arrêté un taxi et me suis fait ramener chez moi », a-t-elle raconté à la presse italienne. Assez émue, l'Irakienne a ajouté avoir été bien traitée pendant ces longs jours de détention, mais n'avoit aucune idée de l'identité de ses ravisseurs.

Sans que ces informations puissent être confirmées, il semblerait qu'une rançon d'un million de dollars ait été remise aux ravisseurs dont l'identité demeure inconnue. Avec 3000 soldats déployés en Irak, l'Italie a refusé à plusieurs reprises de retirer son contingent, en dépit des menaces de preneurs d'otages.

Interrogés à Bagdad, des membres de corps diplomatiques privilégiaient hier la thèse de l'enlèvement mafieux, tandis qu'un négociateur français annonçait sur la chaîne satellitaire Al Arabiya un accord passé avec les ravisseurs en vue de la libération de Georges Malbrunot et de Christian Chesnot, toujours aux mains du groupe d'obédience salafite l'Armée islamique en Irak.

Le représentant de la délégation de médiateurs français, qui affirme avoir vu les deux hommes tenus en captivité depuis le 20 août dernier, précise qu'« ils sont en bonne santé, tant psychologiquement qu'émotionnellement » et qu'« un enregistrement sonore de leur part » pourrait annoncer leur « libération prochaine ».

Cette information considérée avec beaucoup de prudence à Bagdad a été démentie par le ministère français des Affaires étrangères, qui a indiqué ne pas avoir été informé d'un tel accord.

Avec AFP

## Conférence internationale sur l'Irak

# L'Espagne veut procéder par l'ONU

JOONEED KHAN

Après la France, qui a posé lundi ses conditions à la tenue de la Conférence internationale sur l'Irak prévue au Caire le mois prochain, l'Espagne a estimé hier que cette conférence devrait faire l'objet d'un débat et d'une décision à l'ONU. Des experts européens doutaient entre-temps que les conditions nécessaires puissent être réunies dans les délais dictés par l'échéance présidentielle américaine.

L'Iran a apporté hier son soutien à ce projet de conférence sur les élections en Irak, sans formuler de réserves, mais le premier ministre espagnol José Luis Zapatero a estimé qu'il est « tôt » pour parler d'une telle conférence ou de ses participants.

« Nous devons faire en sorte que les questions relatives à de nouvelles étapes en Irak soient traitées là où elles doivent l'être, aux Nations unies, et dans le cadre du Conseil de sécurité, ce qui serait le plus raisonnable face à toutes les opinions qui peuvent exister dans ce débat », a-t-il dit au cours d'une conférence de presse à Madrid.

Zapatero, dont le pays est membre non permanent du Conseil de sécurité, a jugé que le plus important pour l'heure est de revenir aux principes qui ont été « extrêmement positifs », comme le respect du droit international, de la Charte de l'ONU, et de ce que décide, ou non, le Conseil de sécurité.

Au cours de cette conférence de presse commune, le président tchèque Vaclav Klaus a déclaré qu'« une telle conférence aurait dû se tenir il y a 20 mois. Aujourd'hui c'est un peu tard », ajoutant que pour analyser la situation, il faut passer par « les institutions habituelles et non par des institutions ad hoc ».

L'Égypte a annoncé lundi qu'elle était prête à accueillir la conférence sur l'Irak suggérée par les États-Unis, mais la date et l'ordre du jour sont encore en discussion entre invités potentiels. Ceux-ci seraient l'Égypte, les voisins de l'Irak (Syrie, Iran, Jordanie, Arabie Saoudite, Koweït et Turquie), le G8, la Ligue arabe et l'Organisation de la conférence islamique, a déclaré hier Magued Abdel Fattah, porte-parole de la présidence égyptienne.

Après un entretien du roi Abdallah II de Jordanie hier avec le président Jacques Chirac, le porte-parole de l'Élysée a répété que la France juge « utile » l'idée d'une telle conférence mais que plusieurs conditions doivent être réunies avant d'en fixer la date.

« Ils ont abordé le projet de conférence dans la perspective de la résolution 1546 », a dit le porte-parole Jérôme Bonnafont. Cette résolution, votée à l'unanimité le 9 juin, fixe les étapes de la transition démocratique en Irak avec des élections au 31 janvier 2005.

Le ministre français des Affaires étrangères Michel Barnier avait demandé la veille la participation de « l'ensemble des forces politiques (irakiennes), y compris celles qui ont choisi la voie de la résistance par les armes » et l'inscription à l'ordre du jour de « la question du retrait » des forces présentes en Irak.

« Il est toujours possible de monter un simulacre, mais il ne permettra pas d'organiser les élections » prévues en janvier, a déclaré pour sa part François Heisbourg, directeur de la Fondation pour la recherche stratégique à Paris.

Pour Antoine Basbous, directeur de l'Observatoire des pays arabes, « si c'est pour faire une photo, on peut la faire ». « Mais c'est de la poudre aux yeux destinée aux électeurs américains ».

Pour Rosemary Hollis, du Royal Institute of International Affairs (RIIA) de Londres, en voulant organiser cette conférence très vite tout en décidant de l'ordre du jour, les États-Unis « n'ont toujours pas compris » qu'ils « ne sont que l'un des multiples acteurs dans un grand jeu où il n'est pas possible de vouloir tout contrôler ».

Le ministre danois des Affaires étrangères, Per Stig Møller, a rejeté les demandes de la France, en soulignant qu'il soutenait sans conditions la conférence, à l'issue d'une réunion à New York avec son homologue irakien Hoshiyar Zebari.

Les États-Unis ont tenu hier à minimiser les propos du roi de Jordanie Abdallah II qui a exprimé dans la presse française son scepticisme sur la validité des prochaines élections en Irak. Dans un entretien au *Figaro*, le souverain hachémite, important allié américain, a déclaré qu'« il

(lui) semblait impossible d'organiser des élections indiscutables dans le chaos que connaît aujourd'hui l'Irak ».

L'Ukraine « réduira graduellement » son contingent militaire en Irak qui compte environ 1600 hommes, a-t-on appris à Kiev après une réunion du Conseil de la sécurité et de la défense nationale présidée par le président Léonid Kouchma. Huit Ukrainiens sont morts jusqu'à présent en Irak, selon des chiffres officiels.

Sur le terrain en Irak, les raids aériens de la nuit de lundi à Fallouja ont fait au moins trois morts et six blessés irakiens, selon un médecin à l'hôpital local, aucune victime, selon l'armée américaine.

Deux soldats britanniques ont été tués hier dans une embuscade à Bassora. Un chauffeur de camion turc, qui livrait du carburant aux troupes américaines, a été tué dans le nord du pays. Enfin, le magazine *Der Spiegel* rapporte que l'Allemagne va livrer 20 véhicules blindés de transport de troupes à l'armée irakienne.

Avec AFP, AP, Reuters, BBC, *El País*, *Xinhuanet*

ACURA EL 2004  
3,8% à la location\*



Regardez-la bien, avant qu'EL disparaisse.

## LE SOLDE FIN D'ANNÉE ACURA

Location à partir de

**248 \$\*** par mois  
48 mois

Comptant	Paiement
2 888 \$	248 \$*
1 548 \$	278 \$*
0 \$	318 \$*

Incluant: moteur VTEC™, climatisation automatique, chaîne stéréo AM/FM/CD à 6 haut-parleurs, système de freins antiblocage (ABS), roues en alliage, et tellement plus...

Transport et préparation inclus  
Aucun dépôt de sécurité • Allocation de 96 000 km

**ACURA**  
www.acura.ca

ACURA DE LAVAL  
2500, boul. Chomedey  
Laval  
(450) 682-4050  
www.acuralaval.com

ACURA PLUS  
255, boul. de la Seigneurie  
Blainville  
(450) 435-4455  
www.acuraplus.com

GALERIES ACURA  
7100, boul. Métropolitain E.  
Anjou  
(514) 354-8811  
www.galeriesacura.com

ACURA GABRIEL  
4648, boul. Saint-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
(514) 696-7777  
www.gabriel.ca/acura

LUCIANI ACURA  
4040, rue Jean-Talon O.  
Montréal  
(514) 340-1344  
www.lucianiacura.com

ACURA BROSSARD  
9100, boul. Taschereau O.  
Brossard  
(450) 659-1616  
www.acurabrossard.com

\*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle ES3564E) 2004 neuve. Un acompte de 2 888 \$ vous donne un versement mensuel de 248 \$ et un total des paiements de 14 792 \$. Un acompte de 1 548 \$ vous donne un versement mensuel de 278 \$ et un total des paiements de 15 264 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 318 \$ et un total des paiements de 15 264 \$. Taux de location annuel de 3,8 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Les taxes, l'immatriculation, l'assurance et les frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2004.

LE TOUR DU GLOBE

PALESTINE

Quatre ans d'Intifada

Deux Palestiniens ont été tués par l'armée israélienne hier à Jénine, en Cisjordanie, le jour du 4<sup>e</sup> anniversaire de l'Intifada, tandis qu'au nord de Gaza, Israël lançait une nouvelle opération pour empêcher des tirs de roquettes sur son territoire. Ces décès portent à 4346 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada le 28 septembre 2000, dont 3327 Palestiniens et 948 Israéliens. Par ailleurs, le journaliste arabe israélien du réseau américain CNN, Riad Ali, enlevé lundi à Gaza par des hommes armés et relâché hier soir, a regagné sain et sauf le territoire israélien. Dans une déclaration à l'occasion de l'anniversaire de l'Intifada, Nabil Abou Roudeina, conseiller du président Yasser Arafat, a affirmé que la « seule voie pour la paix passe par un cessez-le-feu total, la fin des assassinats et le retour à la table des négociations ». AFP

AFGHANISTAN

L'ONU optimiste

Un haut responsable de l'ONU a estimé hier que l'élection présidentielle prévue pour le 9 octobre en Afghanistan ne sera pas parfaite, à cause d'incidents prévisibles, mais qu'elle aura un degré suffisant de crédibilité. « Nous sommes confiants que ces incidents ne seront pas si graves qu'ils pourraient affecter la crédibilité de l'élection présidentielle », a déclaré le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Jean-Marie Guéhenno, dans une conférence de presse. Un rapport sur les préparatifs électoraux indique que le recrutement de 125 000 personnes prévues pour organiser le scrutin dans 5000 centres et 25 000 bureaux de vote a été achevé dans six régions sur huit. AFP

RUSSIE

Risque d'embrassement

L'ancien président ingouche Rouslan Aouchev a mis en garde hier les autorités fédérales contre le risque d'embrassement de tout le Caucase russe si elles ne prennent pas de mesures pour calmer la situation après la tragédie de Beslan. « J'ai des informations selon lesquelles certaines forces en Ossétie du Nord poussent, à la fin des 40 jours de deuil, pour en découdre avec les Ingouches », a affirmé Aouchev, qui présidait la république d'Ingouchie, frontalière de la Tchétchénie. Ancien de la guerre soviétique d'Afghanistan, le général Aouchev s'était rendu à Beslan et avait obtenu la libération de 26 otages avant la fin tragique qui fit 339 morts début septembre. AFP

Bush aborde le débat télévisé en favori, mais Kerry hausse le ton et réduit l'écart

JOONEED KHAN

Le président sortant George W. Bush aborde en position de favori son premier duel télévisé de demain contre son rival démocrate John Kerry, mais un sondage *Washington Post/ABC* publié hier indique que ce dernier a réduit de trois points l'avance du candidat républicain dans les intentions de vote.

Un rapport du secrétariat à la Justice sur le FBI relançait entre-temps la polémique sur les carences des services de sécurité avant le 11 septembre 2001 — et donc sur les réformes requises dans la lutte antiterroriste — en indiquant que plus de 120 000 heures d'écoute téléphonique n'ont pas encore été traduites, et que des messages interceptés d'Al-Qaeda ont été « systématiquement » effacés par des ordinateurs probablement défectueux.

Et, après les critiques de l'ancien président Jimmy Carter sur le processus électoral en Floride, c'était hier au tour de la League of Women Voters de dénoncer deux décisions du secrétaire d'État de l'Ohio, le républicain Kenneth Blackwell, qui, selon elle, vont injustement restreindre le droit de certains électeurs le 2 novembre : la première insiste que les cartes d'enregistrement des électeurs soit imprimées sur du papier épais de 80 livres, et la seconde impose une interprétation très stricte des « bulletins provisoires » utilisés par des électeurs qui déménagent avant le vote mais qui sont toujours enregistrés dans l'Ohio.

L'enquête, réalisée trois semaines après le congrès républicain, place Bush en tête avec 51 % contre 45 % à Kerry. Dans la première semaine de septembre, l'avance de Bush sur Kerry était de neuf points. Le sondage n'accorde par ailleurs qu'un maigre 1 % au candidat indépendant Ralph Nader.

Un sondage d'*USA Today/CNN/Gallup* publié lundi montrait déjà une réduction de l'écart entre Bush recueillant 52 % des voix parmi les électeurs otentiels contre 44 % pour le sénateur du Massachusetts.

Selon les analystes, ce resserrement s'explique par le ton plus agressif adopté par Kerry et par ses critiques acerbes de la politique de Bush en Irak. Dans ses meetings, Kerry répète sur tous les tons que les proclamations optimistes de l'administration sur l'Irak n'ont rien à voir avec la réalité du terrain.

Mais l'état-major de campagne de Bush demeure confiant. « Les sondages sont bons et montrent que sur les principaux thèmes de la campagne, de l'économie à la guerre



Le président George W. Bush a été salué dans l'Ohio hier après-midi.

contre le terrorisme, l'Irak, le président gagne la confiance des Américains et devance clairement son adversaire », a commenté hier Karen Hughes, proche conseillère du président sortant.

Des dizaines de millions de téléspectateurs sont attendus devant leur petit écran pour suivre à partir de 21 h demain, en direct de l'Université de Miami, les 90 minutes du premier des trois débats prévus jusqu'au 13 octobre.

Jusqu'à 61 % des 200 millions d'électeurs ont prévu de suivre ces débats, selon un sondage de l'institut PEW, et près d'un sur trois (29 %) estiment qu'ils influenceront sur leur choix dans l'isoloir, le 2 novembre.

Les échanges entre les deux camps ont pris un ton nettement plus hargneux ces derniers jours. Interrogé sur un message télévisé mettant en cause la détermination de Kerry à lutter contre le terrorisme, le colistier démocrate John Edwards a jugé « scan-

daleux d'exploiter l'une des plus grandes tragédies du pays pour son bénéfice personnel ».

Le sénateur démocrate Edward Kennedy a accusé les républicains d'« essayer d'éviter tout débat et discussion sur leur mauvaise politique en Irak ». Il a estimé que Bush avait rendu le monde beaucoup plus dangereux, en qualifiant la manière dont il conduit la guerre en Irak de « mélange toxique d'ignorance, d'arrogance et d'idéologie tétue ».

Quant au rapport sur le FBI, rendu public lundi en version éditée par l'inspecteur général Glenn Fine, du secrétariat à la Justice, il indique que 36 % de 900 interceptions liées à Al-Qaeda n'ont pas été traduites dans les 12 heures, comme l'exigent les règlements, et 50 d'entre elles n'ont été traduites qu'un mois plus tard.

AFP, AP, Reuters, NYT, Dayton DailyNews

LAISSEZ-VOUS TENTER

ATLANTIS

sur le lac

## La beauté sous toutes ses coutures.

Devenez propriétaire d'un condominium *Atlantis sur le lac* dès aujourd'hui et vous pourrez jouir d'une vue imprenable toute l'année durant, à l'intérieur comme à l'extérieur.

LES CONDOMINIUMS SONT EN VENTE DÈS MAINTENANT.



www.tramsgmt.com

BUREAU DES VENTES : 18, chemin Lakeshore, Pointe-Claire, Québec H9S 5X9, (514) 426-2929

» OFFRE HYPOTHÉCAIRE EXCLUSIVE EN COLLABORATION AVEC ATLANTIS SUR LE LAC.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LORI-ANN ZEMANOVICH AU (514)923-0506.





# LE NOUVEAU FORD ESCAPE XLT 2005. ÉVITEZ LES RACCOURCIS.

**299** \$\*/mois  
Location de 48 mois  
Mise de fonds de 2 995 \$

**Au volant du nouvel Escape XLT 2005, toutes les occasions sont bonnes pour faire un détour.** Équipé d'un puissant moteur V6 Duratec 30 de 200 chevaux, d'une boîte automatique électronique, de freins à disque avec antiblocage aux quatre roues et plus encore, l'Escape a tout pour plaire. Sans parler de son prix qui fait grogner la concurrence.  
**Bref, un VUS qui vaut le détour.**